18e ANNÉE — T. 35 N° 801 — 20 JUIN 1936

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*
PRIX DU NUMÉRO : 1 FRANC
ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIe
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris*, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

LES " QUESTIONS ACTUELLES " ET " CHRONIQUE DE LA PRESSE "

ACTES DE L'ÉPISCOPAT

Syndicats chrétiens

Communiqué de S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris (12. 6. 36) (1).

Les ouvriers et employés de l'un et l'autre sexe sont sollicités avec une particulière insistance, ces jours-ci, de donner leur adhésion à des organisations syndicales.

Est-il besoin de rappeler à tous, et spécialement aux catholiques, que l'Eglise a maintes fois reconnu et affirmé le droit des travailleurs de se grouper en associations syndicales, et qu'elle exhorte les chrétiens à constituer des Syndicats professionnels ?

La C. F. T. C., 5, rue Cadet, qui s'efforce de réaliser parmi nous les enseignements sociaux des Encycliques pontificales, est le groupement professionnel auquel les catholiques doivent se faire le devoir et la joie de donner leur adhésion.

Les employés et ouvriers trouveront des bulletins d'adhésion avec tous les renseignements nécessaires, 5, rue Cadet.

Les employées et ouvrières, aux « Centrales » féminines, 35, boulevard des Capucines (IIe), et 120, rue du Cherche-Midi (VIe).

A la suite du communiqué qu'on vient de lire, nous croyons utile de reproduire la note suivante émanant de l'Action Populaire *et qui a paru dan* la Croix (13. 6. 36) :

Considérées en elles-mêmes et prises dans leur ensemble les revendications présentent un caractère légitime.

Pour ne parler que des principales, le droit syndica et son plein exercice, les conventions collectives, sont à la base des réformes réclamées depuis longtemps par le catholiques s'inspirant de l'enseignement moral de l'Eglis en matière économique et sociale : l'augmentation récla mée des salaires s'appuie justement, dans bien des cas sur les exigences du coût de la vie ; les vacances payée se justifient elles aussi. Toutefois, si l'on insère ces reven dications dans le fait de la grève avec occupation de usines, les observations suivantes s'imposent :

1. — Les *conditions préalables* requises pour la légi timité de la grève n'ont pas été remplies : exposé e discussion des revendications, tentatives de conciliation arbitrage, etc. Parfois même, la grève a été déclenché avant qu'aucune revendication n'ait été formulée.

2. — L'occupation des usines constitue une *méthod* contraire non seulement à l'ordre social, mais à l'exercic du droit de propriété, tel qu'il est déterminé par notr état social actuel et par la loi qui l'exprime en substance e elle est donc tout à la fois illégale et contraire à la morale

Diverses circonstances aggravent cette occupation, te l'internement forcé dans les usines imposé à tous, ouvrier chefs de service, ingénieurs, directeurs, etc.

3. — La grève, *par son caractère de généralité*, expos le pays à un danger économique d'autant plus redoutabl qu'elle se produit en période de crise et que les grévist exigent l'adoption immédiate de nouvelles conditions d travail trop peu étudiées ou mises au point pour êtr appliquées en bloc et sans délai. Dans ces conditions, le revendications formulées, malgré leur importance, n rendent pas légitime le déclenchement brusqué de la grève d'autant plus qu'elles auraient sans doute reçu graduell ment satisfaction sous le gouvernement actuel.

4. — Enfin — et c'est là le vice le plus grave, — l véritable *but* de la grève n'est pas professionnel, *ma politique et révolutionnaire*, non sans doute dans la pensé des masses ouvrières, mais sûrement dans l'intention de meneurs communistes, si bien que, bon gré, mal gr tous les grévistes collaborent plus ou moins directemen à l'établissement du communisme. L'inspiration commu niste, la direction communiste de la grève et de l'occu pation amènent non seulement à recourir à des méthode illégales, et même anarchiques, pour la solution d'u conflit économique, mais acheminent les travailleurs ver une tentative de révolution politique communiste qui s réaliserait comme automatiquement. Or, celle-ci aura pour les libertés essentielles, pour la famille et pour religion, des conséquences désastreuses.

Si l'on estime que le régime communiste se heurtera à la structure économique et sociale foncière de notr pays et ne pourrait s'y implanter solidement, il n'e reste pas moins qu'un essai de régime communiste n'e pas impossible, et que, si éphémère, si incomplet qu fût, il serait une véritable catastrophe. En plus de ta de ruines morales et religieuses, la ruine économique financière, la guerre le guetteraient.

Dès à présent, la redoutable aventure où nous somm engagés, avec le désarroi, avec les troubles de tout ord qu'elle occasionne, constitue à divers égards un véritab péril national.

Les atteintes brutales à la liberté du travail, les atteint savamment graduées à la liberté civile individuelle à l'autorité publique se multiplient : le monopole de

---

(1) Cf. *Semaine religieuse de Paris* (12. 6. 36). *La Croix* (12. 6. 36) a également publié ce communiqué, qui a été reproduit notamment par *l'Aube* (12. 6. 36), *Débats* (13. 6. 36), *Echo de Paris* (12. 6. 36), *Ere Nouvelle* (12. 6. 36), *Excelsior* (12. 6. 36), *Figaro* (12. 6. 36), *Petit Journal* (12. 6. 36), *Petit Parisien* (12. 6. 36), *Temps* (13. 6. 36).

L'Humanité (13. 6. 36), sous le titre « Les travailleurs catholiques ont leur place au Syndicat confédéré », publie un article que nous reproduisons *in extenso* : « L'archevêché de Paris a communiqué une note dont voici la partie essentielle :

« *Les ouvriers et employés de l'un et l'autre sexe sont sollicités avec une particulière insistance, ces jours-ci, de donner leur adhésion à des organisations syndicales.*

» *Est-il besoin de rappeler à tous, et spécialement aux catholiques, que l'Eglise a maintes fois reconnu et affirmé le droit des travailleurs de se grouper en associations syndicales et qu'elle exhorte les chrétiens à constituer des Syndicats professionnels ?*

» La note [se] termine en préconisant l'adhésion à la Fédération catholique. Toutefois, hors ce conseil, on peut retenir l'assurance que l'organisation syndicale est recommandée aux travailleurs catholiques.

» Ceux-ci, dans ces conditions, ne sauraient rencontrer aucun scrupule à adhérer à la C. G. T., qui ne pose aucune condition de croyance ni d'opinion à ses membres. N'est-ce pas la plus efficace forme d'association ? Car envisager un Syndicat catholique, un protestant, un israélite, un libre penseur, etc., chez des travailleurs qui ont exactement les mêmes revendications justes, ne serait-ce pas, quelles que soient les intentions qu'on y mettrait, aboutir à une division très préjudiciable aux intérêts légitimes de tous ? »

presse « Front populaire » tente de s'établir ; le régime parlementaire ne fonctionne plus d'une manière régulière, et les Chambres ne sont plus pleinement maîtresses de leurs décisions : le pouvoir de la rue a surgi.

A ces divers titres, la grève avec occupation des usines telle qu'elle a été réalisée est illégitime au regard de la morale.

La participation active à ce mouvement de grève avec occupation ne peut prétendre se cantonner dans les revendications économiques et faire ainsi abstraction des autres éléments de ce mouvement, notamment de ses gestes et attitudes révolutionnaires, liés en fait aux revendications.

Il importe de ne pas perdre de vue cette donnée, tout en tenant compte des principes généraux de la morale en matière de coopération, quand les circonstances particulières imposent la participation.

L'Action Populaire, juin 1936.

Allocations familiales et enseignement libre

Un grand nombre de Semaines religieuses *ont attiré l'attention sur l'obligation pour les membres de l'enseignement libre d'adhérer à une Caisse de compensation. Nous reproduisons ci-après trois de ces communiqués.*

Adhésion obligatoire aux Caisses de compensation (1).

D'une lettre de M. le ministre du Travail à son collègue de l'Education nationale (Circulaire aux inspecteurs d'Académie du 15 avril 1936), nous publions l'extrait suivant, en appelant sur cette question l'attention de tous les directeurs d'établissements d'enseignement privé, de tous les ordres, primaire, secondaire et supérieur.

« Je suis informé qu'un certain nombre d'établissements d'enseignement privé, assujettis à la loi du 11. 3. 1932 depuis le 1. 1. 1935, n'ont pas encore donné leur adhésion aux Caisses de compensation d'allocations familiales agréées pour leur profession. Ces établissements contreviennent ainsi, depuis plus d'une année, aux dispositions de la loi et j'estime qu'une telle situation ne saurait se prolonger.

» Toutefois, avant que ne soient engagées des poursuites contre les contrevenants, je vous serais très obligé d'examiner la possibilité de leur rappeler, par l'intermédiaire des inspecteurs d'Académie, le caractère obligatoire de la loi susvisée et les sanctions auxquelles ils s'exposeraient en n'adhérant pas à bref délai aux Caisses de compensation agréées par mon ministère dans les départements où fonctionnent ces établissements. »

Pour se mettre en règle avec la loi, les directeurs ou directrices des écoles privées s'adresseront à la Caisse d'allocations familiales de l'enseignement privé de la région parisienne (41, avenue de la Grande-Armée, Paris, XVI[e]), qui leur donnera tous les renseignements nécessaires.

Avertissement (2).

La circulaire ministérielle ci-dessous reproduite prouve combien il est dangereux pour nos établissements d'enseignement privé de ne pas adhérer à la Caisse d'allocations familiales que NN. SS. les évêques du Sud-Ouest ont créée à Toulouse ; le *Bulletin religieux*, par la plume de Mgr Adéma, a plusieurs fois rappelé la gravité de l'obligation d'adhérer à cette Caisse. Rappelons :

1° Que le personnel enseignant qui ne sera pas inscrit à cette Caisse libre sera affecté d'office à une caisse officielle ;

2° Que les cotisations des caisses officielles sont beaucoup plus lourdes que celles de la caisse libre (jusqu'à trois et quatre fois plus, en certaines régions) ;

3° Que cette cotisation sera d'autant plus légère que le nombre des adhérents sera plus élevé ;

4° Que le règlement d'administration publique permet aux curés d'inscrire le personnel du culte (employés d'église) à la caisse libre d'allocations familiales créée pour le personnel enseignant, ce qui constitue pour eux un précieux avantage.

M. le ministre du Travail a écrit ce qui suit à la date du 28 mars 1936 à M. le ministre de l'Education nationale (même texte que plus haut).

Le Bulletin religieux de Bayonne (31. 5. 36) *dans sa « Partie officielle » publiait une seconde note que nous reproduisons également :*

A propos des allocations familiales.

En réponse à plusieurs demandes, nous donnons les précisions suivantes :

1° La Caisse d'allocations familiales de la région du Sud-Ouest « a pour but l'organisation et la gestion d'un service d'allocations familiales (sursalaire aux pères et mères de famille, primes de naissance, etc.) et en général de toutes autres institutions créées *en faveur des enfants des directeurs ou directrices, adjoints ou adjointes et personnel domestique* employé dans les écoles privées. — La Caisse est ouverte aussi aux employeurs du *personnel du culte*, et aux employeurs des *Sociétés et établissements de bienfaisance*, de secours, etc., de caractère religieux ou charitable. » (Statuts, art. 2.)

2° C'est une Caisse tout à fait distincte des Caisses d'assurances sociales. Nous faisons remarquer, en outre, que, tandis que la loi sur les assurances sociales indique l'âge où l'on commence à verser des cotisations et celui où l'on en est dispensé, la loi sur les allocations familiales, au contraire, *n'a pas prévu de limites d'âge*. Sont assujettis *tous les salariés*, quel que soit leur âge.

3° Les *salariés* de l'enseignement secondaire et des pensionnats relèvent de la loi. Leurs employeurs sont obligés de les inscrire. Ne signaler que ceux d'entre eux qui sont mariés serait imposer une *charge à l'enseignement primaire libre, qui vit de charité*, puisque celui-ci payerait les frais de la compensation.

4° Rappelons encore que le grand nombre de célibataires que renferment nos personnels de l'enseignement, du culte et des établissements de bienfaisance, loin de nous rendre peu soucieux de cette question des allocations familiales, doit nous rendre plus empressés à inscrire nos salariés à la Caisse de Toulouse ; la cotisation due pour chacun d'eux en sera moindre ; les allocations et les primes en seront plus importantes.

5° Pour le montant des cotisations, les formules d'adhésion, les payements à effectuer ou les allocations à percevoir, s'adresser à M. le Directeur de la Caisse d'allocations familiales, 1, place Saintes-Scarbes, Toulouse.

(1) Cf. *Annales religieuses d'Orléans* (23. 5. 36).
(2) *Bulletin religieux de Bayonne* (24. 5. 36).

Les nationalsocialistes hollandais et l'Église catholique

Lettre de l'épiscopat des Pays-Bas (6. 5. 36).

Dans toutes les églises des Pays-Bas a été lue, le 24 mai 1936, la lettre suivante :

Il y a un peu plus de deux ans que dans une lettre pastorale (1) nous vous avons mis en garde contre les courants dangereux de notre temps, principalement en matière politique. Bien que notre lettre ne manquât pas de clarté, certains en ont fait un usage abusif par une explication forcée. Parce que les dangers alors indiqués par nous se sont manifestés plus nettement, il est de notre devoir de vous en parler une fois de plus.

Nous restons profondément convaincus que l'Eglise dans notre patrie subirait un tort très considérable et que même son influence salutaire serait en grande partie rendue impossible si le mouvement du nationalsocialisme arrivait à dominer.

C'est pourquoi nous déclarons, en tant que pasteurs de vos âmes, profondément pénétrés de notre responsabilité, que ceux qui, à un degré important, accordent leur appui à ce parti ne peuvent pas être admis à la réception des saints sacrements.

La docilité, chers fidèles, que vous nous avez montrée si souvent en des circonstances difficiles, nous donne la confiance qu'aujourd'hui encore vous écouterez la parole de vos évêques.

La présente lettre pastorale sera lue aux offices, de la façon accoutumée, le dimanche 24 mai prochain, dans toutes les églises appartenant à notre province ecclésiastique ainsi que dans les chapelles administrées par un recteur.

Donné à Utrecht, le 6 mai 1936.

Dr J. de Jong, *archevêque d'Utrecht.*
P.-A.-W. Hopmans, *évêque de Breda.*
A.-F. Diepen, *évêque de Bois-le-Duc.*
Dr J.-H.-G. Lemmens, *évêque de Roermond.*
J.-P. Huibers, *évêque de Haarlem.*

Attitude des nationalsocialistes.

Le 25 mai au soir, le Conseil de catholiques de la N. S. B. (Mouvement nationalsocialiste) tint une réunion au sujet de la lettre de l'épiscopat. Il fut décidé à l'unanimité que les chefs catholiques ne se retireraient pas du mouvement nationalsocialiste. On réfuta le bruit qui avait couru, disant que le comte de Marchant et d'Ansembourg, membre nationalsocialiste du Sénat et catholique, allait se retirer du parti et du Sénat.

Le 28 mai, l'organe du parti nationalsocialiste, l'hebdomadaire Volk en Vaderland *publia une déclaration de M. Mussert, chef de ce parti :*

Cette nouvelle lettre pastorale frappe donc tous ceux qui à un degré important accordent leur appui à la N. S. B., c'est-à-dire les principaux camarades de notre mouvement.

Mais l'expérience nous a appris que les Pharisiens et les Scribes qui, en grand nombre, infectent notre peuple dans notre pays appliqueront leurs dons d'interprétation sur cette lettre pastorale et suivront l'exemple donné par le service de presse du gouvernement lorsque les partis politiques exigeaient du gouvernement l'interdit contre des fonctionnaires (les fonctionnaires ne peuvent pas être membres des partis extrémistes).

Bien qu'il soit clair pour tout le monde qu' « accorder son appui à un degré important » est plus que « donner son appui » et que « donner son appui » est plus qu' « être sympathisant », et que tout le monde devra penser que les évêques sont à même de dire nettement leur intention, les hommes liges du parti d'Etat romain-catholique et les collaborateurs marxistes annonceront encore plus que jadis qu'il faut frapper tous les membres de la N. S. B.

Leur haine politique contre notre mouvement dépassera leur respect apparent pour l'épiscopat. Certains craignent même que femmes et enfants n'en souffrent également. Quoi qu'il en soit, beaucoup de catholiques de la N. S. B. se voient placés devant un grave conflit de conscience, du fait de cette déclaration de leurs chefs spirituels.

Membres catholiques de la N. S. B. ! vous savez que notre mouvement respecte entièrement la liberté de conscience et la conviction religieuse. Je tiens à redire une fois de plus ici et expressément que ce principe reste intact même après la démarche de vos autorités ecclésiastiques. Vous avez donc entière liberté de faire ce que votre conscience vous dicte. Que Dieu vous face agir dans son esprit.

Suit alors une déclaration de la part de personnes estimées catholiques :

Les soussignés croient de leur devoir de déclarer qu'ils restent dans les rangs de la N. S. B. pour lutter pour le salut du peuple et de la patrie :

M. d'Ansembourg, John Boddé, Vlekke, N. J. van Leeuven, E. van Boenninghausen, Venhoven, B. van Tol, Ja. de Haas, S. van den Hoek.

Quelques jours plus tard, le chef des nationalsocialistes, M. Mussert, disait dans un discours à Lunteren :

... Voilà pourquoi il est immensément triste que les chefs de l'Eglise romaine catholique de ce pays menacent d'expulser de l'Eglise des milliers et des milliers de braves et honnêtes gens néerlandais nationalsocialistes et de donner les places d'honneur aux Marchant (le ministre qui s'est converti l'année passée) et aux Kortenhorst (député, secrétaire des Syndicats patronaux catholiques). Triste non pas pour nous, mais pour l'Eglise qui agit de la sorte.

Jamais nous n'avons ni voulu ni provoqué la lutte religieuse. Mais si les Eglises dans les Pays-Bas commencent la lutte ecclésiastique contre le mouvement, nous l'accepterons, comme nous acceptons tout ce qu'on dresse contre nous, à savoir comme une résistance à vaincre, comme la pierre sur laquelle s'aiguisera le glaive de la justice.

Le Nederlander, *organe protestant cité par le* Tijd *du 9 juin au soir, répond :*

Voici une expression très nette du véritable caractère de la N. S. B. Car cette déclaration de Mussert postule inévitablement la question suivante : Quelle autorité déterminera dans l'Etat nationalsocialiste ce qu'est une lutte religieuse et quand est-elle commencée par les Eglises ?

(1) Lettre pastorale de l'épiscopat hollandais (2. 2. 34) sur les théories et pratiques nationalsocialistes au regard des principes chrétiens : voir *D. C.*, t. 31, col. 521-527.

La réponse n'est pas douteuse. C'est le chef de cet Etat.

Mais alors M. Mussert reconnaît que, dans « son » Etat, l'Eglise sera absolument subordonnée à l'Etat. Ce dernier décidera comment et en quoi l'Eglise pourra agir. Si l'Eglise n'y acquiesce pas, « elle a commencé la lutte religieuse ».

Tout cela est très clair et nous ne nous étonnons aucunement que M. Mussert, dans un moment d'inattention, ait parlé avec tant de netteté. Tôt ou tard, cette parole devait venir.

Le Maasbode *du 29 mai 1936 écrit:*

Parmi d'autres, le non-catholique M. Mussert a cru pouvoir commenter lui-même la dernière lettre de notre archevêque et de nos évêques néerlandais. Provisoirement nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de parler des opinions de ceux qui n'ont aucun titre pour juger, et M. Mussert est parmi ceux-là, notamment sa dernière proclamation le prouve.

Aux yeux des catholiques qui comprennent tant soit peu la dignité du ministère apostolique que remplit un évêque et le pouvoir que l'évêque exerce sur les catholiques baptisés au nom du Christ, la parole épiscopale est décisive: « *Nil sine episcopo.* Rien sans l'évêque. » Le Pape vient de le dire expressément encore ces derniers jours lorsque Mgr Diepen et quelques prêtres de son diocèse étaient reçus en audience.

Explication pratique de la condamnation.

Les Nederlandsche Katholieke Stemmen, *revue du clergé catholique, dans le numéro de juin* 1936, *ont publié quelques indications pratiques concernant l'application de la lettre épiscopale:*

Cette déclaration impose :

a) Un devoir de conscience d'approuver cette condamnation;

b) Le devoir de s'abstenir de tout ce qui, en vertu de la déclaration épiscopale, doit être considéré comme défendu.

Qu'est-ce qui est défendu?

Parce que les évêques déclarent « que ceux qui, à un degré important, accordent leur appui à ce parti ne peuvent pas être admis à la réception des saints sacrements », il suit nécessairement:

a) Qu' « accorder son appui à un degré important » est défendu sous peine de péché mortel;

b) Que *tout* appui donné à la N. S. B. et donc le fait d'en être membre, de voter pour elle et ensuite n'importe quel autre appui est en soi une chose défendue et un péché ;

c) Que par suite « appuyer » la N. S. B. est dans son espèce un péché grave.

Quels sont ceux qui donnent leur appui *à un degré important?* Telles que les choses se présentent actuellement, ce ne sont pas nécessairement tous ceux qui donnent leur adhésion à la N. S. B., qui votent pour elle ou qui assistent à ses réunions. L'importance de l'appui donné à un mouvement semblable dépend notamment de toute la position du mouvement.

Actuellement, on pourrait distinguer deux catégories :

a) Ceux qui donnent leur appui en vertu de la fonction même qu'ils exercent dans la N. S. B. ou par laquelle ils représentent ce mouvement: membres des deux Chambres, des Etats provinciaux ou Conseils municipaux, propagandistes, rédacteurs, collaborateurs et correspondants dont le travail est d'une importance notable, éditeurs et imprimeurs d'écrits nationalsocialistes, colporteurs dans la mesure où aux yeux de la population ils sont vraiment des propagandistes.

b) Ceux qui, sans exercer une telle fonction, donnent de n'importe quelle façon une aide financière ou morale qui est importante soit de sa propre nature, soit en raison des circonstances. Par exemple, celui qui accepte une candidature, qui finance une candidature, celui qui donne les moyens de faire des réunions surtout aux endroits où d'autres locaux appropriés feraient défaut, celui qui est simplement membre de la N. S. B., mais dont la position sociale ou le poids moral dans tout le pays ou dans une région ou localité déterminées sont d'une importance plus qu'ordinaire, ensuite encore les simples membres qui se manifestent de façon très brutale et font une propagande acharnée.

Attitude du parti d'Etat romain-catholique.

Dans le numéro de juin de la *Katholieke Staatspartij*, organe du parti d'Etat catholique, Me C. Goseling, président de ce parti, écrit notamment:

Nous n'avons pas à faire des considérations politiques au sujet de la lettre. Mais nous estimons qu'il est utile et nécessaire de redire très expressément : Il faut éviter même la simple apparence de ce que la lettre pastorale soit utilisée comme un instrument politique.

Cette directive a été donnée par nous immédiatement après la publication de la lettre pastorale de 1934 dans l'article « Leçons pour notre activité », dans le numéro du 24. 2. 34 de notre organe. Sauf quelques paroles individuelles lancées avec un zèle un peu intempestif encore que parfaitement compréhensible, nous pouvons constater avec satisfaction que l'on a observé cette directive dans les rangs de notre parti.

Cela n'a pas toujours été facile. Notre revue a publié le 30 janvier 1936 un article consacré à l'examen de la situation que la N. S. B. a fait naître et empirer par une propagande visant à « former la conscience » des catholiques. Il est visible que l'épiscopat a suivi cette « évolution » de près, et la lettre du 24. 5. 36 prend comme occasion et point de départ le fait que certains ont fait un usage abusif du mandement de 1934 par une explication fausse. Ceci devait provoquer, sous la direction de la N. S. B., une déformation des consciences. Et c'est à cause de cette situation que les évêques ont de nouveau élevé leur voix « en tant que pasteurs des âmes ».

Dans les circonstances indiquées par la lettre, disent les évêques, les moyens de grâce de l'Eglise doivent être refusés. C'est là la parole la plus grave que les pasteurs peuvent prononcer. Devant cette parole, il convient que nous nous taisions avec respect. Nous devons laisser tranquilles nos frères dans la foi qui peuvent être frappés par cette parole, tranquilles en face de leur propre conscience. Car, nous le disons une fois de plus, nous ne lions pas les consciences puisque nous n'avons pas non plus le pouvoir de les délier.

Malheureusement, il faut tenir compte de l'éventualité que certains, par suite d'une conscience erronée, continueront de mal interpréter l'intégrité de notre point de vue et l'honnêteté de notre intention. C'est l'unique raison pour laquelle nous estimons de notre devoir de déclarer avec insistance devant tout le monde que de notre part pas même un simple effort — du reste entièrement déplacé et peu respectueux — n'a été fait pour nous situer sur un terrain où nous ne pouvons ni de devons porter aucune responsabilité. Présenter les choses autrement, c'est dire une contre-vérité. Ceci, nous le déclarons devant Dieu et devant notre conscience.

Dans la véritable communauté de la foi, une idée s'impose à nous en ces jours : que le Saint-Esprit, le *dulcis hospes animae* dirige l'œuvre des pasteurs et la bénisse dans les âmes.

Le *Maasbode* du 4 juin ajoute la réflexion suivante :

Cette déclaration montre une fois de plus, « ce dont aucun catholique intelligent ne doute une seule minute, que M. Mussert et ses conjurés rendent un faux témoignage de la vérité lorsqu'ils affirment ou suggèrent que Leurs Excellences les évêques auraient agi sous l'influence des dirigeants ou des membres du parti d'Etat catholique ».

COMMENTAIRES DE PRESSE NÉERLANDAISE

Du *Maasbode* (catholique) du 25 mai 1936 :

Après avoir montré quelle catégorie de personnes peut encore suivre de bonne foi le mouvement nationalsocialiste, le journal ajoute :

On peut prudemment penser qu'en vue de toutes ces choses possibles, compréhensibles en raison de la confusion actuelle, les évêques ont intentionnellement formulé leur pensée de cette façon (« qui, à un degré important, accordent leur appui »).

Il nous semble que cette seconde parole des évêques constitue un appel urgent à tous les catholiques d'avoir les yeux grandement ouverts sur les dangers propres au nationalsocialisme.

Nos évêques ne parlent pas en politiciens, mais comme les premiers pasteurs de nos âmes, comme les chefs de la vie catholique dans les Pays-Bas, établis par le Saint-Esprit. Ils usent du pouvoir de direction propre à leur ministère épiscopal et l'exercent dans une question qui est le plus étroitement liée aux intérêts spirituels ; ils ont donc tout le droit de faire appel à la docilité de tous.

Leur parole ne signifie pas que les catholiques ne peuvent pas poursuivre tel ou tel idéal politique ou social, différent de ce qui existe actuellement dans le domaine politique ou social.

Leur parole ne signifie pas qu'une convenable liberté d'exprimer son opinion ou une convenable liberté de différer d'opinion ne puisse exister. Elle signifie exactement ce qu'elle dit : Les catholiques ne sont pas à leur place dans un groupement politique qui, pour plus d'une raison et à plus d'un point de vue, est dangereux pour la foi personnelle des fidèles et pour la position de l'Église.

En ce moment et dans les circonstances actuelles, les catholiques néerlandais doivent poursuivre le bien qu'ils désirent, par le moyen d'une union solide, afin que des biens supérieurs à ceux poursuivis ne soient menacés par des divisions internes.

Du *Tijd* du 6. 6. 36, nous traduisons les principaux passages d'un article signé H. et publié sous le titre « Qu'est-ce que déclarent les évêques ? »

Le mandement de 1934 où l'épiscopat prit position contre le fascisme et le nationalsocialisme était jusqu'ici l'objet d'un double malentendu : quelques-uns, par trop zélés, y lisaient trop, beaucoup de sympathisants des courants intéressés y voyaient trop peu. D'un côté, on prétendait parfois, dans le feu d'un discours ou d'un article moins bien pesé, que le mandement interdisait formellement d'être membre de la N. S. B. ; de l'autre côté, on opinait sans hésitation que tant qu'une telle interdiction n'existait pas, tout membre ou fonctionnaire catholique de la N. S. B. pouvait agir et parler comme si rien n'était. Les deux explications ne sont pas conformes à la vérité.

L'adhésion à la N. S. B. ou aux autres organisations similaires n'a pas été formellement interdite dans le mandement de Carême, mais il n'en suit nullement que sur cette question le catholique soit entièrement libre d'agir.

Les évêques possèdent un double pouvoir : le pouvoir d'enseigner et le pouvoir de gouverner... De ce dernier pouvoir de gouverner les évêques n'ont pas fait usage dans le mandement. Ils n'ont donc pas édicté une interdiction formelle dont la violation serait déjà un mal par le seul fait qu'elle constituerait une désobéissance et demanderait les sanctions de l'Église. [...]

Non, ils ont agi en tant que détenteurs légitimes et suprêmes de l'autorité enseignante de l'Eglise dans les Pays-Bas et, à ce titre, ils ont enseigné qu'il est défendu de venir en aide à la N. S. B. Le mandement de carême n'allait pas plus loin. On laissait le soin aux confesseurs et aux fidèles eux-mêmes d'en tirer les conséquences nécessaires.

Cette conséquence nécessaire était la suivante : Celui qui accordait quand même son appui à la N. S. B. posait un acte dont l'autorité doctrinale la plus élevée de l'Eglise dans notre pays avait déclaré l'illicéité ; donc, si cet appui était d'un degré important, l'illicéité était également d'une gravité correspondante, c'est-à-dire qu'il y avait péché grave. Celui qui persistait dans cet acte méritait la sanction qui correspond à cette persévérance : le refus des saints sacrements.

Or, cette conséquence, beaucoup n'ont pas voulu ou osé l'accepter à la suite du mandement de Carême, tant parmi les laïques catholiques intéressés que parmi le clergé. C'est pourquoi les évêques eux-mêmes ont tiré la conséquence de ce qu'ils ont écrit en 1934. Essentiellement, rien n'est changé. La lettre ne contient toujours pas d'interdiction... mais les évêques expriment les conséquences qu'on aurait dû en tirer dès le commencement.

Le journal catholique de Bois-le-Duc, *Het Huisgezin*, publia un commentaire que le *Maasbode* du 8. 6. 36 qualifiait d'officieux et qui diffère un peu de celui du *Tijd*.

Après avoir distingué entre le pouvoir de juridiction et le pouvoir de magistère des évêques, ce commentaire du *Huisgezin* affirme que le mandement du 2 février 1934 comportait l'exercice de ce double pouvoir, puisque ce mandement contenait positivement l'interdiction faite par les évêques aux personnes qui occupent une place plus marquante dans la vie ou dans l'Action catholiques.

Le commentaire continue :

Dans la lettre épiscopale du 6 mai dernier les évêques, à notre avis, ne font pas usage de leur pouvoir de juridiction, ils n'imposent pas un commandement nouveau. Mais d'autant plus importante est la déclaration qu'ils donnent par leur enseignement, déclaration qui fait suite à ce qu'ils avaient auparavant déjà exposé à tout le monde en vertu de leur pouvoir de magistère, déclaration qui en vertu de la loi naturelle elle-même aura sa conséquence pour la conscience :

« Ceux qui, à un degré important, accordent leur appui à la N. S. B. ne peuvent pas être admis à la réception des saints sacrements. »

L'épiscopat les marque au fer comme des pécheurs publics à qui, selon le droit canon, il faut refuser les sacrements jusqu'à ce qu'ils aient fait pénitence et réparé le scandale public.

Het Volk (organe socialiste), cité par le *Tijd* du 27. 5. 36, écrit de son côté :

L'Eglise catholique manifeste beaucoup de prudence à l'égard du fascisme. La prudence est certainement une vertu. Mais la vertu ne doit pas dégénérer en hésitation. Il est mal d'hésiter devant le mal. Or, l'attitude de l'autorité spirituelle catholique manifeste nettement de l'hésitation.

Cette hésitation, non entièrement surmontée, toujours pour couper les ponts, nous semble dans les Pays-Bas difficilement compréhensible pour les catholiques. Dans un pays comme le nôtre — et il en est de même en Allemagne, — où les catholiques forment une minorité,

le nationalsocialisme, avec sa prétention d'établir « l'Etat total », ne peut signifier que le naufrage de l'Eglise catholique.

C'est pourquoi nous avons confiance que cette Eglise finira néanmoins par condamner absolument le nationalsocialisme.

Le *Tijd* du 12. 6. 36 répond à l'organe socialiste en disant :

Près de vingt ans, chaque année de nouveau, une lettre de l'épiscopat néerlandais est lue dans toutes les églises catholiques pour rappeler sans cesse aux fidèles qu'il leur est très rigoureusement défendu de donner leur adhésion ou toute autre forme d'appui aux organisations, partis ou publications socialistes.

Pendant tout ce temps, *Het Volk*, lors de chaque élection, ne cesse ses efforts d'inculquer à des hésitants catholiques qu'ils pouvaient parfaitement s'organiser et voter socialiste. On disait que les encycliques du Pape, comparées au manifeste communiste de Marx, étaient du « bousillage ». Tout ce que les évêques avaient jamais déclaré était mis à l'ombre ou l'on s'en moquait. Enfin, souvent la façon dont la presse de propagande socialiste excitait les catholiques contre l'autorité de leur propre Eglise dépassait les bornes de l'honnêteté la plus élémentaire.

Et maintenant ?

Cette même presse qui n'a jamais manifesté un grain d'honnêteté envers la lettre épiscopale contre le socialisme, a l'audace de nous faire la leçon à propos de l'explication que nous croyions devoir donner de la nouvelle lettre épiscopale contre le nationalsocialisme.

Plus fort que cela : *Het Volk* pousse l'audace, en négligeant tout notre raisonnement, comme d'habitude, de nous accuser que sciemment et volontairement nous avons affaibli la portée de la lettre des évêques.

COMMENTAIRES ÉTRANGERS

Le *Voelkische Beobachter* du 26. 5. 36 de Munich s'est mêlé de cette question en écrivant :

Cette mesure prise contre un mouvement dont le programme prend la défense des principes du christianisme positif ne s'explique qu'à cause du constant accroissement de la N. S. B. dans laquelle les partis politiques existants et principalement le parti d'Etat romain-catholique voient une menace pour leur existence.

Il faut attendre pour voir si la pression inouïe exercée par cette lettre pastorale sur la conscience des membres catholiques de la N. S. B. apparaîtra un moyen efficace dans la lutte du parti d'État romain-catholique contre la N. S. B. Il devrait être inutile de dire que dans cette lutte il ne s'agit pas de questions religieuses, mais de questions de Weltanschauung politique. La N. S. B. voit dans l'Etat de partis, tel qu'il existe en Hollande avec toutes les vicissitudes qui l'accompagnent, un grave danger pour le maintien de l'Etat et tend donc vers un renouvellement politique.

La *Reichspost* de Vienne (26. 5. 36) contient un article sur cette condamnation prononcée par l'épiscopat néerlandais. En voici la traduction :

... C'est le nationalsocialisme lui-même qui établit une séparation bien accentuée ou qui fait établir cette séparation par ses orateurs entre sa Weltanschauung, dont il vante l'absolue nouveauté, et le christianisme. Il ne se contente pas d'être simplement un parti politique, exigeant de ses membres certaines idées politiques et une certaine conduite politique, mais il se nomme lui-même un mouvement spirituel révolutionnaire prétendûment totalitaire et un système d'idées adapté à la race nordique et rejetant les dogmes des « vieilles puissances », comme disent Alfred Rosenberg et les autres crieurs contre le christianisme. Les « vieilles puissances », les catholiques ainsi que les protestants fidèles à l'Evangile ne peuvent faire autrement que d'enregistrer cette situation et d'orienter leur conduite conformément à cet état de choses.

Là où il domine, le nationalsocialisme se sent débarrassé de toutes les entraves et de tous les égards. Il montre ouvertement son blason. Il y vit vraiment sa théorie et sa pratique. Là il détruit la force défensive que les « vieilles puissances » possèdent dans la presse confessionnelle ; là il démolit les organisations confessionnelles et il fait la guerre à l'école confessionnelle et cherche par tous les moyens à s'adjuger l'éducation de la jeunesse, c'est-à-dire à la soumettre à une formation libérée de toute influence religieuse et ecclésiastique ; là il tolère ou favorise même la littérature hostile à l'Eglise et tous les ouvrages agressifs du nouveau paganisme. Là il ne voit aucun inconvénient à ce que les projets religieux les plus aventureux et les plus fantastiques se donnent pour le vrai nationalsocialisme et que tout marche sous le drapeau nationalsocialiste, depuis les destructeurs de la Bible jusqu'aux adorateurs de Wotan, depuis les adeptes du bouddhisme jusqu'aux adorateurs du feu, depuis les fidèles du mythe du sang jusqu'aux athées déclarés. Là il ne fait pas de mystère et ne cache pas sa pratique de considérer le christianisme et l'Eglise comme une chose étrangère et contraire, comme une chose gênante et incommode.

Mais au delà des frontières de sa domination, dans les régions qu'il voudrait tout d'abord gagner et incorporer, le nationalsocialisme a coutume d'user de l'anneau de Gygès. Là, il fait appel au « christianisme positif » ; là, il se recommande comme le défenseur des Eglises chrétiennes contre le bolchevisme et la propagande des sans-Dieu ; là il expédie, comme nous l'avons vécu en Autriche, ses troupes de propagande dans les Eglises pour que les fidèles puissent se convaincre par leurs propres yeux de la piété chrétienne des nationalsocialistes et les suivre sans scrupule de conscience.

Lorsque les évêques de Hollande se plaignent dans leur lettre pastorale qu'on a abusé de leur premier avertissement contre les dangereux courants de notre temps par des « explications sophistiques », cela nous rappelle les méthodes de propagande que le nationalsocialisme a employées partout. Toutefois, depuis qu'existe aux yeux de tous l'exemple avertisseur de la réalité nationalsocialiste du troisième Reich, il sera difficile de faire passer auprès des véritables catholiques le nationalsocialisme comme un de ces « ismes » parfaitement innocents. L'avertissement de l'épiscopat hollandais contient comme point essentiel la constatation qu'un triomphe du nationalsocialisme nuirait gravement à l'Église dans les Pays-Bas et rendrait en grande mesure son activité impossible.

Tout homme renseigné peut compléter la phrase : « comme dans le troisième Reich ». Personne ne peut servir deux maîtres, aucun homme qui jouit encore de jugement ne peut suivre deux Weltanschauungen, celle du nationalsocialisme et celle du catholicisme, puisque l'incompatibilité des deux est établie.

En tant que Weltanschauung, le nationalsocialisme est une chose impossible et donc défendue aux catholiques. C'est là le sens de l'avertissement épiscopal.

Par leurs déclarations, définitions et interprétations hostiles à l'Eglise, les orateurs eux-mêmes du nationalsocialisme ont provoqué ce jugement. Celui qui est capable de réfléchir doit approuver l'épiscopat néerlandais. L'Eglise ne peut pas garder le silence si l'on essaye de remplacer la confession chrétienne par un mythe problématique.

Que le nationalsocialisme endosse sa responsabilité pour ses expériences politiques ; le résultat sera à ses propres risques. Mais lorsque, dans sa passion totalitaire, il s'égare dans le domaine de la religion et de la Weltanschauung, il doit s'attendre qu'aux faux pas et aux égarements, on lui rappelle son incapacité et ses insuffisances.

ACADÉMIE FRANÇAISE (1)

Réception de M. Louis Gillet successeur de M. Albert Besnard

Discours de M. Louis Gillet

M. LOUIS GILLET, ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. BESNARD, y est venu prendre séance le 11 juin 1936 et a prononcé le discours suivant :

Remerciement à l'Académie.

MESSIEURS,

Vous permettrez à un critique d'art de commencer par évoquer l'image d'un tableau : c'est le *Parnasse* de Poussin, au musée du Prado. Vous rappelez-vous, dans ce bois sacré, parmi les présences divines et l'assemblée des grands poètes, le rustique néophyte qui s'incline devant Apollon, avec un si humble maintien et une attitude si timide de piété et d'initiation ? Voilà, Messieurs, ce que j'éprouve, au moment où vous m'accueillez dans votre compagnie : je reconnais parmi vous des hommes qui sont mes maîtres et à qui je dois tout ; j'en cherche d'autres qui n'y sont plus, mais dont je sens encore l'esprit et la présence. Je trouve en moi, dans cet instant, avec la reconnaissance, le double sentiment le plus cher à mon cœur : l'admiration et l'amitié. Pourquoi faut-il, hélas! que vienne s'y mêler le chagrin de la perte cruelle qui met en deuil la poésie ?

ÉLOGE D'ALBERT BESNARD

En appelant à cette place un historien de l'art, vous avez pensé à confier à un spécialiste l'éloge d'un grand peintre. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Beaux-Arts, en France, ont commencé de faire bon ménage avec les bonnes lettres.

L'écrivain

La peinture n'est pas un art bavard.

M. Albert Besnard estimait toutefois, selon un mot célèbre, que l'avantage de la peinture est de n'être pas « un art bavard » ; toute sa vie, il s'est abstenu de manifestes. Pour un peintre, et surtout pour un peintre de son espèce, il existe, n'en doutons pas, un péché de littérature. Et qu'y a-t-il pour lui, en dehors du spectacle que saisit son regard, en dehors de ce tissu de choses colorées, d'échanges, de reflets qui composent à ses yeux la tapisserie de l'univers ?

Mais on conçoit aussi que, pour un homme ainsi fait, construit pour la contemplation et l'imagination pure, l'art d'écrire soit un emploi inutile et suspect, quelque chose qui n'est pas de jeu. C'est ce qu'il disait, un jour, avec une sorte de terreur comique, en prétendant que la plume devrait être rangée dans la catégorie des armes prohibées.

Avouons pourtant qu'il se servait assez bien de la sienne ; quoi qu'il fît, il ne pouvait s'empêcher de le faire avec grâce. Ce n'était même pas, pour lui, un violon d'Ingres ; c'était un délassement, une façon de se dégourdir les doigts, un hors-d'œuvre à côté de son œuvre immense. Il faisait cela comme il a fait de tout le reste, comme il s'est essayé dans le vitrail, dans la tapisserie, jusqu'à décorer un piano (lui qui détestait la musique). « Il faut toujours faire ce qu'on ne sait pas! », disait-il. C'était en lui une forme de l'esprit d'aventure, qui avait fait de lui, dans sa jeunesse, un brillant cavalier et un sauteur d'obstacles : goût du risque, du jeu, goût de conquérant, peut-être hérité de ses ancêtres normands (sa famille était de Séez, et dans ses derniers jours, le vieillard aimait à revenir promener sa rêverie sur les quais d'Honfleur, d'où partirent jadis tant de voiles, et où il se plaisait à refaire lui-même en songe le voyage de sa vie). Cet instinct, qui l'avait conduit outre-monts, outre-mers, c'est lui qui le poussait à tenter, dans son art, tous les domaines, l'un après l'autre, à tenir les gageures les plus audacieuses, les équilibres les plus compromettants, et qui s'accompagnait toujours, au fond, de la confiance en des ressources qui lui permettaient de tout oser.

Bagage littéraire et critique d'art.
Il estimait son entrée à l'Académie comme un hommage à la peinture française.

Peu de choses lui firent plus plaisir, Messieurs, que la faveur d'entrer dans votre compagnie. Il s'émerveillait de cette grâce, comme s'il ne l'avait qu'à demi méritée. On eût dit qu'il comptait pour rien son bagage littéraire, comme s'il n'y voyait qu'un ouvrage d'amateur, — encore qu'il n'y ait pas d'homme de lettres qui ne pût se faire honneur d'avoir écrit *l'Homme en rose* ou le délicieux volume d'*Annecy*, ou telle causerie sur le « Pastel », où se trouve un parallèle de La Tour et de Peronneau, qui témoigne d'une si vive intelligence critique. Leçon magistrale, où votre confrère nous fait voir à quel point il avait médité sur son art. Cependant, il n'y attachait aucune vanité. Il ne se flattait d'être autre chose qu'un écrivain d'occasion et s'étonnait de votre indulgence, comme s'il n'avait pas eu d'autres titres à votre choix, et qu'il ne fût pas digne de vous de vouloir honorer un des plus beaux esprits du siècle et de rendre hommage, en lui, à la gloire de la peinture française!

Sa personnalité de peintre

Les « toiles qui faisaient scandale au Salon ».

Pour moi, Messieurs, depuis quarante ans, si je fais ce retour en arrière, je vois cette grande œuvre qui m'accompagne et qui jalonne ou qui étoile

(1) Séance du 11. 6. 36. La dernière réception qui eut lieu à l'Académie française (le 23. 4. 36) a été celle de Claude Farrère (cf. *D. C.*, t. 35, col. 1219-1250). M. André Bellessort (cf. *D. C.*, t. 35, col. 835-866) a été reçu le 26. 3. 36 ; M. Jacques Bainville, successeur de Raymond Poincaré, a été reçu le 7 novembre 1935 (cf. *D. C.*, t. 34, col. 899-929). La réception du maréchal Franchet d'Esperey, successeur du maréchal Lyautey, eut lieu le 20 juin 1935 et s'encadra dans la série des fêtes données du 17 au 20 juin, à l'occasion du tricentenaire de l'Académie. Nous avons donné de ces fêtes un compte rendu détaillé, précédé de deux tableaux dont le premier contient la nomenclature des titulaires actuels des quarante fauteuils (avec dates d'élection et de réception de chacun des titulaires, le nom de celui qui l'a reçu ; les références aux *Questions Actuelles* et à *la Documentation Catholique*) ; le second de ces tableaux donne la liste des titulaires de chacun des fauteuils depuis 1635, date de la fondation de l'Académie (cf. *D. C.*, t. 34, col. 11-44).

toutes les étapes de ma vie. Je revois, dans leur fraîcheur, ces toiles qui faisaient scandale au Salon, ces figures sans bords, d'une substance poreuse et comme phosphorescente, ces portraits fringants, provocants, diaprés et riants dans la brusque illumination des herses et des rampes ; ces créatures ambiguës, romanesques, irisées comme des songes, passant d'un salon éclairé au balcon inondé de lune, suspendues entre deux lueurs et comme entre deux nuits, celle des lampes et celle des étoiles... Quels jeux, quels prismes, quelles batailles autour de ces caprices! Quelles fêtes, quelles charmantes et ingénieuses pyrotechnies! Un jour, dans ces dernières années, j'eus l'honneur d'être l'hôte d'une noble maison polonaise, toute pleine des souvenirs d'Aurore de Kœnigsmark, de George Sand et de Chopin. Il y avait là un petit musée, un touchant Luxembourg perdu au milieu de ces pins du Nord longtemps captifs. Le défunt maître du logis, au temps de la Pologne prisonnière, allait tous les ans à Paris faire emplette de peintures nouvelles, faire provision d'air respirable. Sa veuve me faisait les honneurs de ses collections. Soudain, j'y reconnus cette toile fameuse, jadis tant discutée, ces étonnants *Poneys tourmentés par les taons*, masses de flammes, gerbes d'éclairs qui piaffaient sur un sable rose, fouettés de rayons, éclaboussés d'écume, au bord de la vague de Neptune. A cette vue, toute ma jeunesse me sauta au visage : et quel bonheur, me disais-je, que ces quadrupèdes étincelants eussent été, en somme, en ces lieux délivrés, des messagers d'aurore et les courriers de la victoire!

Le malheur veut que j'aie eu peu d'occasions de connaître personnellement l'enchanteur. La crainte est une forme de l'admiration. C'est ainsi que je n'ai approché votre confrère qu'assez tard. Je revois encore, en vous parlant, sa stature imposante, son volume, son tonnage, toute sa structure de dimensions superbes et un peu extra-normales, toujours vêtue d'étoffes anglaises et flottantes, et que surmontait sa belle tête patricienne de vieux Tintoret.

« *Physiquement un animal de la grande espèce.* »

On sentait que la nature n'avait pas lésiné, lui avait fait en toute chose une mesure généreuse. Il était physiquement un animal de la grande espèce. Il se jouait lui-même, tout le premier, de ses apparences considérables. Lorsqu'il rencontrait, dit l'histoire, une certaine dame qu'il lui arrivait de croiser quelquefois sur son escalier, et qu'il préférait faire mine de ne pas reconnaître : « Je fais, disait-il plaisamment, ce que je peux pour m'effacer, mais ce n'est pas commode. » En effet, il ne pouvait guère passer inaperçu. Ce qui charmait en lui, c'était le contraste de sa majesté avec tant de sensibilité et de délicatesse : cette voix flûtée et musicale, ces mains adroites, ces mains de fée, et ce regard, et ce sourire. On s'étonnait alors que, dans cette machine massive, rien ne donnât l'idée du poids, du terre-à-terre, mais tout parlait d'élan, de légèreté, de libération. On sentait le ressort, le coup d'aile, ce qu'en jargon de danse on appelle le « ballon », comme d'une montgolfière avant le « lâchez tout! », prête à faire là-haut des pleins ciels.

« *Il était somptueux.* »

Cet être vaste était naturellement opulent. Ce n'est pas assez de dire qu'il était magnifique : il était somptueux. Tout en lui écartait l'idée de la mesquinerie. Du reste, rien ne sentait non plus le rapin, la bohème. Sans aucune recherche, sans ombre d'ostentation, c'était un seigneur, un gentilhomme. Rien de convenu, aucune morgue, une extrême pudeur, allant presque jusqu'à la timidité, et, en même temps, un abandon, un naturel d'enfant. Il était décoratif, sans pouvoir se contraindre à être officiel. Il avait de l'ardeur et de la nonchalance, de l'impatience et du détachement, une fringale de vivre et une soif de labeur et de production. Il raffolait des couleurs vives, de l'orangé surtout, nuance qu'il prétendait douée de vertus apéritives ; il voulait sur sa table une nappe de ce ton, pour se mettre en appétit, et, pour compléter le tableau, rêvait de servantes rousses habillées de tabliers roses. Il adorait les fleurs, les femmes, les nuages, les enfants et les bêtes. Dans son voyage aux Indes, il ne put se passer d'un singe. Dans les débuts de son mariage, faute d'écurie, il eut des ânes qu'il logeait dans sa cave, où les convives rapportent qu'on les entendait braire. Il les attelait en flèche à un cabriolet, et, dans cet équipage, faisait le tour du lac avec Mme Besnard. Ce n'était pas par goût de la publicité, mais pourquoi, par respect humain, se priver d'un plaisir? Dans la suite, il eut des chevaux, qui firent, à maintes reprises, comme ceux de Rubens, les frais de ses tableaux, et, plus tard encore, une automobile, quand décidément la cavalerie refusa de le porter. Cette voiture, large comme une roulotte, était célèbre sur le Corso. Je gage pourtant que, dans ce carrosse, au faîte des honneurs, le grand peintre n'était pas plus heureux qu'aux jours déjà lointains où il menait ses bourricots, pareil à ce héros biblique, Samuel, fils de Cis, lequel partit un beau matin en quête des ânesses de son père et trouva un royaume.

Origines. Débuts de sa carrière

Il y a, Messieurs, dans ces vies prédestinées, des signes quasi divins de leur vocation. La mère de M. Besnard, veuve de bonne heure, vivait place de Furstemberg, sur ce petit préau, d'aspect provincial, où subsiste la forme du cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés. A cette date, Eugène Delacroix, qui travaillait alors à ses fresques de Saint-Sulpice, habitait la même maison. L'enfant, âgé d'une dizaine d'années, croisa maintes fois dans la rue le maigre, consumé, maladif Lucifer à tête de lion, à crinière de jais, noyée dans un foulard de soie de couleur feu, et se souvenait encore, quand il allait au catéchisme, d'avoir vu Delacroix, sur ses échafaudages, lutter, comme Jacob, avec l'ange. Le vieux maître sut-il deviner dans le petit Besnard celui qui serait son successeur, l'enfant qui ramasserait sa palette héroïque, le dernier qui jouerait après lui le grand jeu et livrerait la suprême partie de la grande peinture? Plus tard, à Rome, dans le *palazzo* qu'avait loué sa mère, le jeune homme devait faire une nouvelle rencontre : c'était celle de l'abbé Liszt, vieil aigle chargé de souvenirs, gravissant avec lenteur les degrés que le jeune peintre avalait quatre à quatre ; le vieillard souriait au passage de la jeunesse. Ainsi se touchaient le passé, l'avenir et se faisait mystérieusement la relève de la gloire.

Influence de sa mère.

La mère de Besnard, comme celle du baron Gros, était miniaturiste, élève distinguée de Mme de Mirbel : mère tendre, à l'amour alarmé et autoritaire,

auprès de qui le petit garçon fut élevé presque en jeune fille. Un ami de la maison, le peintre Jean Brémond, complétait les leçons. Ce fut, pour l'adolescent, un vrai père spirituel. C'était un élève d'Ingres, mais un élève troublé et sentant le fagot, un inquiet, un dévot de Corrège, avec toute sorte de côtés baroques, tout un reste rebelle du XVIIIe siècle, réfractaire au *credo* de l'*Apothéose d'Homère*. Besnard nous a laissé ses traits dans une belle eau-forte, et une précieuse étude sur son œuvre. Ce dut être un maître parfait. Albert Besnard, Messieurs, n'en reconnut jamais d'autre. Huit jours avant sa mort, il fit appeler à son chevet l'actif conservateur d'un musée parisien : c'était pour lui enjoindre, au nom de l'amitié, de faire entrer au Louvre un portrait de Brémond. Le vieillard, aux portes de la mort, se retourne vers le professeur envers qui la vie fut ingrate, pour lui tendre la main, le tirer avec lui dans l'immortalité.

Le « Prix de Rome ».
Sa vie dans la métropole du monde.

Le Prix de Rome à 25 ans, ce n'est pas la fin des études ; c'est du moins le commencement des études supérieures. Rome, pour l'élève de Brémond, après Fontainebleau et le Louvre, n'a peut-être rien à apprendre de bien nouveau ; mais le fait d'arriver à Rome, pour une âme bien faite, c'est toujours une seconde naissance. Les plus belles choses, dans les musées, ce sont toujours des fleurs coupées : à Rome, elles poussent en pleine terre. Les athlètes de la Sixtine et les déesses de la Farnésine se promènent encore dans les venelles du Transtévère. C'est à Rome que l'on comprend la familiarité, l'aimable bonhomie du génie. Le palais y coudoie sans façon la fruiterie, la trattoria populaire y bavarde à côté du portail de Bernin ou de Borromini. La fille du peuple, à la fontaine, fait un geste de Raphaël. Ce qu'on apprend ailleurs comme des formules d'atelier, devient le pain de tous les jours : les chefs-d'œuvre ne sont pas des monstres, des prodiges, des choses tombées du ciel comme des aérolithes ; ils existent en liberté, dans une grande fresque en vacances. On est dans le secret, dans les coulisses de la comédie, là où les personnages essayent leurs répliques et leur rôle, *in cerca d'autore*, comme dit Pirandello, dans l'attente d'un auteur.

C'était encore la Rome d'autrefois, la Rome de Pie IX, de Stendhal, et presque du président de Brosses, la ville grandiose et à demi villageoise, qui s'essayait timidement à son rôle de capitale, sans avoir encore perdu son caractère patriarcal de mère et de métropole du monde : elle hésitait à échanger le royaume des cieux pour l'empire de la terre. Elle avait conservé son rythme paresseux, bercé par le son des cloches de l'*Ave Maria*, entre les pins du Janicule et les solitudes de l'Aventin, et ne rêvait pas encore de prendre son allure moderne, sabrée de voies triomphales et d'avenues rectilignes et militaires. De toutes parts, les bois, les jardins, la campagne, envahissaient ses murs ; le Forum n'était qu'un espace d'abandon et de rêverie. L'*Agro* demeurait le désert auguste de Poussin, jusqu'au suaire de boues et de sable qui ensevelissaient l'Ostie de Monique et d'Augustin, et aux collines ravissantes, épicuriennes et aérées, de Frascati et de Tivoli. Chasses et galops juvéniles, courses avec Aimé Morot, ivresse du vent, de l'espace et de la liberté ! Le soir, on quittait l'habit rouge pour le frac, et l'on se rendait, après le théâtre, prendre des sorbets au *Veglione*, chez la princesse Bonaparte, marquise Roccagiovine, ou, dans son petit Palazzo dell'Orso, chez la princesse Charlotte, la mère du comte Primoli, notre cher Primoli, notre inoubliable Gégé.

Son mariage.

C'est à Rome enfin que le jeune homme, tout en s'imprégnant de la *Gaya Scienza*, reçoit le plus beau des dons de sa vie, celle qui devait être sa femme et demeurer sa compagne pendant plus de cinquante ans. C'était un sculpteur de grand talent, faite elle-même comme on dit que le sont les déesses : sa beauté évoquait les caryatides et les roses. Que de fois, dans de tendres tableaux, des eaux-fortes plus exquises encore, l'artiste nous a fait la confidence de son bonheur ! Il me semble, Messieurs, que, dans le récit de cette vie illustre, il serait injuste d'oublier la femme de tête et de caractère qui en fut à la fois les délices et le gouvernement. Il était le poète, elle était l'homme d'Etat de l'association. Il planait, elle administrait. Elle tenait les rênes de la maison, dont elle était, pour ainsi dire, le côté politique. Il y a plus. Je croirais volontiers que, dans le couple, il était l'élément émotif et cordial ; elle, l'élément cérébral et intellectuel.

Retour à Paris : « Branle-bas dans les arts ».

Le jeune ménage passa sa lune de miel à Londres, où Mme Besnard avait des commandes à exécuter. Mais, à cette date, ce n'est ni à Rome ni en Angleterre que se trouvaient la vie des arts et le centre du beau : Paris était l'école du monde. Rien de plus beau dans notre histoire, Messieurs, que le spectacle d'une si rapide, d'une si soudaine résurrection : la France, à peine guérie des revers les plus cruels, à force de génie, arrachait l'admiration de l'univers. Elle renouvelait les miracles d'Athènes. Elle inventait un art et une poésie. Corot venait de mourir et l'intrépide Edouard Manet ; mais Rodin s'avançait, et une génération splendide : Degas, Renoir, Cézanne, Monet, Pissarro, Sisley, bientôt suivis de Gauguin, de Van Gogh, de Seurat — la phalange la plus éclatante et la plus homogène que l'on eût vue dans l'art depuis le cercle de Watteau. Ces maîtres opéraient le plus spirituel branle-bas dans les arts. Par une méthode inédite, ils étaient en train de bousculer le vocabulaire ; ils rafraîchissaient à la fois, la forme et la palette, et exécutaient sur le langage et la grammaire du dessin, le travail le plus fécond et le plus radical qui eût été entrepris depuis les ateliers florentins du *Quattrocento*. Le monde entier venait se rajeunir à cette jouvence. Le grave Eugène Carrière, le sérieux Fantin-Latour rouvraient le monde du cœur, le royaume de l'intimité, et le noble hiérophante, le maître des grisailles spacieuses et des calmes Elysées, Pierre Puvis de Chavannes, ramassant les pinceaux échappés à son maître Chassériau, chantait les destinées immortelles de la France, peignait l'*Enfance de sainte Geneviève* et le *Ludus pro patria*.

Ses grandes œuvres

Albert Besnard avait 35 ans : il brûlait d'êt[re] de la fête. Il ne pouvait plus compter parmi l[es] militants. Les expositions du groupe impressio[n]niste venaient de finir comme il arrivait à Pari[s], mais, à Londres, il avait vu Turner et Constabl[e], ces deux sources de Claude Monet. Il adopta spo[n]tanément le langage fleuri qui convenait à sa natu[re]

de luxe, la palette chatoyante, la gracieuse Iris de reflets qui dissipaient les ombres, faisaient ondoyer les contours, et remplaçaient, dans la peinture, tout ce qui était rigide et opaque, par une souple écharpe d'arc-en-ciel et par un écrin de feux et de pierreries. Jeux charmants, effets fugitifs, paradoxes de virtuose, qui nous proposent, au lieu des aspects convenus de la réalité, de brillantes énigmes, des vapeurs, des mirages. La nature se change en une immense opale, se dissout en moires, en diaprures ; c'est la perle de Cléopâtre. Mais la part propre de Besnard ne réside pas dans ces exercices. Ce n'étaient que des grandes manœuvres en vue d'une œuvre plus importante. Il restait à utiliser les leçons de l'impressionnisme et à les appliquer à la grande composition. Ce fut l'œuvre de Besnard à la mairie du Louvre et à l'Ecole de pharmacie.

Mairie du Louvre. École de pharmacie.

Peu de Parisiens se doutent qu'il y a là, dans ce quartier de l'Observatoire et des anciennes Feuillantines, une des choses parfaites de notre temps, une de celles où le visiteur retrouve le mieux l'atmosphère de certaines sacristies, de certaines chapelles de Toscane : un esprit léger se joue sur les murs, les écarte, semble y ouvrir des jours et des fenêtres. Je ne sais trop pourquoi le mot d'apothicaire, depuis Molière, fait sourire, et l'uniforme des vitrines modernes de pharmaciens, avec leurs inexplicables bocaux de verre bleus et rouges, ne paraît pas un sujet très propre à la peinture : il n'a donné lieu, en fait d'art, qu'à une facétie de Meilhac et Halévy, définissant l'impressionnisme par l'exemple d'un monsieur qui, faisant les cent pas, le soir, devant une pharmacie, où il attend une petite dame, se colorerait en bleu devant le bocal bleu, en rouge devant le bocal rouge. Et cependant, une pharmacie peut être une chose charmante. Je songe à celle de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, ou à des pharmacies de couvents du Portugal, ou à ce qu'était, avant la guerre, celle de l'hospice de Château-Thierry : ces beaux alignements de poteries, ces architectures de faïences, ces jarres, ces cornets, ces cylindres d'onguents et d'aromates, d'où sortait comme un baume le parfum diffus, composite et confit de toutes les essences et de toutes les herbes de la Saint-Jean. On dirait que l'artiste n'a eu qu'à frapper de sa baguette ces vases un peu magiques, pour en faire jaillir des figures et des scènes vivantes : l'idée abstraite s'ouvre comme un coffret et laisse échapper ses trésors. L'invention est un enchantement. D'un côté, c'est l'histoire des simples : la récolte, la pastorale, puis la préparation de l'homme de l'art, l'alambic, la cornue et le laboratoire. En face, sur le mur opposé, les bienfaits des remèdes, diptyque ravissant, la *Malade*, la *Convalescente*, touchantes scènes de miracles qu'on croirait empruntées à quelque « vie de saint », à une légende dorée de la tendresse et de la charité. Plus loin, c'est la partie théorique du sujet, l'enseignement, la promenade botanique et les belles scènes d'amphithéâtre, dont les essaims studieux reprennent les motifs classiques des *Sermons* ou des *Leçons d'anatomie*. Tout cela est plein d'un esprit de *Vita Nuova*, d'une espèce d'allégresse et de vif argent, comme l'éclat de vergers en fleurs. Au-dessous, court une frise célèbre, qui esquisse en ébauches fougueuses une genèse darwiniste, une histoire, à grands traits, de la création et du progrès. Hymne à la science, à la foi nouvelle, que le jeune maître devait continuer et reprendre, avec tout un orchestre de ressources nouvelles, dans une suite d'ouvrages fameux, à la Sorbonne, dans l'allégorie cosmique de l'amphithéâtre de chimie, ou à l'Hôtel de Ville, dans ce disque vertigineux du plafond des sciences, cette peinture « astrale », disait M. Taine, rayée de météores et emplie de la terreur énorme de l'abîme, des rondes et des archipels flamboyants des soleils et des nébuleuses. Œuvres ambitieuses, œuvres superbes, que seul un Besnard pouvait peindre : mais je n'y retrouve plus, à mon gré, la fraîcheur et le naturel de l'Ecole de pharmacie, et cette mélodie et ce charme irremplaçable : la jeunesse.

Chapelle de l'hôpital de Berck.

Je n'hésiterais pas à tenir ces délicieuses peintures pour le chef-d'œuvre de votre confrère, s'il n'avait fait un jour celles de la chapelle de l'hôpital de Berck. La santé d'un de ses fils exigeait des soins, l'iode, le sel, le vent de la mer. Pour lui, l'artiste quitta tout : succès, carrière, clientèle, et ce Paris dont il commençait à être l'enfant gâté. Il ne fut plus que père. Il en fut récompensé par sa plus belle idée. La chapelle du sanatorium (1) où son enfant gisait, parmi des centaines d'autres petits lits blancs, s'élevait sous le vocable d'une reine charitable : sainte Elisabeth de Hongrie. Il obtint de la supérieure la permission de la décorer. Ce fut comme une prière et une action de grâces. Il touchait à la cinquantaine. A travers des joies et des deuils, il parvenait, riche d'expériences, au milieu de la vie. Là, à l'écart du siècle, loin du bruit, loin du monde, dans le voisinage de la souffrance, il eut ce moment de retraite et de recueillement où l'on a le loisir de pencher l'oreille sur son âme et de faire oraison.

Comme à l'Ecole de pharmacie, ce fut encore une fois l'histoire d'une guérison, mais d'une guérison pieuse, où reparaît de scène en scène le divin revenant, le céleste thaumaturge de la *Pièce aux cent florins*, celui vers qui, depuis des siècles, s'élève la supplication du *Pater* : « Délivrez-nous du mal ! » Sur les deux murs de l'oratoire, comme le rosaire égrène les mystères douloureux et les mystères glorieux, se développe parallèlement une double suite de sujets : à gauche, du côté de l'Evangile, c'est le cortège de nos misères, de la naissance à la mort, terminé par un groupe de mères en détresse, écroulées devant la *Pietà*; à droite, c'est l'espoir, la charité, les œuvres de miséricorde, le salut, la résurrection, la vie, — un long oratorio ayant pour finale, en face de l'enfer (péché, alcoolisme, scrofule, tuberculose, démence), le paradis de la joie et de la beauté retrouvées.

C'est la même prose attendrie, le plain-chant, la douce cantilène de l'Ecole de pharmacie, la même poésie mi-pédestre, mi-ailée, faite d'humbles réalités. Et de page en page, pour faire l'unité du poème, chaque fois reparaît le Christ, tantôt oblique, vacillant, nostalgique, blessé, ivre d'amour et de pitié sur la potence de sa croix, tantôt transfiguré, baignant dans son halo de lumière, avec des gestes de mansuétude et de bénédiction. Au-dessus des fenêtres, de grands chérubins déclinent les commandements du Décalogue. Un chemin de croix devait compléter la décoration. J'étais là, l'autre jour, par un mélancolique printemps. Sous un pâle soleil d'argent, le vent du

(1) Il s'agit de l'hôpital Cazin-Perrochaud, de Berck-Plage, tenu par des Sœurs Franciscaines de Calais. (Note de *la D. C.*)

Nord agitait sur les dunes les chevelures des oyats ; la charpente de bois gémissait comme un violon. Des religieuses psalmodiaient. Je contemplais ces peintures, ces images d'un art de souffrir, fleurs du mal et de la rédemption, que ne regardent jamais que des yeux de bonnes Sœurs et d'enfants malades, et je pensais que votre confrère a fait là, avec son cœur de père, non pour les snobs et les touristes, mais pour l'amour de Dieu, ce qu'on a pu appeler justement la « *Madonna dell'Arena* de la peinture moderne ».

« Il avait le privilège du lyrique. »

Car il avait, Messieurs, ce privilège du lyrique, qui est de tirer beaucoup de choses de lui-même : sa peinture la plus belle n'est qu'une effusion directe du sentiment. Sans doute, à mesure qu'il grandit, il reçoit sans plier, sur ses vastes épaules, des tâches de plus en plus lourdes : l'Etat, la Ville de Paris lui confient à l'envi des plafonds, des coupoles. Son génie y prodigue les plus brillantes fusées. Là où Puvis décore à plat, il n'hésite pas à ouvrir le ciel et à escalader la nue, à asseoir les déesses sur les cimes de l'Ida, à lancer sur le pavé de turquoise du firmament le char d'Apollon. Il plafonne, il flamboie ; il fait, comme dit le poète, des dépenses d'aurore. Il est notre Tiepolo. Il trouve le moyen, dans ces œuvres éclatantes, de ranimer la Fable et de rendre une dernière chance, une suprême probabilité, à la mythologie. Il est en lui de manier ce magnifique langage de l'Ode, du dithyrambe : le plafond de la Comédie, construit comme une pièce de Malherbe, fait pendant à celui de Delacroix dans la galerie d'Apollon, et n'est pas indigne de soutenir ce voisinage redoutable.

« L'Ile heureuse ». « Femmes d'Alger ».

Mais plutôt que dans ces œuvres publiques et retentissantes, où il représente, si je puis dire, le côté « Louis XIV » de la IIIe République, l'auteur s'est mis de préférence dans des ouvrages plus personnels. C'est à Talloires, non loin d'Annecy,

Annecy, délicate, humble, aimable Venise,

devant cette coupe de lapis, au pied de monts lamartiniens, que furent composées la plupart des œuvres dont je parle : c'est dans ces ciels déjà italiens que le peintre vit passer ces songes. Après les jours désolés de Berck, c'est là qu'il retrouva le climat du bonheur. C'est là qu'après l'orage il peignit l'*Ile heureuse* et cent variantes de ce thème du pèlerinage de Cythère, naïades, sources, cascades, nymphes des eaux, des roseaux, des rochers et des grottes, barcarolles, sonates, romances sans paroles, sans prétexte, sans littérature, et ne répondant qu'au désir de représenter la vie nue, virginale, innocente, dans l'état de grâce de la nature, parmi les jeux de la brise et les frissons baptismaux du cristal.

Ce genre de paradis, il avait été le chercher depuis longtemps au delà des monts et de la mer, à Séville, à Cadix, à Biskra, au pays des *Femmes d'Alger* : prélude d'un autre voyage exécuté vingt ans plus tard et qui devait le conduire (toujours ses ancêtres normands !) jusqu'à Ceylan et jusqu'au Gange, vers la féerique Johdpur et la sainte Bénarès. Ce voyage fameux, il en a rapporté le journal qui devait le désigner un jour à votre choix pour le successeur de Loti. Mais, de même que Loti, le peintre, tout en ayant l'air de sortir de lui-même, ne faisait autre chose que de rentrer dans son vrai monde. C'est un prince qui revient prendre possession de son héritage. Rappelez-vous, à son retour, cette prodigieuse exposition de la rue de Sèze ; rappelez-vous cette fournaise, cet embrasement sourd, cette caverne de joyaux, ces ombres où palpitent des pépites et des trésors, ce fourmillement d'idoles, ces sanctuaires étouffés où ondulent des fantômes étranges, couverts de clinquant, coiffés de tiares, aux gestes précieux, hiératiques, de péris et de bayadères. Ce n'étaient point là des documents, des notes sur une ethnographie, une description d'une contrée particulière du monde : c'était bien mieux que de l'exotisme, mieux que du pittoresque et que d'importunes curiosités. C'était le flot sacré de la vie dans l'Orient, une antiquité millénaire et cependant contemporaine, la présence du fabuleux, l'existence conservée comme on ne la voit plus chez nous que dans la nécropole des musées, parmi le peuple pâle des marbres, mais colorée, éblouissante de soleil et de feux, authentique et telle pourtant que nous l'imaginions en rêve, dans sa profusion de *Mille et une Nuits*.

Les honneurs

Institut, Villa Médicis. Académie de St-Luc.

Cette exposition triomphale ouvrait au voyageur, Messieurs, les portes de l'Institut, et, bientôt après, celles de la Villa Médicis, où il revenait cette fois comme directeur de l'Ecole de Rome, et où il eut l'honneur d'être nommé, peu après, membre de la vénérable Académie de Saint-Luc. Sous son règne, l'admirable maison du Pincio, ses incomparables jardins reprirent leur éclat et leur train des grands jours : la France des arts y reparut telle qu'elle avait cessé d'être représentée, depuis Horace Vernet, par un maître moins tyrannique, mais d'un prestige presque égal à celui de M. Ingres.

« Le salon des Albert Besnard faisait presque fonction d'une seconde ambassade. »

A défaut de l'ambassade auprès du Vatican, que le gouvernement d'alors venait de supprimer, le salon des Albert Besnard faisait presque fonction d'une seconde ambassade : c'était un terrain diplomatique pour des rencontres utiles, et adroitement ménagées comme par le hasard, qui ne pouvaient avoir lieu au Palais Farnèse. Le portrait d'un grand ambassadeur qui s'occupait alors de nos affaires en Italie, comme le buste de Mgr Duchesne, le savant prélat qui dirigeait notre Ecole de Rome, par le fils du peintre, l'excellent sculpteur Philippe Besnard, témoigne du genre des relations qui s'étaient établies entre les deux maisons. Elles allaient bientôt devenir plus étroites.

La guerre

Son « Allégorie de la Paix » pour le Palais de La Haye.

C'est de Rome, dans les derniers jours de juillet 1914, que Besnard apporta son allégorie de la paix, pour la salle des séances du Conseil de La Haye. La paix ! Huit jours plus tard, le canon grondait, et nous ne savons pas encore si la colombe qui s'envolait est bien revenue parmi nous.

La guerre, que haïssait l'ancien engagé volontaire de 1870, surprit son optimisme sans abattre son courage. Dès les premières journées elle lui avait coûté un fils, le sous-lieutenant Robert Besnard, tué

en Lorraine en septembre ; les trois autres, Louis, Jean et Philippe, étaient mobilisés. Il avait rejoint son poste : la présence de la France à Rome était plus nécessaire que jamais. Dans un livre précieux, l'auteur nous a conté ses mémoires de ces années. On y voit ce qui explique la carrière d'un Rubens. Parfois, un peintre a ses entrées là où ne pénètre pas facilement un homme d'Etat.

Galerie de portraits : Gabriele d'Annunzio, Benoît XV, cardinal Mercier, le roi Albert Ier et la reine Élisabeth.

Quelques portraits résument, parmi tant d'autres activités, l'œuvre de guerre d'Albert Besnard. Mais quels portraits !

Déjà, il avait fait celui de Gabriele d'Annunzio qui méritait alors son nom d'annonciateur, avant que ses exploits ailés ne lui méritassent celui d'archange des batailles. L'année suivante, il avait eu l'honneur de faire (en même temps que Rodin) celui de S. S. le Pape Benoît XV. C'était l'année où un grand prélat, figure digne des siècles de Léon et d'Ambroise, le cardinal-archevêque de Malines, était venu faire entendre au siège de l'Apôtre les plaines de la Belgique martyre : Besnard fit encore le portrait de cette pourpre, sorte d'*Ecce homo* derrière lequel, dans les ombres, parmi les fumées de l'incendie de Louvain, se dresse la figure pantelante du Crucifié.

L'artiste exprima le désir d'achever son œuvre par le portrait du roi et de la reine des Belges. En septembre 1916, Leurs Majestés daignèrent le recevoir à La Panne.

Le peintre retrouvait, au bout de vingt ans, ces sables, ces horizons souffrants, ces troubles ciels du Nord qu'il avait tant chéris à Berck, lorsque, près d'un enfant malade, il travaillait pour l'église d'une autre Elisabeth. Il passa quinze jours dans les Flandres. Là, il conçut cette page équestre, honneur du musée moderne de Bruxelles, où côte à côte, au pas, sous des nuées soucieuses, sur une plage plate, épave de la patrie, chevauche un roi de chanson de geste, sorte de Roland taciturne, auprès d'une petite princesse de contes de fées, si menue, si fragile dans sa grâce d'oiseau, que nos soldats, dans les tranchées de Nieuport où elle allait crânement les voir, jusqu'à une portée de grenade de l'ennemi, l'avaient baptisée « la Fauvette ».

Directeur de l'École des Beaux-Arts

Albert Besnard avait alors 70 ans. Des difficultés, auxquelles l'admission des femmes, et surtout des élèves mariés, à la Villa, ne fut pas étrangère, l'engagèrent à abdiquer ses fonctions romaines, pour prendre celles de Léon Bonnat, qui venait de mourir, comme directeur de l'Ecole des Beaux-Arts. C'était un poste d'honneur, qu'il occupa dix ans. Il sut le remplir avec gloire et mériter la confiance et l'affection de la jeunesse. Dans la confusion et le trouble des idées qui agitaient l'Ecole, il prenait le parti de la tolérance et de la liberté ; il siégeait au plafond, comme Lamartine. Il n'était pas un garde champêtre, un gendarme bougon et un peu morose, comme M. Ingres, mais un vieux maréchal couvert de gloire, qui conduisait paternellement ses troupes et les aimait comme ses enfants. Pour tous, même pour les mauvaises têtes, il était plus qu'un chef : il était le drapeau.

Derniers jours assez sombres

Ses derniers jours furent assez sombres. La vie, qui lui avait été longtemps si bienveillante, le trahissait enfin et commençait à lui peser. Il avait maintenant plus de 80 ans. Tout ce qu'il avait chéri, ses amis, ses contemporains s'en allaient un à un. De sa génération il restait à présent presque seul. Sa femme partit à son tour, sa compagne de plus d'un demi-siècle ; c'est elle qui, des deux, s'endormit la première. Il resta pour lui fermer les yeux. Cependant, le vieillard ne cède pas encore. Les ans ni les revers ne font pas tomber la palette de ses mains puissantes. De ses derniers regards, avant de disparaître, il arrache encore des images, les plus audacieuses de toutes, à ce monde qu'il va quitter. Un ami, son biographe, le fils de l'architecte qui avait construit sa maison de la rue Guillaume-Tell, organisa pour lui un hommage touchant, réunit ses ouvrages dans une dernière exposition. Je vois encore, au milieu de l'immense salle, le vieux patriarche massif assis, les deux mains sur sa canne, muet, avec un air de pâtre ou d'antique souverain : il trônait comme un dieu au milieu de sa création et roulait, avant de mourir, le songe de sa vie.

C'était l'heure des adieux, l'heure du grand dépouillement. Chaque fois qu'on allait le voir, le vieux maître, sans perdre jamais son air royal, semblait plus dénué, plus pauvre : partis, les beaux tableaux, les dessins de prix, les bibelots, les terres cuites grecques qui avaient amusé ses yeux, égayé sa vie laborieuse. Il demeurait seul, vieil empereur, dans son palais désert. Il n'était pas malade : déjà, il n'était plus de ce monde.

La pensée de la mort.

Lui qui avait tant chéri la vie, au terme de ses longs jours, sentait rôder dans le crépuscule Celle à laquelle personne n'échappe. Une angoisse, qui l'avait tourmenté sans répit, l'obsédait dans sa solitude. Jamais — le croira-t-on ? — ce grand vivant n'avait passé un jour, ni même, dit-on, un quart d'heure, sans penser à la mort. La mort, la nuit, la fin de tout, il tremblait devant cette épouvante et cet anéantissement. La mort, ce grand effroi glacial, ce désastre qui nous menace tous, est présente dans toute cette œuvre radieuse : elle explique seule cette apparence d'illusion et de fantasmagorie que prennent à ses yeux les êtres et les choses. Peut-être y voyait-il la seule réalité.

Dans son œuvre la plus intime et peut-être la plus durable, celle du graveur, à côté de tant de feuilles gracieuses et pleines de volupté, il a avoué ce secret, cet indicible désespoir logé au plus profond de sa chair. Il a consacré à la mort un poème extraordinaire, un des plus pathétiques et des plus âpres qui existent depuis les *Simulacres* et l'*Alphabet macabre* du grand Holbein. C'était « Elle », celle qu'on ne nomme pas, celle qu'on n'attend jamais et qui surprend toujours, celle qu'on supplie parfois en vain, et qui se refuse quand on l'appelle, celle qui prestement saute en croupe ou qu'effleure le cavalier, celle qui guette la jeune fille à la sortie du bal, se mêle aux orgies, se glisse dans la mansarde comme un crime, assassine un amant dans les bras de sa bien-aimée, abat un cadavre dans la rue, ou roule un noyé dans la vague. Duelliste, elle ne rate pas son homme ; vagabonde, elle choisit sa victime sur la route ; pêcheuse, le filet sur l'épaule, elle retire de la rivière un corps de suicidé. La première de ces vingt-six pièces a pour sujet la mort du peintre. L'artiste, las, avec cette détresse

du vieux Titien, médite devant sa toile, tandis que, derrière son épaule, le maigre camarade l'observe et goguenarde. C'est l'instant du jugement. « Seigneur, je suis chargé d'honneurs; me voici recru de travaux et de jours: gloire, succès, fortune, tout ce que peut convoiter un homme, je l'ai eu. Mais qu'ai-je fait? Ai-je bien vécu? N'ai-je pas triché, n'ai-je pas menti, péché par rhétorique ou par facilité? Qui suis-je, quand j'y songe, auprès de ces maîtres irréprochables, un Chardin, un Le Nain, un Corot? Que dirait Degas? Que dirait Brémond? Est-il une part de moi qui ne périra pas? Ai-je fait mon salut? »

Sa fin chrétienne.

Noble angoisse! A cet instant, rien d'autre ne subsiste en lui que cette haute inquiétude. Il avait vu un prêtre. Il s'était confessé. Il avait reçu les sacrements. Les frissons de la chair, les émois, les cauchemars s'étaient dissipés: il laissait des enfants, Louis le peintre, Philippe le sculpteur, Jean le potier, une fille, des petits-enfants qui le continuaient. Il avait fait sa paix: il acceptait sa fin, courtois envers la mort comme il l'avait été toujours avec la vie. C'est alors qu'un des vôtres, Messieurs, un de ses admirateurs, un de ses amis de quarante ans, un des premiers champions du jeune impressionnisme, vint le trouver sur ce lit où il agonisait. Il ne pouvait parler d'espérance à un moribond. Sa délicate charité lui suggéra une autre idée. Il se mit à lui parler doucement, à lui énumérer toutes les belles choses qu'il avait faites; il appela toutes les figures dont le génie de l'artiste avait orné nos murs et peuplé notre ciel, ses filles immortelles, la Cueilleuse de fleurs de l'Ecole de pharmacie, le Philémon et la Baucis du *Soir de la vie*, l'Hôtel de Ville et ses planètes, la Sorbonne et sa métamorphose, le Petit Palais, l'Apollon de la Comédie-Française, les rayonnantes apothéoses, et le doux Evangile de Berck, toute son immortalité. Le mourant murmura: « C'est bien loin, tout cela. » Mais, en se retirant, l'ami qui m'a fait ce récit, M. Georges Lecomte, vit, à travers ses larmes, le vieillard qui soulevait faiblement sur le drap cette main glacée, d'où étaient sortis tant de chefs-d'œuvre, et la main esquisser le geste d'un baiser.

Réponse de M. Georges Goyau

ÉLOGE DE LOUIS GILLET

Ancien combattant.

Monsieur,

J'ai à saluer en vous un écrivain ancien combattant, que deux citations récompensèrent: vous les obteniez, l'une et l'autre, comme sous-lieutenant, sur les rives de l'Yser, dans la première quinzaine de novembre 1914. Elles glorifiaient votre courage, votre sang-froid, votre émouvante promenade, avec vos hommes, à la recherche du corps de votre colonel, tué le matin.

« C'est une fierté bien légitime pour moi, vous écrira plus tard un de vos soldats, d'avoir appartenu au chef tant aimé que vous étiez, et si vous étiez si fier de ceux qui servaient sous vos ordres, c'est parce que vous avez su rehausser leur moral par des causeries tout amicales. » Et un autre, d'une écriture incertaine, tremblante, mais qui, dans l'émouvante naïveté de son message, perpétue la majesté des souvenirs: « Vous étiez arrivé à tenir tous les hommes, non par la force, mais par l'exemple. Malgré votre haute taille, on ne vous voyait jamais courber la tête devant les balles; vos hommes vous admiraient. » Vous méritiez, Monsieur, par un tel apprentissage de la guerre, d'être plus tard associé, comme capitaine, à la défense de Verdun, dont vous deviez être le mémorialiste; puis, une pénible blessure vous ayant quelque temps immobilisé, vous méritiez cette joie suprême, au lendemain de la victoire, d'assister, dans Bruxelles, à la rentrée du roi des Belges. Et ce jour-là, vous aviez la tête plus droite que jamais.

Vos chefs ont parlé, vos soldats ont parlé; je suis fier d'avoir, ici, pu répercuter leur voix. Et j'ai hâte d'apporter à votre œuvre, à votre talent, le témoignage que l'Académie m'a chargé de vous rendre, et où se complaira mon amitié.

Les œuvres du critique d'art.

Au printemps de 1935, vous étiez mélancolique. Cette mélancolie s'avouait à notre confrère M. Emile Mâle, un de vos maîtres aimés, en tête d'un de vos livres. Vous vous reprochiez d'avoir « un peu battu tous les buissons »; vous accusiez votre vie d'avoir été « une dispersion, une série de courses sans suite ». « J'ai tenté de trop embrasser, soupiriez-vous. J'ai fait trop de choses, et je n'ai rien fait. »

Vous écriviez cela à l'heure même où vous attachiez sur la Coupole des regards prolongés; il semblait que votre plume griffonnât votre procès, en guise d'exposé de vos titres. Quelques semaines s'écoulaient, et l'Académie revisait le procès, elle vous défendait contre vous-même, elle vous appelait à elle. Ayant la mission de vous accueillir, me voici voué à cette paradoxale destinée de ne pouvoir vous faire un accueil digne de vous qu'en commençant par vous donner un démenti.

Il y a, dans votre œuvre, des architectures solides qui honorent un écrivain: votre *Peinture en Europe au* XVII*e siècle*, votre *Peinture de Poussin à David*, votre majestueuse synthèse d'*Histoire des arts en France*, votre *Histoire artistique des Ordres mendiants*, et puis, dans un autre domaine, votre *Shakespeare*... Et vous appelez cela, Monsieur, n'avoir rien fait! Tâchons un peu de débrouiller cette énigme.

Jeunesse. Voyages en Italie.

Vous allez m'y aider par un autre de vos aveux que j'ai découvert en vos jolies pages sur les montagnes sacrées. « En somme, nous confiez-vous, on n'écrit qu'un seul livre; toute la vie se passe à ajouter des pages à l'œuvre entrevue à vingt ans. » Vous permettrez que je retienne ce propos, comme révélateur de votre âme profonde, de votre idéalisme tenace; et puisque c'est vers les échafaudages de votre jeunesse que s'oriente le plus volontiers la tendre fidélité de vos souvenirs, je veux vous donner une joie, et m'en donner une à moi-même, en parlant ici, tout d'abord, d'un Louis Gillet préhistorique, de celui qui, dans les dernières décades du XIXe siècle, concertait en ses songes juvéniles le savoureux usage qu'il ferait de sa vie au cours du XXe siècle.

Vous avez 11 ans; pour la première fois, sous l'aile de vos parents, vous passez les Alpes; et tout votre être s'émeut d'inoubliables vibrations. Par le Simplon, vous descendez jusqu'au balcon de mon

tagnes qui surplombe les lacs italiens et commande, au loin, la plaine du Pô. Vous ne savez rien de l'Italie, aucune impression d'art n'a encore effleuré vos jeunes années. Mais vous vous sentez transporté de bonheur. « C'était, écrirez-vous au bout d'un demi-siècle, un autre monde plus riant, plus ouvert, plus velouté, plus doux, une tiédeur d'atmosphère qui vous caressait le visage, et où l'on avait l'impression d'entrer comme dans du miel ! Je n'analysais rien, le charme entrait par tous les pores. »

Six ans plus tard, nouvel envol, au delà des Alpes, de vos dix-sept printemps ; et c'est pour vous alors — pour reprendre vos propres termes — cette seconde naissance qu'est toujours, pour une âme bien faite, le fait d'arriver à Rome. Rome vous retient, et Sienne, et l'Ombrie ; au retour, dans une Académie — la première à laquelle vous ayez appartenu, — celle du collège Stanislas, une Académie où l'on s'exprimait en vers, vos confrères adolescents éprouvent quelque trouble en écoutant vos impressions de voyage. Vous leur parlez sans aucun fard, et sans vous imposer d'autre contrainte que celle de la rime ; et vous leur avouez qu'ici « le ciel » vous paraît « lourd », et « l'espace, exigu » ; et que votre « vrai pays natal », c'était Sienne, ou bien Florence !

L'amour de l'art, jadis, avait entraîné le peintre vosgien Claude Lorrain très loin de sa patrie : il avait illustré l'art français sans jamais vivre en France. Les libres propos de votre muse faisaient redouter qu'une pareille tentation ne vous guettât, et laissaient quelque incertitude sur votre destinée. Seriez-vous là où vous êtes, aujourd'hui, Monsieur, si le démon de la beauté, qui lutinait ainsi vos rêves, avait réussi à faire de vous un émigré ?

Chartres.

Votre destinée, elle fut redressée, d'autorité, par un impérieux fonctionnaire, qui mit de l'ordre en votre imagination.

C'était un commandant de recrutement, à moins que ce ne fût tout simplement un sergent : il vous signifiait, sans formule de style, que vous deviez aller à Chartres, y enfiler un pantalon rouge. Assurément, il n'avait d'autre souci que de vous affecter à une caserne ; mais, grâce à lui, votre âme éprise de beauté s'enracinait désormais sur le sol de France, sur cette éminence chartraine qu'à jamais elle devait élire comme son pôle d'attraction, comme une colline inspirée. Le ciel cessait de vous paraître lourd, l'espace de vous paraître exigu : le service militaire avait du bon.

Au gré des heures du jour, au gré du soleil ou des nuages, vous surpreniez assidûment, entre deux corvées, les nuances fugitives de l'ombre et de la lumière, sous les voûtes augustes ; vous les notiez, vous les fixiez, avec une subtilité fervente, pareille à celle d'un Marcel Proust notant, en leur vertigineuse succession, les plus tourbillonnantes visions ou les plus imperceptibles impressions...

Mais vos chefs militaires — ah ! les braves gens ! — vous procuraient une autre bonne fortune. Pensant, comme Napoléon, qu'un soldat se bat avec les jambes, ils vous faisaient marcher, beaucoup marcher ; vos courses de fantassin à travers l'immense plateau chartrain vous ménageaient les plus diverses perspectives sur la lointaine cathédrale, souveraine sereine de l'immense horizon ; et vous constatiez qu'il en était d'elle comme de certaines femmes : que c'est de loin qu'elle était la plus belle. Plus de trente ans après, vous écrirez : « Quand je quittai Chartres, il se trouva que je n'étais plus libre : sans m'en douter, j'avais rencontré mon avenir, la voie d'où volontiers je ne serais guère sorti. Qu'ai-je fait, que m'attarder dans le passé ? J'ai suspendu mon cœur aux pieds de la Vierge de Chartres ; si je veux me recueillir, me rapprocher de mon meilleur moi, je le retrouve dans ces ombres. » Vous n'aviez pas encore 20 ans, Monsieur, et déjà s'éveillait en vous un sens aigu de l'originalité de notre art gothique, de tout ce qu'il a de neuf et d'ingénu, d'indépendant et de spontané.

Les maîtres

École normale supérieure.

L'Ecole normale supérieure vous accueille, et de nouveau vous vous sentez attiré vers le vaste monde. Vous nous racontez en votre livre *Amitiés littéraires* que les normaliens de ce temps-là étaient jetés sur les routes par une manie ambulante, qu'ils voulaient se sentir chez eux dans toutes les villes d'Europe, et que pour eux, en vertu d'un axiome, le travail scolaire ne comptait pas, et que tout l'intérêt de l'année se concentrait sur les vacances.

Dans une telle atmosphère, votre esprit impérieusement mobile ne trouvait aucun frein, mais bien plutôt une complicité. Vous pouviez, désormais, vous y abandonner sans péril ; vos goûts de pèlerin de l'art, de routier infatigable, toujours en quête de la beauté, pouvaient vous emporter au delà des frontières les plus diverses, votre tendresse pour l'acropole chartraine vous préservait à jamais contre le risque de devenir un déraciné.

Sainte Barbe, Mgr Batiffol et Charles Péguy.

Au demeurant, à l'Ecole normale d'abord, et puis au collège Sainte-Barbe, dans un groupe de jeunes qu'un prêtre de haute culture, l'abbé Batiffol, avait su rassembler autour de lui, vous appreniez à connaître Charles Péguy, et à l'aimer... Charles Péguy, dont vos amis Jérôme et Jean Tharaud dessinaient naguère un si durable portrait ; Charles Péguy, qui, de tout son orgueil de plébéien, se rattachait aux vieux saints de France — tel un patricien fier de descendre des croisés, — et qui, comme d'autres se sentent les héritiers des anciens manoirs, inclinait à voir, dans les vieilles cathédrales, un bien patrimonial. Il s'en allait à pied, de Paris, à travers sa Beauce, vers Chartres, domaine de son âme ; il y recherchait, il y retrouvait tout un passé spirituel, qui s'identifiait avec la grandeur même de la famille française. De par la volonté de Charles Péguy, vous alliez, dans ses *Cahiers de la Quinzaine*, à la fin de 1904, consacrer un Cahier de Noël à nos peintres primitifs, dont on venait d'exposer à Paris les plus insignes chefs-d'œuvre.

Vous y jetiez le défi « à certaine doctrine, officielle depuis Voltaire, reçue en dogme par Renan, qu'on vous avait enseignée au collège, et qui, jusqu'au XVIe siècle, nous condamnait presque au néant ».

« La France au XIVe siècle, protestiez-vous, loin d'être grossière ou barbare, est pour les arts en pleine fleur. » Et vous attardant avec amour sur les œuvres picturales des deux siècles qui précédèrent François Ier, vous vous flattiez de « faire sortir de l'ombre un vaste pan d'histoire », et de retrouver, en ces œuvres, « une âme, qui est l'âme de la France ».

Péguy, votre confrère en dévotion chartraine, Péguy, l'instigateur de vos premières pages, ne sera plus là, lorsque, un jour, en votre *Histoire des arts*

en France, vous reparlerez avec regret de « ce moyen âge où l'esprit classique n'avait pas encore desséché, flétri, la candeur de la vieille France ».

Péguy, alors, sur les champs de Champagne, aura connu la mort — cette mort des « heureux », — que d'avance il avait chantée. Mais, dans ce Cahier sur les Primitifs pour lequel Péguy vous avait mis la plume à la main, et dans la grande fresque que M. Gabriel Hanotaux vous demandait plus tard de dérouler, c'est le même esprit qui souffle, esprit d'amour pour l'art familier que les foules comprenaient et goûtaient, esprit de respect pour les siècles où les créateurs de beauté gardaient le contact avec le peuple, à l'écart de toutes coteries, de tous mandarinats. Dans cette façon de Panthéon qu'est votre histoire des arts, vos quarante-cinq ans professeront la même dévotion que jadis avait pratiquée votre jeunesse, s'agenouillant, à la demande de Péguy, devant les tableaux de sainteté de nos vieux maîtres indigènes.

Rodin.

Votre ferveur pour le moyen âge n'était nullement une bouderie à l'endroit de votre temps : vous vous plaisiez aux entretiens de Rodin, à ceux de Claude Monet, non moins qu'à l'intimité de Jehan Fouquet ou du vieux maître de Moulins.

Vous étiez aux écoutes de Rodin, quand il préparait son livre sur les cathédrales. « Nous ne sommes que des épaves ! », vous disait-il devant les merveilles de Chartres. Vous aimiez à le regarder visitant une église, lui faisant sa cour, à proprement parler, la caressant des yeux, la palpant, l'adorant, avec le même plaisir que le corps d'un modèle : « C'était là, nous dites-vous, sa façon de faire sa prière. » Un genre de prière qui disait sur un ton singulièrement familier ce que les cieux racontent de la gloire divine ; devant un beau disque de lune, vous l'entendiez s'écrier : « ... Comme c'est propre ! Propre comme un métal fourbi, une casserole bien récurée ! » Vous aimiez les minutes de choix où il maniait sous vos yeux un petit masque de danseuse japonaise qu'il venait de faire, en pâte de verre colorée ; et Rodin devisait longuement — jamais assez, à votre gré — sur les belles œuvres polychromées de la sculpture antique, sur l'époque où les statuaires avaient la noble ambition de ressembler pleinement à Dieu, dont Rodin disait qu'il était un grand peintre en même temps qu'un grand sculpteur.

A l'école de Rodin, vous acquériez un certain dédain pour les classifications rigoureuses qui nous inciteraient à trop mortifier nos facultés d'admiration, à graduer avec une prudente parcimonie nos enthousiasmes, ou même à les réprimer. Un propos de Rodin vous fut à cet égard une lumineuse leçon. Devant un panneau de boiserie rocaille où se jouaient de très fines arabesques, il vous disait avec un souriant attendrissement : « C'est une déclinaison du gothique ! » La belle chiquenaude pour les pédants qui voudraient nous emprisonner dans un souci superstitieux de l'unité du style !

Il était bon, Monsieur, que, dans l'audience d'un tel maître, vous fissiez vos premières armes de critique. On pouvait dès lors être assuré que vous sauriez réduire à leur exacte importance ces compartiments qu'il est d'usage d'établir, pour la clarté de l'exposition, dans le champ de l'histoire de l'art, et que vous n'en seriez jamais le captif, et qu'au lieu de nous parquer, tour à tour, dans l'enceinte des époques ou des écoles, comme moutonnièrement on se promène à travers les salles de musées, vous sauriez reconstituer sous nos regards toute cette mêlée d'agitations créatrices, de répercussions inévitables lors même qu'inavouées, de résistances tenaces et d'offensives fiévreuses, où se résume la vie artistique d'une époque, la vie artistique d'un peuple.

Claude Monet.

J'aime aussi à vous voir parachever votre éducation au cours des visites que vous faisiez à Claude Monet, en son jardin de Giverny. Il vous parlait de Courbet, qu'il avait connu ; il vous disait ce qui se passait dans l'atelier de Delacroix, et comment le maître peignait. Vous l'entendiez s'emporter contre les mœurs du temps, contre la peinture qui coûtait trop cher, « affaire de snobisme, de charlatanisme ». Vous le regardiez épier sur les corolles de ses Nympheas, parmi les reflets du ciel et des eaux, la figure du rêve éternel de la vie ; vous étiez le douloureux témoin de ses terreurs d'artiste, qui constatait qu'il était presque aveugle ; vous trembliez pour ces 80 mètres de peinture où une longue suite de couleurs redisait l'écoulement des choses, et la vie et la mort des songes ; mais bientôt vous étiez rassuré. Ses yeux aux trois quarts éteints, derrière le verre jaune et le verre noir qui les masquaient, gardaient une assez intacte puissance de vision pour qu'aucune fausse note, aucune faute d'accord, ne vînt déparer la grande œuvre, cette œuvre où Monet jetait un demi-siècle de rêveries.

Les œuvres

L'histoire artistique des Ordres mendiants

La richesse même de votre culture, la variété de vos informations, la qualité de vos émotions, faisaient de vous, jeune encore, une autorité en matière d'histoire de l'art ; un éditeur, dès 1907, vous demandait un « Raphaël »... Vous acceptiez, non peut-être sans quelque effort ; vous vous sentiez désormais, j'imagine, beaucoup plus chartrain que florentin, beaucoup plus médiéval que Renaissance. Et voici qu'au cours de vos pèlerinages italiens vous vous épreniez d'un sujet qui vous ramenait en plein moyen âge : l'histoire artistique des Ordres mendiants. Elle vous inspirait, en 1912, un livre de valeur. Vous nous y montrez comment les moines mendiants ont enrichi, et renouvelé, et transfiguré l'esthétique chrétienne, et comment le petit Pauvre d'Assise ouvrit au Christ, son divin Frère aîné, des provinces nouvelles dans le royaume de l'art. Cet homme de douleur dont avaient parlé les prophètes, ce lépreux, cette victime se livrant aux coups, tendant sa face comme une pierre très dure, était, jusque-là, pour les artistes, un objet d'effroi plutôt qu'un objet d'attrait : et si les mosaïstes byzantins se plaisaient à glorifier sa royauté divine, l'art redoutait ou dédaignait de présenter à la société chrétienne l'image de ses humiliations, de son anéantissement, de son apparente déchéance.

Tout au contraire, le XIIIe siècle et les siècles ultérieurs s'attachent à faire revivre la Passion du Christ : elle revit dans la chair de François, par l'impression des stigmates ; elle se déroule, sur les tréteaux des *Mystères ;* elle se rend familière aux imaginations chrétiennes, dans les panneaux, dans les fresques, plus tard dans les chemins de croix. Il semblait que, douze siècles durant, il eût manqué à l'Incarnation du Christ une sorte d'achèvement suprême, et qu'elle eût encore je ne sais quoi de lointain : cet achèvement, l'art franciscain l'apportait : en sa chair saignante et pantelante, le Verbe

fait homme se rapprochait visiblement de l'humanité ; images scéniques, images plastiques, multipliaient désormais les visions du drame du Calvaire.

Et les Ordres mendiants étaient, dans le domaine de l'art, les ouvriers d'une autre nouveauté : du jour où l'esprit franciscain sut révéler et glorifier la sainteté des humbles besognes et la poésie divine de la vie simple, un certain réalisme de bon aloi s'inaugura dans les saintes familles et se prolongea dans les tableaux de genre, et ce fut là, pour le champ de vision de l'art, une nouvelle extension. « Tout ce qui est devenu ailleurs le « genre », nous dites-vous, a commencé par être de l'art religieux ; c'est la religion qui a rendu la vie digne d'être peinte, et il n'est pas sûr que l'art ait gagné, depuis, à se passer de cette auréole. »

Il vous apparaît même que, « sans l'Eglise, sans ce qui reste diffus, dans nos âmes, du parfum du moyen âge, sans les traces qui demeurent en nous de ce baptême, l'art moderne se serait consumé en redites pitoyables, en répétitions des antiques des musées ; il aurait perdu le meilleur de son humanité ».

L'amour des musées.

Lorsque ensuite, dans vos raccourcis d'histoire de l'art, vous abordez l'étude de la Renaissance, lorsque vous la sentez encline à considérer l'art comme une fleur de luxe et comme la jouissance d'une élite, lorsque vous voyez des mécènes susciter des chefs-d'œuvre, votre admiration ne se refuse ni ne se marchande : vous êtes trop directement sensible à l'appel de toute beauté pour être capable d'aucune rébellion, voire même d'aucune tiédeur ; et le bibelot lui-même, cette fleur rare dont les collectionneurs aiment à parfumer leurs vies, ne vous paraît pas indigne de votre intérêt. Vous êtes au premier rang parmi ceux qui réhabilitent l'art religieux du XVIIe siècle, issu du Concile de Trente : vos pages sur le Carrache, sur le Guide, sur le Dominiquin, sur le style Jésuite, vengent toute une période artistique d'un injuste dédain. Vous vous imposez comme une consigne professionnelle de saluer le beau, toujours, là où il y a lieu de le saluer. Mais soudainement, de temps à autre, on surprend sous votre plume certains propos qui montrent qu'à certaines heures vous en avez assez, de porter liturgiquement votre hommage à toutes les expressions de la beauté, d'être le spécialiste qu'on interroge sur les grands maîtres, sur les chefs-d'œuvre classés, et chez qui l'on vient chercher un tableau d'ensemble des évolutions du beau. Il vous adviendra, tout d'un coup, de laisser échapper une boutade sur la « niaiserie du grand art et sur l'ennui des musées », et, sous la plume d'un conservateur de musée, ce propos est certainement impartial. Il vous adviendra de nous avouer que, devant ce que vous appelez les « abstractions grandioses » de Michel-Ange, on se prend à songer aux vieux saints d'autrefois, à « ces œuvres émues, très peu intellectuelles », que vous êtes allé regarder dans les montagnes de Lombardie, à cette « manière familière de représenter la vie, sans corrections et sans retouches, sans prétendre faire mieux qu'elle, de donner la plante avec sa verdeur et toute sa fraîcheur ».

Ainsi confessez-vous, en face des plus grands génies, une tendresse ingénue, tenace, pour les balbutiements de l'art populaire. Les heures que vous passez à les recueillir sont sœurs de ces heures où le théologien se sent transplanté sur les cimes de la mystique, bien au delà de sa science, bien au delà des mots, surtout, où s'emprisonne cette science. Elles vous transplantent tout d'un coup, au cours de vos pèlerinages esthétiques, au delà même du domaine de l'art, dans un domaine à part, qui n'est plus proprement celui de la beauté pure. Devant les petites chapelles des jardins suspendus d'Orta, vous vous sentez comme fasciné. « Un art inédit, nous dites-vous, à la fois complexe et grossier, avec çà et là certaines figures d'une grâce jamais vue, des poèmes d'une humanité et d'une tendresse incomparables. » Plus savoureuses encore vos heures de Saint-Damien. « Beauté de Saint-Damien, écrivez-vous, pureté qui dégoûte de l'art ! »

Que vous couriez d'ermitage en ermitage, sur les pas de saint François, ou que vous erriez dans les méandres des montagnes sacrées, vous aimez les naïvetés de l'art jaillissant en pleine nature, de la fraîcheur même des âmes ; et vous n'êtes jamais plus pleinement heureux que lorsque, après le laborieux achèvement de vos œuvres de synthèse, vous pouvez quelque temps durant, au hasard de vos vagabondages, vous abandonner à des préférences jalouses pour des œuvres d'art ignorées, pour des beautés que vous découvrez et que jamais on n'avait songé à vous présenter.

Vous ne travaillez jamais mieux, Monsieur, qu'aux heures où vous avez l'impression de vous accorder des vacances ; le talent, chez l'artiste que vous êtes, est l'épanouissement de la joie. De tous vos livres, ceux que je préfère sont ceux que vous avez écrits pour vous reposer, ceux qui furent vraiment les fils de votre désir, les fruits de votre féconde et flâneuse initiative, et je crois bien que mes préférences sont d'accord avec les vôtres.

Votre désir, il est toujours en éveil ; votre initiative, elle est toujours en attente, toujours sollicitée par de beaux et lointains sujets qui, faute de loisirs, faute de possibilités d'étreinte, vous semblent se dérober ou s'éloigner ; vous aimeriez, je le sais, à devenir l'historien de Compostelle, vous aimeriez à connaître Jérusalem.

Mais il semble que le succès même d'un de vos derniers livres vous doive, pour quelque temps au moins, distraire de ces rêves, en vous assignant, sur notre sol de France, une tâche très neuve, et que vous saurez rendre féconde. Rassurez-vous, je n'ai pas la prétention de vous imposer de devenir sédentaire ; je ne vous condamnerai pas à un perpétuel tête-à-tête avec les beaux genévriers de ce *Sentier des peintres* que traçait autrefois le marquis de Girardin, en souvenir de son cher Jean-Jacques, dans votre austère Désert de Chaalis. Vous avez, en Provence, commencé d'étudier ce que vous appelez le Trésor des Musées de province ; je souhaite à d'autres régions françaises la bonne fortune que vous doit la Provence.

Vous avez éprouvé quelque étonnement devant certains cadeaux faits aux musées par les pouvoirs publics. Lorsqu'une œuvre d'art est trop banale pour que les amateurs éclairés songent à l'acquérir pour leurs collections privées, est-il souhaitable que l'Etat, aussi miséricordieux pour elle que pour un enfant trouvé, l'installe dans un musée, et que ces amateurs qui la dédaignèrent soient amenés, en tant que contribuables, à supporter quelque parcelle des frais d'installation ? C'est là une des questions que votre livre soulève ; et les pages où, d'autre part, vous assignez aux musées locaux cette fonction spéciale de montrer « les caractères particuliers, les habitudes de goût, les traditions de chaque région », promettent à nos provinces françaises, si vos désirs sont entendus, un renouveau artistique dont vous mériterez qu'on vous fasse honneur. Lorsque, dans

Aix, vous vous chagrinez de n'avoir pas trouvé de Cézanne, ou que, dans Arles, vous êtes tout déçu de ne pas rencontrer un seul Van Gogh, lorsque Marseille, au contraire, vous offre, en son palais des Beaux-Arts, un essai de musée authentiquement provençal, lorsque dans Montpellier, lorsque dans Nîmes, vous ressuscitez avec une amusante vigueur de coloris certaines physionomies d'amateurs qui firent époque dans l'histoire artistique de ces deux cités, vous évoquez en moi le souvenir de Prosper Mérimée, révélant jadis à une France trop oublieuse, dans les rapports où se résumaient ses voyages, nos incomparables richesses d'art. Et quand nous fermons votre livre, non d'ailleurs sans avoir l'intention de le rouvrir souvent, nous sommes tout prêts à admettre que les musées de province doivent se défaire de l'ambition d'être « de petits Louvre, c'est-à-dire des musées de chefs-d'œuvre », et qu'ils doivent nous éclairer sur la personnalité même de chaque terroir, sur la famille d'esprits qui s'y épanouit, et nous montrer, de province à province, comment « ces nuances diverses collaborent à faire le génie de la France ».

Spécialiste des questions d'art à la « Revue des Deux Mondes ».

Mais, subitement, vous songez qu'il faudrait trente à quarante ans pour mener, à travers tous les musées de province, l'enquête qu'en Provence vous avez si brillamment inaugurée, et que, d'autre part, on ne pouvait l'entreprendre sans avoir derrière soi quarante ans de voyages et d'études; et ces deux quarantaines d'années qui doivent s'additionner, dont la première est nécessaire pour concevoir un plan, et dont la seconde est nécessaire pour le réaliser, vous induisent en quelque perplexité. J'ai confiance que vos goûts nomades, toujours sommeillant au fond de vous-même, trouveront un attrait dans la fixité même de ce grand dessein, qui vous promènera de province en province, de musée en musée, et qu'un jour, grâce à vous, les collections artistiques de nos divers chefs-lieux jetteront des lueurs intenses sur cette nouvelle branche du savoir qui s'appelle la géographie humaine. Et j'entrevois tout proche de vous, pour vous encourager en une besogne qui servira d'une insigne façon notre prestige artistique, une force d'impulsion à laquelle vos attaches intellectuelles, à laquelle les liens mêmes du cœur vous rendent spécialement accessible : j'ai nommé la *Revue des Deux Mondes*.

Vous y êtes le spécialiste des questions d'art; et la revue, à d'autres heures, vous suggère de fécondes promenades dans le domaine des littératures étrangères, jadis familières à Teodor de Wyzewa.

Invitation flatteuse à laquelle la *Revue* dut une suite de bonnes fortunes. En dépit de ce goût d'hospitalité qui, cent ans durant, la rendit accueillante aux courants les plus divers — romantisme, Parnasse, voire même symbolisme — d'aucuns parfois persistent à la représenter, ne fût-ce qu'en raison de son âge, comme peu propice aux nouveautés; votre nom seul, Monsieur, est une riposte à cette médisance. N'est-ce pas à vous, surtout, que certains écrivains audacieux d'au delà des frontières ont dû de s'acclimater en France : vous nous avez fait connaître le nihilisme métaphysique d'un Joyce; vous avez tracé devant nous, en traits inoubliables, le portrait d'un Lawrence qui, d'une aspiration presque mystique, osa demander, à la vie même des sens, des joies spirituelles, et s'éteignit sans les avoir cueillies.

A la Société des conférences : Shakespeare.

Ces mêmes liens qui vous unissent à la *Revue des Deux Mondes* comme à la chaude intimité d'un foyer, vous attachent à cette *Société des conférences* qui depuis plus de trente ans, dans notre Paris, fait figure d'institution, pour l'honneur de la culture française. Vous y parliez naguère de Shakespeare, en une série d'entretiens dont l'écho se prolonge encore. Et des circonstances toutes personnelles vous rendaient ce sujet particulièrement émouvant. Vous vous rappeliez certaine promenade qu'à douze ans vous faisiez sur le quai Conti, — il y avait déjà, Monsieur, entre vous et ce coin de Paris, une attirance mutuelle. Vous aviez acheté, dans une boîte, un petit Shakespeare, qui devint votre familier; et lorsqu'en 1914 vous partiez pour les armées, vous vous faisiez escorter par l'auteur anonyme de l'*Imitation de Jésus-Christ* et puis par ce Shakespeare dont, à cette époque, la personnalité paraissait se dissoudre sous l'assaut de certains critiques. Ce furent là vos deux compagnons de mobilisation. Et à la fin des hostilités, vous reveniez avec la croix de guerre et la Légion d'honneur, mais vous aviez perdu Shakespeare, dans quelque course d'état-major ou dans l'héroïque enfer de Verdun. Ce vous fut une joie de parler de lui tout un hiver, de protester contre des théories romantiques venues d'outre-Rhin, qui font de lui « le symbole des races germaniques, le type de l'anti-latin », et de replacer Shakespeare dans « une Angleterre qui connaissait Ovide et Plutarque, Boccace et l'Arioste, Rabelais et Montaigne, dans une Angleterre qui se souvenait de Jules César et qui s'honorait d'être entrée avec ce grand homme dans la famille des nations civilisées », dans une « Angleterre en quelque sorte continentale, nous dites-vous, qui n'avait pas pris encore en face de l'Europe, ou plutôt en dehors d'elle, son attitude négative, son attitude de John Bull ». C'est en 1930, Monsieur, que vous professiez votre cours sur Shakespeare, et rien ne vous paraissait plus beau que la fin d'une de ses pièces, *Cymbeline*, où le vieux roi celte disait au général romain :

> Fassent à jamais nos enseignes unies
> Côte à côte flotter leurs bannières amies.

« Londres et Rome. »

Six ans ont passé depuis lors; dans cette nuageuse Europe dont aujourd'hui le spectacle nous inquiète, nos pensées françaises se reportent vers ce distique shakespearien, comme vers une promesse d'arc-en-ciel. Puisse l'Italie de 1936, puisse l'Angleterre de 1936, entendre la voix de Shakespeare! Le volume d'impressions, si judicieux et si vivant, que vous nous donniez en ces dernières semaines sous le titre : *Londres et Rome*, atteste l'ardeur de vos vœux. Vous avez su, en parlant de Shakespeare, éclairer la psychologie même d'une nation ; en même temps que vous mettez en relief tout ce qu'il y a de latin dans l'œuvre du plus grand génie d'outre-Manche, vous scandez les apports successifs de la culture méditerranéenne à la civilisation anglaise. Comme Français, comme Européen, il me plaît que votre livre ait cette portée, que vous ayez su présenter à notre monde divisé le portrait d'un Shakespeare en qui « cent éléments divers », souvent réputés incompatibles, « se fondent dans une vaste harmonie ».

Cent ans après les effervescences romantiques, nous vous voyons, vous, portraitiste de Shakespeare, venir vous asseoir dans le fauteuil de Jean Racine.

« La cathédrale vivante. »

En ce jour même où vous en prenez possession, paraît sous votre signature un livre nouveau : *La cathédrale vivante*, dont vous avez bien voulu me donner la primeur. Le voilà réalisé, Monsieur, le chef-d'œuvre dont rêvaient vos vingt ans. Il fut conçu, jadis, lorsque vous parcouriez, sac au dos, la campagne chartraine, et qu'au loin la cathédrale vous paraissait ressembler à « un mince bijou, retenant comme les plis d'une robe toutes les lignes de l'horizon, et les rattachant à la région mobile des nuages ». Il se déroule comme un hymne à « ce que la France a fait de plus beau », à « l'une des plus belles choses sorties de la main de l'homme ». Il y a en vous un poète qui donne des ailes à l'historien, un poète qui sait étreindre l'horizon de l'histoire ; et nous devons à votre puissance de vision d'incomparables pages sur la cathédrale, « contemporaine et sœur de la Croisade », sur cette œuvre architecturale par laquelle s'achève « la sainte odyssée de la délivrance de Jérusalem », sur tout ce que dut aux croisés, rentrant d'Orient, « le monde immatériel et magique du vitrail ». Ne parlez plus, Monsieur, de votre vie dispersée : en ce livre, votre vie s'unifie.

ÉLOGE D'ALBERT BESNARD

Un jour, un directeur de la villa Médecis fit venir à Rome une série des plus beaux moulages de nos cathédrales, pour en révéler les splendeurs à l'Italie, cette autre patrie de la beauté ; ce directeur était M. Albert Besnard, et il m'apparaît que ce souvenir, relaté par son fils Philippe dans un original volume sur *la Politique et les arts*, créait d'avance, entre vous et l'illustre peintre, un lien spirituel : nos suffrages ont ratifié ce lien et nous ont procuré cette rare jouissance d'entendre louer un magnifique artiste par un maître de la critique d'art. Mon incompétence ne saurait aspirer à se mesurer avec vous pour l'éloge de votre prédécesseur ; elle revendique cependant, pour mon admiration, le droit de ne point garder le silence. Je n'ai jamais compris la complaisance affichée, sonore, avec laquelle M. Ingres se délectait à jouer du violon, plus qu'il n'en délectait autrui ; mais ayant eu l'honneur, durant les derniers mois de sa vie, de m'asseoir à plusieurs reprises dans l'atelier de M. Albert Besnard qui dessinait amicalement mes traits, j'ai gardé de son accueil et de son entretien, et de tout ce qu'il y avait dans son regard d'acuité pénétrante et d'enveloppantes interrogations, et de tout ce que sa princière majesté gardait de cordial, un souvenir qu'il m'est doux de traduire et d'épanouir en hommage.

Diderot, dans son *Essai sur la peinture*, surprenait et notait ces « reflets infinis des ombres et des corps, qui engendrent l'harmonie » ; et toute l'œuvre de Watteau, de Fragonard illustrait ces mots de Diderot. Puis, des générations étaient venues, qui s'étaient montrées fort dédaigneuses du reflet, cet accident, cette lumière d'emprunt. « Le reflet, mes amis, est un petit monsieur qui se tient au bord de l'ombre, le chapeau à la main, et toujours prêt à déguerpir. » C'était Ingres qui s'exprimait de la sorte, et son art avait envoyé promener ce petit monsieur.

M. Albert Besnard le réaccueillait ; il le réintégrait. « Un de ses grands mérites, disait de lui, en ce sanctuaire même de la rue Guillaume-Tell où toutes les murailles témoignaient du génie du maître, son ami M. René Prinet, c'est d'avoir ressuscité et réhabilité ce fameux reflet, d'avoir senti tout le parti qu'un peintre pouvait tirer de cette ressource pour intensifier l'éclat de ses tons par le contraste des chauds et des froids, et faire ainsi circuler l'air et la lumière dans ses tableaux. »

Le portraitiste

La « Femme jaune et bleue ».

Notre confrère M. Georges Lecomte, évoquant avec sa finesse de critique d'art, dans son livre sur Albert Besnard cette *Femme jaune et bleue* qui fut la parure du Salon de 1886, nous convie à admirer cette féerie d'un soir d'été, où les lampes du salon, éclairant d'un côté la jeune femme, unissent leurs lueurs aux suprêmes flamboiements du jour, dont s'illumine l'autre partie du corps. Besnard triomphait dans ces chatoyants jeux de lumière.

Cette place rendue au reflet dans la danse magique des rayons et des ombres, n'était-ce pas un hommage à la complexité et à la richesse de la vie, une reconnaissance par l'art de tout ce qu'il y a, dans la nature visible, d'interdépendances inévitables et fécondes ?

Le cardinal Mercier.

Retrouvant M. Albert Besnard dans l'une des salles de cette Université de Louvain chère à tous les cœurs français, combien je lui sais gré de l'admirable idée qui l'induisit à introduire un reflet de l'invisible dans son portrait du cardinal Mercier, se dressant en défenseur de Louvain devant la conscience universelle ! Ce jour-là, notre confrère fit acte d'historien. Il voulait que l'incendie de l'Université séculaire eût un témoin, Jésus souffrant, crucifié ; et l'apparition divine régnait sur la toile, et dominait la stature du prêtre, et semblait le pousser, le soutenir, l'affermir en son rôle de confesseur du droit au milieu d'un peuple martyr. Il y avait trois cents ans à peu près que l'idée chrétienne était tenue à l'écart des jeux de la politique ; mais l'heure n'était plus pour une telle disgrâce ; et l'accueil fait à cette grande voix d'Eglise par la pensée laïque du XXe siècle, dans les nations neutres comme dans les grandes nations alliées, marquait la rentrée de l'idée chrétienne dans le domaine du droit international. Que les théologiens se taisent dans des matières qui ne les regardent pas ! avait dit, au XVIe siècle, le juriste Gentilis ; et leur mutisme avait habitué les consciences à laisser s'assourdir certaines exigences. Mais devant le coup de foudre de 1914, l'humanité résipiscente s'était réjouie qu'à Malines la théologie reprît une voix, comme vengeresse du droit. Et M. Albert Besnard dégageait la philosophie de cet épisode en y introduisant le Christ comme protagoniste. C'était comme une projection de l'éternelle justice, qui venait éclairer une heure d'histoire, et qui la jugeait.

Page d'histoire terrestre et page d'histoire céleste.

De toute évidence, M. Albert Besnard détestait les cloisonnements factices qu'une philosophie un peu courte, et qui ose se réputer avancée, élève entre le monde de la matière et le monde des âmes : c'est à l'époque même où se multipliaient les laïcisations des hôpitaux que le peintre, sur les murailles de l'hôpital de Berck, faisait voisiner avec nos souffrances notre frère le Christ, comme instigateur d'espérance, comme messager d'épanouissement vital,

comme annonciateur d'idéal. M. Albert Besnard avait compris qu'il ferait moins sombre dans l'intérieur des âmes, sous l'enveloppe des corps souffreteux, si les prestiges de son art savaient ainsi rapprocher d'elles quelques lueurs de l'au-delà.

Ce fut sa gloire de ne point limiter son effort à vouloir copier le réel, mais d'emprunter au réel même les moyens de réparer les déceptions que le réel nous inflige, et de se servir du réel pour construire, pour créer un monde idéal qui nous élève au-dessus de ces déceptions.

Sur les cimes où il savait nous exalter, tout son art, quelle que fût son obsession de la mort, était un hymne à la vie, soit qu'en une saisissante représentation des hypothèses transformistes il nous montrât la vie renaissant de la mort, dans l'amphithéâtre de chimie de la Sorbonne, soit qu'à l'hôpital de Berck, nous transportant sur un autre plan, il nous suggérât, par toute une série de visions, l'idée d'une mystérieuse souveraineté à jamais exercée sur les destinées humaines, pour l'enrichissement des vies humaines, par le sang même qui coula sur le Calvaire. Sur les parois de l'hôpital et sur celles de l'amphithéâtre de la Sorbonne, Albert Besnard nous présentait, en deux rythmes parallèles, les intuitions les plus audacieuses de la science, et les données les plus traditionnelles de la Révélation : les deux pages d'histoire que son pinceau nous retraçait, la page d'histoire terrestre et la page d'histoire céleste nous redisaient l'une et l'autre que la mort est finalement une vaincue, parce que, de la mort, sourd et jaillit la vie.

La glorification de la Paix au Palais de La Haye (27. 7. 14).

Il y eut, dans la carrière d'Albert Besnard, une date qui mêla son nom aux réalités les plus tragiques de notre histoire contemporaine. Le 27 juillet 1914, le peintre achevait et signait le tableau symbolique où il glorifiait la paix, et qu'il avait destiné au Palais de la Paix de La Haye ; trois jours plus tard, la grande guerre éclatait. Sur cette toile, au-dessus de la Paix et des deux cavaliers qui s'éloignent, trois personnages surgissent, dont l'un s'affirme comme le possesseur du sol, dont le second étale ses convoitises de conquérant. Et le troisième personnage, qui n'est autre que la Justice, refuse d'accéder aux sommations du brutal. Et au-dessus de la Justice, Albert Besnard tenait à dresser dans une sorte de gloire, au centre même d'un ciel lumineux, l'emblème des balances, « pour bien signifier, disait-il, que la Justice, n'étant pas de ce monde, ne peut qu'habiter au ciel, très au-dessus des passions humaines ».

Les griseries de la couleur et de la lumière avaient pour lui tant de charme, et il les concertait avec une si rare maîtrise qu'un génie moins probe et moins profond aurait couru le risque d'en devenir le captif. Mais, sans mortifier pour cela l'éclat de sa palette, Albert Besnard sut cultiver en lui ces vertus de méditatif qui l'aidèrent à créer d'admirables symboles. Vingt-deux ans ont passé depuis qu'Albert Besnard dressait dans l'azur même du ciel, pour que l'exactitude en fût plus sûrement garantie, ce symbole d'inflexibilité justicière que sont les balances ; jetons un regard sur la situation de l'Europe. La muette protestation que font entendre les balances, dans l'altitude du firmament, aurait-elle cet effet d'amener l'esprit de conquête à refuser de prendre la route de La Haye, fût-ce même par opportunité politique ? Il se déclare expressément dédaigneux de ce que La Haye peut penser, de ce que La Haye peut juger. Par l'effet de quel mirage nous semble-t-il que sur la fresque éloquente, en cet été de 1936, les deux cavaliers, rectifiant leurs positions, ont l'air de se surveiller entre eux, et que le geste du conquérant ébauche déjà d'impérieuses menaces, et que là-haut, au ciel, les balances se voilent ? On dit même que les vitraux de Chartres — de votre Chartres — pourraient un jour être en péril. Ah ! Monsieur, si les mots qui se prononcent sous cette coupole retentissent assez haut pour provoquer, d'urgence, les nécessaires mesures de précaution, vous aimerez, n'est-ce pas, que ce discours s'achève par un cri d'alarme. Serait-il possible que la « cathédrale vivante » devînt une ruine ? Mais écartons ces cauchemars, et, la main posée sur l'épée de la France, cherchons dans la toile d'Albert Besnard une leçon de justice et de paix.

BIBLIOGRAPHIE

XXXII Congreso Eucaristico Internacional. — *Buenos-Aires, 10-14 de Octubre de 1934.* — Deux tomes, 19 × 27 cm. de 528 et 712 pages. Imprimerie Lopez, Buenos-Aires. 1935.

On trouvera dans ces deux volumes, fort bien imprimés et agrémentés de nombreuses photographies, le compte rendu officiel et très complet du XXXII[e] Congrès eucharistique, tenu, on sait avec quel succès et quelle piété, dans la capitale argentine, à Buenos-Aires, du 10 au 14 octobre 1934. Dans cette publication, le Comité exécutif local du Congrès a réuni toute la documentation relative à la préparation de ce grand événement, a fait l'histoire détaillée de chacune des journées du Congrès, a reproduit *in extenso*, et souvent dans la langue originale (le reste de l'ouvrage est en espagnol), les divers discours, rapports, des membres ou orateurs des diverses Commissions ou sections, tant étrangères que locales. Enorme travail pour rassembler, coordonner les matériaux si nombreux et si variés ; mais travail qui sera fort apprécié par ceux qui participèrent à ce Congrès, à tous points de vue exceptionnel, et aussi par les futurs historiens des Congrès eucharistiques internationaux. F. P.

La vie eucharistique de l'Eglise. Cours et conférences des Semaines liturgiques. Tome XII. Liége. 1934. — Un vol. 21 × 14 cm. de 240 pages. Prix, 18 francs. Abbaye du Mont-César, Louvain. 1936.

La XVII[e] Semaine liturgique, tenue à Liége, en juin 1934, s'est occupée de la doctrine eucharistique sous l'aspect précis où elle s'exprime dans la liturgie et doit animer la vie profonde du chrétien. Des semainiers, remarquables autant par la science théologique que par leur expérience des besoins présents des âmes, y donnèrent des rapports d'une grande valeur doctrinale et pratique. Le présent ouvrage contient les principaux d'entre eux. Mentionnons ceux des PP. Sertillanges et Doncœur sur la *fonction de l'Eucharistie dans l'Eglise et dans l'économie chrétienne* ; celui de Mgr Ladeuze sur *la sainte messe* ; de Mgr Leroux sur *la participation sacramentelle au sacrifice* ; de M. Dumoutet sur *le culte de la sainte Réserve* ; du chanoine Cardijn sur le lien essentiel entre *la mission de la jeunesse et la vie liturgique* ; du chanoine Chevalier sur *la valeur éducative de la liturgie eucharistique*, etc. Toutes ces études vont de la plus solide théologie aux conditions de vie eucharistique les plus concrètes et les plus actuelles. Elles forment, selon l'expression de Dom Bernard Capelle, abbé coadjuteur du Mont-César, « une gerbe variée..., dont le parfum est celui du Christ et de son ineffable mystère ». F. P.

MOUVEMENTS DE JEUNES

es auberges de la jeunesse

Voici bientôt six années qu'a pris naissance en otre pays une organisation d'un caractère nou-eau et à laquelle il convient de prêter attention : s'agit des « auberges de la jeunesse », institution enue d'Allemagne, où elle prit son essor au début 1 siècle, et qui est en train de se répandre aujour-'hui à travers toute l'Europe et même au delà des ers.

ourquoi des auberges de la jeunesse?

On sait dans quelles conditions lamentables naît grandit une partie de la jeunesse des villes et des rands centres industriels. Après une enfance privée es jeux du plein air et dont les ébats n'ont connu 'autre cadre que les murs d'une cour sombre dans n quartier sordide, le jeune homme, quand l'heure sonné pour lui de gagner son pain, va s'enfermer uit heures de jour dans un bureau étroit et sans air, ans une usine pleine de bruits où ne pénètre aucun yon de soleil, où règne une atmosphère malsaine. n'en sort le soir, épuisé par un travail monotone sans joie, que pour retrouver une chambre incon-rtable et qui n'a d'autre horizon que les murs des nmeubles voisins.

Pour distractions il a le cabaret, où il achève de abrutir avec ses compagnons de misère ; le imanche, le dancing ou le cinéma, peut-être aussi 'autres plaisirs plus malsains encore, où l'âme et le rps se dégradent.

Comment s'étonner que, sur un terrain si bien éparé pour la recevoir, la maladie vienne exercer s ravages ? Comment surtout ne pas s'en nouvoir ?

Pour soustraire cette jeunesse aux fléaux qui la uettent, pour l'arracher au taudis, à l'alcoolisme, la tuberculose, lui rendre la santé et la joie de vre, des hommes ont pensé qu'il n'était pas de eilleur moyen que de la ramener à la nature, que lui procurer ces bienfaits qu'on trouve seulement in des villes et de leurs fumées : le grand air, espace, les arbres, le soleil...

Ces biens, elle ira donc les chercher là où ils sont, on pas par les moyens coûteux qu'a apportés la vilisation, mais par ceux que la nature a donnés l'homme : pas de chemin de fer, pas d'automobile ; mplement la marche à travers la campagne, ou en encore la bicyclette. Ainsi le jeune voyageur ourra-t-il, tout en pratiquant un sport sain et peu oûteux, remplir ses poumons d'air pur et jouir einement du spectacle de la nature.

Mais, au soir de ses longues et fatigantes randon-ées, il aura besoin d'un abri où il puisse se reposer refaire ses forces ; non pas de celui qu'offrent les laces et les hôtels, dont les prix sont inaccessibles ses moyens, mais d'un abri simple, sans luxe inu-e et pouvant néanmoins, pour un prix qui soit à la mesure de ses modestes ressources, lui donner un confort suffisant.

C'est de cette nécessité que sont nées les auberges de la jeunesse.

La faveur avec laquelle elles ont été accueillies dans beaucoup de milieux et l'intérêt croissant qu'elles suscitent chez les jeunes font un devoir aux catholiques d'y être très attentifs. Le mouvement qu'elles ont déterminé est susceptible d'attirer à lui une partie de leur jeunesse, et c'est là une raison de plus pour qu'ils sachent ce qu'il est exactement. Les pages qui suivent ont pour but de le leur faire connaître dans sa constitution matérielle comme aussi sous le rapport des conceptions idéologiques qui règlent son activité.

Qu'est-ce qu'une auberge de la jeunesse?

L'auberge de la jeunesse — d'après la définition qu'en donnent ceux qui l'ont créée — est essentiellement un gîte, temporaire ou permanent, permettant, pendant les mois de belle saison, le tourisme à bon marché à travers la France aux jeunes gens isolés ou aux groupes de jeunes gens de préférence appartenant soit à des Sociétés sportives, aux boy-scouts, associations d'étudiants, associations de jeunesse ouvrière, aux lycéens, etc., désireux d'employer leurs loisirs d'été pour sortir de l'atmosphère peu salubre et déprimante des grandes villes et en particulier des grands centres industriels, pour parcourir la France, soit à pied, soit à bicyclette, soit au moyen de trajets successifs en chemin de fer (1). Grâce aux auberges, cette jeunesse est assurée de trouver un peu partout le gîte et le couvert dans les conditions les moins onéreuses et les plus agréables. La taxe d'hébergement devra être, en effet, la plus réduite possible, par exemple de l'ordre de 2 ou 3 francs par nuit, son but unique étant de couvrir les frais d'entretien.

Quels buts poursuivent les organisateurs?

Si le souci de la santé des jeunes constitue, comme nous l'avons indiqué, le mobile déterminant qui a présidé à la fondation des auberges, ce n'est pas le seul qui anime les promoteurs du mouvement. Dans sa première circulaire du 15 janvier 1931, le bureau de la Ligue française pour les auberges de la jeunesse faisait connaître en ces termes les buts qu'il se proposait (2) :

Nous n'avons certainement pas besoin d'insister sur les effets bienfaisants qu'on est en droit d'attendre d'une semblable organisation et que l'on peut résumer ainsi :

Favoriser la santé physique de la jeunesse en lui procurant des vacances saines et vivifiantes au grand air ;

(1) Roger de Richemont, vice-président de la Ligue française pour les auberges de la jeunesse, d'après la première circulaire du bureau de la Ligue, 15. 1. 31 (*Volontaire*, 25. 1. 31) ; cf. également *Guide* de la Ligue pour 1935 (p. 4). — Il existe en France, comme on le verra par la suite, plusieurs associations contrôlant les auberges. Leurs buts sont, sur le plan matériel, identiques, s'ils varient quant à l'esprit qui les anime. Dans les indications que nous donnons ici, c'est à la plus ancienne de ces associations que nous nous référons.

(2) *Volontaire* (25. 1. 31).

Lui donner des habitudes de discipline collective et le sens des responsabilités ;

Permettre aux jeunes gens des grandes villes et des grands centres industriels de s'en aller sans trop de frais dans la campagne et collaborer ainsi à la lutte contre les fléaux du taudis, de l'alcoolisme et de la tuberculose ;

Constituer une utile propagande en faveur de la vie rurale et rapprocher la jeunesse des villes (ouvriers et bourgeois) du milieu paysan et réciproquement ;

Enfin, des organisations similaires existant déjà en Europe dans divers pays, permettre aux jeunes Français de se servir de ces organisations et, à titre de réciprocité, admettre les jeunes étrangers dans notre organisation, après entente entre les dirigeants, et favoriser ainsi le rapprochement des peuples (1).

Création et aménagement des auberges.

Il existe en France plusieurs groupements qui se sont donné pour tâche de promouvoir et de développer la création des auberges. Nous ne faisons pour le moment que les mentionner, nous réservant d'exposer par la suite leur action et d'indiquer dans quel esprit elles l'exercent. Ce sont, d'une part, et la première en date, la Ligue française pour les auberges de la jeunesse, fondée en 1930 par M. Marc Sangnier ; d'autre part, le Centre laïque des auberges de jeunesse et camps de vacances ; le Comité des auberges de la jeunesse du Monde nouveau, ces deux derniers fondés par des organisations de gauche.

C'est aux statuts ou aux règlements élaborés par ces groupements que nous empruntons les renseignements qui suivent.

Création.

a) *Ligue française :* En règle générale, c'est à un Comité local qu'il appartient de prendre les initiatives nécessaires. D'après l'article 3 de ses statuts, la Ligue française constitue « des sections locales se proposant de créer et faire fonctionner des auberges ». *La Jeune-République* (5. 9. 30) précise :

Elle (la Ligue) a pour but de promouvoir la création en France d'auberges de la jeunesse qui garderont cependant une complète autonomie matérielle, tout en ayant un lien moral effectif avec la Ligue.

En ce qui concerne la *propriété* des auberges, nous trouvons d'intéressantes précisions dans le rapport que M. Jean-Marc Sangnier présentait le 19 novembre 1932 lors de la séance inaugurale des « réunions nationales du Foyer de la paix » (*Eveil des Peuples*, 27. 11. 32) :

La Ligue ne possède elle-même aucune auberge. Elle est uniquement un organe de liaison et de propagande. Les propriétaires sont des particuliers disposant d'un local inoccupé ou bien des municipalités comprenant l'intérêt du tourisme pédestre chez les jeunes. Quelquefois, c'est un Comité qui, décidant de créer une auberge, loue le local et assume la surveillance générale.

b) *Centre laïque :* Le Centre laïque procède à peu près de la même manière :

Chaque auberge doit être organisée par un Comité local groupant les organismes locaux ou régionaux des associations fondatrices du Centre laïque d'auberges de jeunesse et pouvant s'adjoindre toutes autorités compétentes. Elle reste la propriété du Comité local au régional. C'est le Comité qui, souvent, prendra l'initiative de créer l'auberge. A cet effet, il pourra ouvrir une souscription, solliciter des commerçants, se créer des ressources par des fêtes, tombolas, etc., afin d'aménager et d'entretenir l'immeuble dont il aura pu obtenir la disposition. (Circulaire du Centre laïque, 3-c ; reproduit dans *l'Action laïque*, bulletin confédéral de la Ligue française de l'enseignement, sept.-oct. 1933, p. 483.)

Local.

a) *Centre laïque :*

On peut aménager des auberges dans un bâtiment communal ou scolaire, une maison inutilisée, les communs d'une propriété, une caserne désaffectée, une maison forestière, une grange, un hangar, une baraque en bois, une péniche, etc. (Circulaire du Centre laïque : *Action laïque*, *loc. cit.*, p. 482.)

b) *Ligue française :*

Pour commencer, il suffit d'un local prêté à titre gracieux, salubre, ensoleillé, et dans lequel on puisse disposer une douzaine de lits simples, solides, faciles à tenir propres, du genre de ceux de l'armée, par exemple. Le local, je le vois, au hasard des bonnes volontés qui se manifesteront et des circonstances particulières, tantôt dans une école, libre pendant les vacances, tantôt dans une grange ou un hangar inutilisé, dans un presbytère, dans une pièce libre d'un château ou d'une maison de campagne, dans un vieux moulin ou dans tout autre abri rustique. (Roger de Richemont, rapport 1932 ; *Guide* de la Ligue française, pp. 4-5.)

Pour être agréée par la Ligue, l'auberge doit présenter toutes les conditions de salubrité, de cube d'air, d'ensoleillement, de bon voisinage, analogues à celles qui sont requises par exemple des colonies de vacances. Elles devront être situées de préférence hors des grandes villes, celles des grandes villes étant des gîtes de passage où l'on ne pourra séjourner en principe plus d'une nuit. La proximité d'eau potable est une condition essentielle. (Ligue française : Règlement général, art. II.)

---

(1) « En plus de ces avantages immédiats, je voudrais qu'il me soit permis d'en envisager d'autres, de regarder plus haut et plus loin !

» Nous prétendons faire mieux connaître et aimer notre pays en remettant, à notre siècle de vitesse, en honneur le tourisme lent, qui seul permet de s'imprégner de l'âme d'une région. Connaissent-ils la France ceux qui ne l'ont sillonnée qu'en semant derrière eux, avec les kilomètres, un nuage de poussière et d'essence ? Peut-on la connaître si l'on n'a jamais goûté la joie pure de parcourir, le bâton à la main, les sentiers qui festonnent ses collines, si l'on n'a bu l'eau glacée du torrent au fond de quelque gorge, si l'on ne s'est enfoncé dans les forêts, si l'on n'a couché dans quelque bergerie et si l'on n'a marché à l'aventure, cherchant dans l'imprévu de l'itinéraire un remède à notre vie normalisée !

» Au cours de ces randonnées en commun, je vois aussi avec joie une perspective de renaissance pour ces vieilles chansons françaises trop oubliées, chansons de route ou chœurs à plusieurs voix.

» Nous espérons aussi, par notre organisation, favoriser la culture générale de la jeunesse. Est-ce un rêve de s'imaginer que, par le moyen des auberges de la jeunesse, de jeunes ruraux pourront visiter les grandes usines, les mines, les centrales électriques et assister, par exemple, à ce travail à la chaîne, au nom quasi symbolique, et comprendre tout ce qu'il y a de dur labeur derrière le scintillement parfois trompeur des lumières de la ville ! Inversement, elles rendront possible aux jeunes citadins ouvriers et intellectuels la connaissance de la vraie campagne. Ils y constateront tout ce qu'il faut de patience et de persévérance pour les travaux des champs et pour cette vie rurale qui se passe dans des conditions de confort rudimentaires, vie qui n'est souvent qu'une lutte tenace contre les éléments naturels avec ce perpétuel aléa des intempéries. » (Roger de Richemont, rapport sur les auberges de la jeunesse, 1932 ; reproduit dans le *Guide* précité, pp. 6-7.)

Camping.

Seront spécifiées sur le guide les auberges permettant le camping.

On indiquera également d'une mention différente les auberges de passage et les auberges de séjour. Ces dernières ayant toujours des places réservées pour le passage. (Ligue française : Règlement général, art. II.)

Aménagement intérieur.

a) *Ligue française :*

a) Chaque auberge doit comporter au minimum un dortoir, une salle permettant de cuire soi-même ses repas, un local permettant tubs, douches ou bains dans les meilleures conditions possibles. Il peut être constitué par des dons une bibliothèque comportant, en dehors d'œuvres littéraires choisies, des ouvrages ayant trait à l'histoire, à la géographie physique et économique de la région.

b) La literie devra être très simple, facile à tenir propre et comporter, au minimum, un matelas ou paillasse, un traversin ou oreiller, deux couvertures. Chacun apportant son sac de couchage qui tient lieu de draps.

Chaque auberge en tiendra quelques-uns en réserve pour les louer aux voyageurs isolés qui n'en seraient pas munis, car il est *rigoureusement interdit* de se coucher sans sac.

c) Une pharmacie pour les premiers soins devra être constituée dans chaque auberge. (Ligue française : Règlement général, art. III.)

Dans chaque auberge, du combustible sera mis à titre remboursable à la disposition des campeurs. Dans les auberges organisées sur une plus grande échelle, des repas complets pourront être servis par les soins du père aubergiste.

Pour éviter tout caractère commercial, des Comités régionaux groupant les auberges d'une même région fixeront des prix maxima qui devront être strictement respectés. (Ligue française : Règlement général, art. IV.)

b) *Centre laïque :*

L'auberge se compose essentiellement de deux dortoirs au minimum — un pour les jeunes filles, un pour les garçons, — d'une cuisine-réfectoire et, si possible, d'une salle de correspondance et d'une salle d'eau (bains ou douches), indépendamment de lavabos ou même de simples cuvettes.

Comme matériel de couchage : simples paillasses, matelas, lits de camp, couchettes métalliques superposées, deux couvertures par lit, pas de draps, les jeunes gens devant apporter leurs sacs de couchage.

A la cuisine, un fourneau à gaz ou à charbon sur lequel les voyageurs pourront préparer eux-mêmes leurs repas. Mais il y aura avantage à pouvoir fournir aux jeunes voyageurs, à des prix modiques, des aliments ou des repas tout préparés. (Circulaire du Centre laïque : *Action laïque, loc. cit.*)

Installations modernes.

Bien entendu, rien ne s'oppose à ce que les auberges comportent un certain confort. Dans les auberges de construction récente, surtout en Allemagne, les installations hygiéniques sont remarquables. De spacieux cabinets de toilette avec éviers et eau courante sont attenants aux dortoirs. Dans les sous-sols, des installations de douches avec eau chaude et eau froide, des salles spéciales avec bains de pied ; des dispositifs pour sécher les vêtements trempés par la pluie. Tout cela est mis gratuitement à la disposition des jeunes voyageurs.

Auberges mixtes pour jeunes gens et jeunes filles.

Les jeunes gens et les jeunes filles ne peuvent être admis *en même temps* dans la même auberge qu'à la condition que celle-ci soit de nature à comporter deux organisations parfaitement distinctes et séparées. (Ligue française : Règlement général, art. X.)

L'auberge se compose essentiellement de deux dortoirs au minimum — un pour les jeunes filles, un pour les garçons. (Circulaire du Centre laïque : *Action laïque, loc. cit.*)

Fonctionnement.

Direction et gestion.

Ligue française :

Chaque auberge est en principe sous le patronage d'un Comité local et sous la surveillance quotidienne et la responsabilité d'une personne donnant toute garantie morale et qui aura le titre de « père » ou « mère » aubergiste. (Ligue française : Règlement général, art. I.)

Soucieux — lisons-nous dans le *Guide* de la Ligue française (p. 5) — non seulement du bien-être matériel de nos hôtes, mais davantage encore de l'ambiance saine et d'une tenue morale parfaite dans laquelle nous désirons la recevoir, chaque auberge devra être placée sous l'autorité ferme, paternelle et bienveillante à la fois, de ceux que nous appelons « le père » ou la mère » aubergiste — ce nom n'est-il pas à la fois tout un programme? — et qui seront chargés de la bonne tenue matérielle et morale de l'auberge, ainsi que de régler les admissions et les départs. (ROGER DE RICHEMONT, rapport 1932.)

Centre laïque :

Le « père aubergiste » — ou la « mère aubergiste » — désigné par le Comité local et responsable devant celui-ci, veille à la bonne tenue de l'auberge, dont il fait, le cas échéant, respecter le règlement, perçoit les droits d'hébergement, délivre les couvertures. Mais les groupes de jeunes voyageurs, usagers des auberges, doivent être familiarisés avec cette idée que les auberges sont sous leur sauvegarde. (Circulaire précitée et *Action laïque, loc. cit.*)

Discipline des auberges.

Ligue française :

Les auberges adhérant à la Ligue française « gardent une complète autonomie, mais sont soumises à un règlement général dont l'esprit restera le même et à un règlement intérieur type, qui pourra varier dans les détails, suivant les circonstances particulières de régions et d'organisation (1). Ce dernier règlement doit être affiché dans chaque auberge. Nous en donnons ci-après le texte intégral (2).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

I. — Dans cette auberge doit régner, en même temps que la bonne humeur, un esprit d'amitié fraternelle et d'entr'aide basé sur le respect, la tolérance et la compréhension mutuels.

Tous, sans distinction de classes sociales ni de nationalités, ont les mêmes avantages et les mêmes devoirs.

---

(1) D'après une feuille volante éditée par la Ligue française et contenant le texte du règlement général et du règlement intérieur type.

(2) Le texte de ce règlement intérieur type a été publié par *l'Eveil des Peuples* du 7. 5. 33, en même temps que les statuts modifiés de la Ligue. Il est également reproduit dans le *Guide* (pp. 12-13).

II. — L'auberge est placée sous l'autorité paternelle et bienveillante du « père » (ou de la « mère ») aubergiste qui est chargé d'y assurer la bonne tenue matérielle et morale et de régler les admissions et les départs.

III. — Les jeunes hôtes devront avoir à cœur de lui faciliter la tâche par la libre et loyale acceptation des règles de la discipline collective indispensables dans la vie en commun.

IV. — Il est recommandé d'adresser les demandes d'admission au moins huit jours avant la date d'arrivée. On devra y joindre le timbre pour la réponse. En cas de désistement, l'avis doit parvenir au plus tard la veille du jour prévu pour l'arrivée. En cas contraire, la moitié de la taxe journalière sera perçue.

Sauf le cas de force majeure, il faut arriver avant la nuit.

V. — Les arrivants remettront aussitôt leurs cartes au « père » aubergiste et lui verseront la taxe de séjour en s'inscrivant dans le registre.

VI. — Dès l'arrivée, chacun devra procéder aux ablutions nécessaires. On ne devra jamais se coucher qu'avec les pieds parfaitement propres.

VII. — Il faut éviter de se servir des lits comme sièges et d'y déposer sacs ou vêtements poussiéreux.

VIII. — Si les hôtes font usage du fourneau et des ustensiles de cuisine, ils devront ensuite les nettoyer soigneusement. Le combustible sera payé aussitôt perçu.

IX. — Il est défendu, à quelque moment que ce soit, de fumer dans les chambres ou dortoirs de l'auberge. Les liqueurs et apéritifs sont proscrits de l'auberge.

X. — Les lumières doivent être éteintes et les jeux ou chants cesser à 10 heures du soir dans les dortoirs. Le chef de groupe le plus âgé est responsable de l'exécution de cette prescription.

XI. — Le repos des hôtes ne doit pas être troublé par les arrivées tardives ou départs matinaux.

XII. — Chacun a le devoir strict de collaborer à l'entretien de l'auberge, travaux de propreté, balayage, etc.

Avant son départ, chaque groupe devra remettre parfaitement en ordre les locaux qu'il aura occupés et le matériel dont il se sera servi.

Sanctions.

L'article IX du règlement général prévoit certaines sanctions contre ceux qui ne se soumettraient pas à ces dispositions :

IX. — Le « père » aubergiste est chargé de faire respecter le règlement intérieur affiché dans l'auberge. Envers ceux qui enfreindraient ce règlement, il dispose des sanctions suivantes :

1° Exiger la réparation du matériel détérioré ;

2° Infliger un blâme, communiqué à l'association dont le membre fait partie ;

3° Retrait temporaire de la carte, qui est renvoyée au bureau de la Ligue ou au Comité régional, qui peuvent prononcer la radiation définitive.

Les « conseils et recommandations » que donne *le Guide* du Centre laïque (p. 3) aux usagers des auberges affiliées à celui-ci contiennent des directives à peu près identiques à celles de la Ligue française :

Les jeunes voyageurs doivent être familiarisés avec l'idée que les auberges sont sous leur sauvegarde et observer, dans l'intérêt de tous, une discipline librement consentie : chaque auberge pouvant être considérée comme une petite « république de jeunes », ils doivent avoir à cœur de réduire au minimum la tâche du « père » aubergiste, chargé surtout de la tenue matérielle et morale de l'auberge et de la perception des droits d'hébergement (ce qui est dit du « père » aubergiste s'applique à la « mère » aubergiste).

Les discussions, les manifestations et récréations collectives de toute nature devront rester de bonne tenue et se garder de tout ce qui pourrait être intolérance ou brutalité.

Le « père » aubergiste peut rappeler les jeunes voyageurs au respect de ces règles et, en cas d'inobservance grave, expulser les contrevenants et envoyer leur carte individuelle au Centre laïque, à fin de retrait.

Les autres dispositions ne font que répéter, en des termes différents, les prescriptions contenues dans le règlement intérieur de la Ligue française.

Conditions d'admission.

Ligue française : En ce qui concerne la Ligue française, les conditions diffèrent selon qu'il s'agit *a*) de Français ou d'étrangers résidant en France ; *b*) d'étrangers ne résidant pas en France.

a) Français et étrangers résidant en France :

Les voyageurs isolés âgés de moins de 20 ans au 1er janvier de l'année courante doivent être porteurs d'une « carte d'hébergement » (C. H.) que délivre la Ligue moyennant 10 francs ;

Les voyageurs isolés ayant plus de 20 ans à la date ci-dessus indiquée doivent être porteurs d'une « carte de membre » (C. M.) de la Ligue, délivrée par celle-ci moyennant 15 francs ;

S'il s'agit de groupes constitués, les membres desdits groupes âgés de moins de 20 ans au 1er janvier de l'année courante n'ont besoin d'aucune carte. Mais celui qui les conduit doit être porteur d'une « carte de chef », qui lui est délivrée par la Ligue sur la demande d'une des associations adhérentes à la Ligue. Le prix en est de 5 francs.

b) Etrangers ne résidant pas en France :

Ils doivent être porteurs, dans les mêmes conditions que les Français, des cartes d'hébergement, de membre ou de chef délivrées par les Ligues étrangères affiliées à l'Union internationale des auberges de jeunesse (voir plus loin).

Les étrangers de passage dont les pays ne possèdent pas de ligues d'auberges peuvent se faire délivrer par la Ligue française des « cartes internationales » dont le prix est ainsi fixé : moins de 20 ans : 12 francs ; plus de 20 ans : 24 francs ; chefs : 18 francs (1).

Il est recommandé aux groupes comme aux isolés qui désirent être reçus dans une auberge de prévenir huit jours à l'avance le « père » aubergiste. En cas d'affluence, la priorité est donnée à ceux qui ont prévenu.

Centre laïque : Les conditions sont indiquées en ces termes dans *le Guide* des auberges (1935), édité par ses soins :

Pour bénéficier des avantages des auberges, il suffit de devenir adhérent du Centre laïque des auberges de jeunesse. Les cartes sont délivrées sur présentation ou envoi d'une pièce d'identité et d'une photographie après versement du prix indiqué ci-dessous :

1° Carte d'usager, 10 francs, valable de 16 à 30 ans ;

2° Carte de campeur, 10 francs, sans limite d'âge ;

3° Carte de chef, 25 francs, pour un adulte accompagnant au maximum 15 enfants de moins de 16 ans.

Le Guide ajoute :

Les porteurs de cartes de Ligues françaises ou étrangères sont admis, cette année encore, dans nos auberges.

---

(1) *Guide* de la Ligue 1935, pp. 16-17.

rais de séjour.

La possession des cartes d'hébergement, de nembre ou de chef, donne le droit d'être admis ans les auberges; elle ne dispense pas, bien ntendu, du payement des frais de séjour. Ceux-ci onsistent, d'une part, dans le payement du prix es repas servis par les soins du « père » ou du ombustible nécessaire pour la cuisson des aliments ar les touristes eux-mêmes; d'autre part, en une axe journalière très minime donnant droit à tous es avantages offerts par l'auberge (matériel de ouchage, de toilette, réfectoire, bibliothèque, etc.).

Pour la Ligue française, cette taxe, précise le èglement général, « doit couvrir uniquement les rais d'usure et d'entretien ». Elle est individuelle t la même pour tous les membres, qu'ils soient solés ou en groupe. Elle varie seulement avec l'âge. Dans les auberges de la Ligue française, elle est fixée 2 francs pour les moins de vingt ans, à 4 francs our ceux qui ont dépassé cet âge (1).

Origines du mouvement.

Une émanation des « Mouvements de la jeunesse » allemands.

Dans un rapport qu'il présentait le 27 août 1930 à l'une des séances tenues à Bierville par le Xe Congrès démocratique international pour la paix (2), et à la suite duquel fut créée la Ligue française pour les auberges de la jeunesse, M. Joseph Probst a donné d'intéressantes et très suggestives précisions sur les conditions dans lesquelles le mouvement des auberges prit naissance en Allemagne. Il nous paraît nécessaire de les faire connaître :

Avant les auberges de la jeunesse, il y a eu en Allemagne le mouvement de la jeunesse. Sans le mouvement de la jeunesse, il n'y aurait pas eu d'auberges de la jeunesse. C'est le mouvement de la jeunesse qui a engendré spontanément, et pour ainsi dire obligatoirement, le mouvement des auberges de la jeunesse.

Or, qu'est-ce que le mouvement de la jeunesse allemande ? Ce n'est ni plus ni moins qu'une révolution d'un monde jeune contre un vieux monde et tout son lot de préjugés, de conventions, d'oppressions, de caporalisme matériel et intellectuel.

Historiquement, les débuts du mouvement de la jeunesse se placent à l'aube du XXe siècle; son point de départ — fait caractéristique — est la capitale de l'Empire ; son berceau, un lycée dans un faubourg de Berlin ; son premier chef, un étudiant, Karl Fischer, qui, en 1904, fonda le premier « oiseau voyageur » allemand.

Le portrait moral du mouvement de la jeunesse, nous l'avons tracé assez en détail dans les colonnes de la *Démocratie* (3), de la *Jeune-République*, du *Volontaire*. Ce portrait moral varie fortement, d'ailleurs, suivant le milieu religieux, philosophique et politique, car le mouvement de la jeunesse embrasse des milieux catholiques, protestants, libres-penseurs, libres-allemands, socialistes, démocrates, prolétaires, etc.

Aujourd'hui, ce sont surtout les manifestations physiques du mouvement de la jeunesse qui nous intéressent. Nous recherchons les traits qui sont communs à l'ensemble du mouvement.

Ce qui distingue nettement le mouvement de la jeunesse allemande de son entourage, c'est :

D'abord la *simplicité*. Voyez le costume des jeunes gens et des jeunes filles, chefs-d'œuvre de goût et de simplicité ; rien de superflu ; aucune concession à la mode du jour ; rien qui se déchire, se tache, se brise ou s'abîme au premier contact avec nos frères le soleil et le vent, notre sœur la pluie et notre mère la terre. Rien non plus qui rappelle l'uniforme ; au contraire, une liberté absolue, une infinité de variétés dans les formes et les c uleurs.

L'amour de la vérité. — On met toute son ambition à être ce que l'on est, non à vouloir paraître ce que l'on n'est pas. On rejette les formes de la société, en tant qu'elles sont superficielles, mensongères et artificielles.

La gaieté. — Gaieté naturelle, qui jaillit de l'intérieur, non pas des sources obscures : gaieté qui s'exprime dans les chants, les rondes et danses de la nouvelle jeunesse et qui se reflète dans les yeux clairs.

L'esprit de fraternité. — Avez-vous remarqué qu'ils se tutoient tous, non seulement les garçons entre eux et les

(1) D'après le *Guide* de la Ligue ; — d'après *l'Eveil des Peuples* (22. 9. 35), de 2 à 3 francs et de 4 à 6 francs. — Dans les auberges du Centre laïque, la taxe d'hébergement varie de 2 à 4 francs par jour (circulaire précitée, 3-*a*).

(2) « Joseph Probst, « L'histoire des auberges de la jeunesse en Allemagne et dans les autres pays », rapport présenté au Xe Congrès international démocratique pour la paix (*Démocratie*, octobre-novembre 1930). — Le compte rendu complet de ce Congrès a été publié dans la *Démocratie* d'octobre-novembre 1930.

(3) Sur le *Quickborn :* 25 avril 1922 (p. 74) et 10 juin 1924 (p. 203) ; — Sur *Die Grossdeutschen :* 25 avril 1923 (p. 55). (Note de *la Démocratie.*)

Dans l'ensemble des organisations de jeunesse de l'Allemagne préhitlérienne, il convient de distinguer plusieurs sortes de formations : celles que dirigeaient des personnes représentant l'Eglise, celles qui dépendaient de partis politiques ou de l'État, celles qui dépendaient de la jeunesse elle-même.

Le premier mouvement de jeunesse qui voulut se soustraire à l'influence directrice de la génération précédente fut celui des *Wandervoegel* (les « oiseaux voyageurs »). Né au début de ce siècle dans les régions protestantes du Nord, ce mouvement se caractérisa par son amour pour la nature et pour le moyen âge.

Le premier mouvement catholique de jeunesse, de même tendance, fut le *Quickborn.* A son origine (1909), ce ne fut qu'une association d'écoliers et d'étudiants antialcooliques. Par la suite, il étendit son programme aux choses de la nature, à la liturgie, à l'art populaire. Ses chefs spirituels furent B. Strehler et R. Guardini et son centre principal le château de Rothenfels. (Cf. L. Bopp, « Jugendbewegung » [mouvements de jeunesse], dans *Staatslexicon*, 5e éd.)

Citons encore parmi les mouvements de jeunesse catholiques : *Jungborn* (jeunes gens) ; *Grossdeutschen* (Grand-Allemand) ; *Neudeutschland* (Nouvelle Allemagne).

Nous trouvons dans *la Vie et les arts liturgiques* de novembre 1923 (reproduit dans *D. C.*, t. 10, col. 934-940) un article sur « La liturgie à l'étranger », qui donne d'intéressantes précisions sur les relations entre le mouvement liturgique et les mouvements de jeunesse en Allemagne. Nous en détachons ce passage :

« Le mouvement liturgique dont nous venons de parler exerce une répercussion profonde sur plusieurs grands mouvements de jeunesse : *Quickborn* (la « Source vive » en vieil allemand), *Neudeutschland* (la « nouvelle Allemagne »), *Hochland* (le Haut Pays »). Le public français ne connaît pas assez ces récents mouvements d'adolescents et de jeunes hommes d'Allemagne. Les groupes que nous avons indiqués ont en commun certaines « directives » morales : « Se renouveler », « être vrai », « se créer », « se tenir proche de la nature ». Malgré leur passion pour la vie simple, la vie au grand air, ces jeunes idéalistes ne s'inspirent pas du scoutisme anglo-saxon, mais plutôt de Gœthe, de Schiller, de Beethoven. Nous savons par expérience personnelle la fraîcheur et la noblesse de leur esprit. Mais surtout ils adhèrent sincèrement, généreusement au christianisme catholique ; le cardinal Faulhaber a pu écrire que « Quickborn et Hochland sont fondés sur des montagnes saintes ».

Sur les mouvements de jeunesse et spécialement *Quickborn*, voir encore : *D. C.*, t. 9, col. 1596 ; t. 23, col. 456 ; t. 29, col. 1522-1523.

jeunes filles entre elles, mais aussi, très souvent, entre garçons et filles, jeunes et plus âgés restant, dans leurs rapports réciproques, tous conscients non seulement des droits, mais aussi des devoirs et des responsabilités que confère la fraternité bien comprise.

L'esprit de tolérance. — Le respect de la conviction d'autrui, qui s'exprime par les collaborations régulières entre jeunes des différents mouvements, et l'esprit de tolérance qui est, d'ailleurs, une condition *sine qua non* de toute éducation pacifiste.

Le rejet de tous les stupéfiants, caractérisé par l'abstinence totale, librement consentie, journellement pratiquée, de toutes les boissons distillées ou fermentées, du tabac et autres narcotiques ; abstinence qui forme un des plus excellents moyens de formation de la volonté, un défi journalier et courant à un monde ivre de jouissances matérialistes, qui représente, d'une part, un garant merveilleux de discipline, et, d'autre part, un contrepoids heureux à certaines libertés qui risqueraient de devenir dangereuses pour des individus qui ne conservent, intégralement et toujours, leur pleine sobriété.

Un regard et un esprit ouvert pour tout mouvement qui peut assurer une vie plus simple et plus en accord avec la nature et le développement de la dignité humaine — nommons le végétarisme, le naturisme, qui recrutent leurs adeptes les plus convaincus dans les mouvements de jeunesse, — l'antimilitarisme, l'objection de conscience, le pacifisme, la réforme de l'enseignement, la lutte contre tout ce qui avilit l'homme, contre l'immoralité dans le film, la littérature, la presse, contre le sectarisme, de tout degré et de toute nuance.

La volonté de connaître mieux son pays, sa patrie, les patries des peuples voisins, de prendre contact avec les gens d'autres conditions, d'autres classes sociales, d'autres nations, d'autres races, non par un intermédiaire quel qu'il soit, mais directement, personnellement.

Le dédain de la grande ville, l'amour de la campagne, non seulement en passant, pour une période déterminée, mais continu, dans les différentes manifestations et périodes de vie.

Il nous a paru intéressant de reproduire intégralement ce passage du rapport de M. Probst, car, outre qu'il apporte une précieuse contribution à l'histoire du mouvement des auberges, il synthétise à merveille les tendances qui ont marqué les débuts et qui constituent aujourd'hui encore ses caractéristiques essentielles. Au reste, M. Probst a pris soin d'ajouter :

Voilà quelques caractéristiques générales du mouvement de la jeunesse dont les auberges de la jeunesse, dès leur début, avaient à tenir compte. Elles le firent d'autant plus volontiers que c'est dans le mouvement même de la jeunesse que naquit le désir de créer des *homes* pour les jeunes, toujours plus nombreux, qui suivirent l'appel de Karl Fischer.

L'initiative de Richard Schirrmann.

Premiers essais.

Les auberges de la jeunesse ont pris naissance en Allemagne en 1907. C'est un instituteur allemand qui en a été l'initiateur. Lui-même a raconté, au cours d'une réunion organisée le 17 mars 1934 salle Adyar par la Ligue française pour les auberges de la jeunesse, comment il avait été amené à en concevoir l'idée et à la réaliser (1).

Tout comme les plantes, les hommes aussi ont besoin de beaucoup de soleil et d'air pur pour croître et tout particulièrement la jeunesse... Mais les citadins viven[t] dans des cavernes de pierre dans lesquelles pénètre bie[n] peu d'air et de soleil... C'est ce fait d'habiter dans de[s] villes qui constitue la plus grave maladie de notre peupl[e]. La grande cité est l'ennemie de l'enfant. Les grande[s] maisons d'habitation tuent les jeunes générations.

... Comme nous ne pouvons pas transporter la cam[pagne] avec ses forêts, ses champs et ses prés, ses lac[s] et ses fleuves, la mer illimitée, les montagnes allant au[x] nues et le dôme céleste infini, dans les villes étroites, [il] ne nous reste pas autre chose à faire que de rejoindr[e] la nature dans le jardin de Dieu et d'aller voyager à l'ai[r] libre !... La jeunesse doit voyager sur les routes.

Comment réaliser ce dessein ? Les voyages coûten[t] cher, et l'on connaît les exigences des hôteliers. Qu'[à] cela ne tienne : c'est à pied, sac au dos, que la jeunesse doit voyager. Quant au gîte... Schirrmann le lui procurera le plus simplement du monde : i[l] installe dans son école de Burg Altena (Westphalie) des couchettes de paille, et aux vacances d'été 190[7] il convie la jeunesse, plus soucieuse d'air pur qu[e] de confort, à s'arrêter dans cette auberge improvisée.

Le succès de cette première tentative l'encourage : il procède la même année à deux nouvelles installations. Des concours lui arrivent. L'année suivant[e] voit se créer 17 auberges, où l'on compte 3 000 nuit[s] d'hébergement. Le mouvement est lancé, et déso[r]mais jeunes gens et jeunes filles, groupes scolaire[s] ou autres, prendront le chemin de ces gîtes, trè[s] simples mais très propres, où ils sont assurés, pou[r] un prix des plus modiques, de pouvoir se repose[r] et se restaurer.

Nous allons voir quels développements énorme[s] cette organisation a pris en Allemagne.

Développements extraordinaires.

En 1914, il y avait en Allemagne 200 auberges, e[t] l'on y compta 21 000 nuits d'hébergement. La grand[e] crise économique qui suivit la guerre, loin d'en[tra]ver le mouvement, suscita au contraire un[e] recrudescence d'intérêt en sa faveur. Pour satisfair[e] leur goût de la marche — ce goût qui fait e[n] quelque sorte partie des habitudes nationales, — le[s] jeunes Allemands, que les prix prohibitifs éloi[gnaient] des hôtels, se tournèrent naturellement ver[s] les auberges fondées sur le type créé par Schirrmann.

Le tableau suivant, que nous extrayons du rap[port] de M. Probst, dont nous avons déjà parlé (1), montre le développement rapide et extraordinair[e] pris pour le mouvement :

Années	Nombre d'auberges	Nuitées	Groupes locaux	Membres
1911.......	17	3 000		
1913.......	83	21 000		
1919.......	300	60 000		
1921.......	1 300	506 000	83	11 000
1924.......	1 700	1 100 000	664	65 000
1926.......	2 147	2 107 000	900	72 300
1928.......	2 177	3 276 226	922	102 500
1929.......	2 180	3 783 297	978	115 700

Ajoutons ces chiffres qui se rapportent à 1931 :

1931.......	2 114	4 320 260	1 082	131 400

Et citons, pour 1932, ce passage d'un rapport d[e] M. Arne Bjornson-Langen à la Ligue française su[r] l'activité des ligues étrangères en 1932 (*Eveil de[s] Peuples*, 30. 7. 33) :

En 1932, le nombre des auberges est de 2 124 (2 114 e[n] 1931), comprenant 90 000 lits. Ce chiffre a d'ailleurs fo[...]

(1) Une plaquette de 8 pages éditée par la Ligue française, 34, boulevard Raspail : 0 fr. 50 ; franco, 0 fr. 75.

(1) *Démocratie*, oct.-nov. 1930.

varié depuis 1926, tandis que celui des nuits d'hébergement augmentait sans cesse. Il faut cependant, cette année, signaler un léger recul puisque la Ligue allemande a enregistré en 1932 que 4 258 622 nuits d'hébergement au lieu de 4 320 260 en 1931. Mais il n'y a pas lieu d'être inquiet du développement des auberges de la jeunesse : sans doute faut-il attribuer ce fléchissement à la crise dont a souffert plus particulièrement le peuple allemand et qui, seule, empêche certains jeunes de voyager comme auparavant. D'ailleurs, le nombre des comités locaux a passé, pendant ces mêmes années, de 1 082 à 1 117 et le nombre de membres demeure aux environs de 130 000 (1).

La Ligue allemande pour les auberges de la jeunesse.

En 1919, Richard Schirrmann, en vue de réglementer et de développer le mouvement créé par lui, a constitué une Ligue, qu'il a dénommée « Ligue allemande pour les auberges de la jeunesse ». Il en a été dès l'origine et il en est demeuré le président.

La Ligue n'a cessé de prospérer. Elle compte à l'heure actuelle 22 Comités régionaux et plus de 1 000 Comités locaux. Au cours de la réunion tenue le 17 mars 1934 au siège de la Ligue française, M. Schirrmann résumait en ces termes le bilan de l'activité de la Ligue allemande :

35 vieux châteaux forts ou burgs ont été transformés en « château de la jeunesse ». La Ligue allemande est le plus grande propriétaire de châteaux du Reich. Nous possédons également six navires et péniches qui servent d'auberges de la jeunesse flottantes. Tout dernièrement encore, un navire nous a été donné, accompagné d'une subvention de 600 000 francs de la ville de Hambourg. Dans les vingt-trois dernières années de notre existence, nous avons atteint, en nuits d'hébergement, le chiffre de 50 millions. C'est un beau commencement de l'exode des hommes vers la campagne.

Retour à la terre, au sol, à la santé du peuple, au travail et au pain, à l'harmonie entre la ville et la campagne.

D'après M. Probst (rapport précité), « le chiffre d'affaires du centre des auberges de la jeunesse se montait, en 1929, à Rm (*rentenmark*) 885 824,18; le bilan accuse une fortune de 524 535,17 ».

Moyens de propagande.

Dans le même rapport de M. Probst, nous trouvons également les renseignements suivants, qui ont trait à la propagande faite par l'organisation allemande en vue d'étendre son champ d'action (*Démocratie*, oct.-nov. 1930, pp. 13-14) :

Pour la propagande de ses idées, le mouvement des auberges de la jeunesse allemande dispose d'une maison d'édition à Hilchebach, en Westphalie. Celle-ci publie, entre autres :

Une revue mensuelle, *Die Jugendherberge* (l'Auberge de la jeunesse), livrée gratuitement à tous les membres cotisants et aux membres corporatifs, et tirant à 153 000 exemplaires en 1929 ;

Un annuaire-agenda, donnant, année par année, les adresses et détails de toutes les auberges de la jeunesse existant en Allemagne, y compris la Sarre, suivis de toutes sortes de renseignements pratiques pour l'utilisation des auberges de la jeunesse, la construction et l'équipement de maisons nouvelles, la durée des vacances des différentes provinces, etc. Le recueil donne, en plus, un résumé sommaire sur le réseau des auberges de la jeunesse à Dantzig, en Autriche, en Tchécoslovaquie, à Memel, en Esthland, en Lettland, en Danemark, en Suède, dans les Pays-Bas, en Suisse. Tirage annuel : environ 60 000 ;

Un calendrier à feuilles richement illustrées, s'adressant à tous les amis des beaux paysages et de la nouvelle jeunesse ;

Un almanach spécial pour les jeunes ;

Une revue pour les guides ;

Des séries de photographies du réseau des auberges de la jeunesse ;

En outre, elle a lancé, jusqu'à ce jour, quatre films, qui, en 1929 seulement, ont eu 220 présentations, et dont des copies circulent à l'étranger, notamment en Amérique, en Scandinavie et en Suisse ;

Elle a constitué cinq séries de projections, dont chacune compte une centaine de projections, qui sont également fortement demandées, et de nombreuses copies se trouvent entre les mains d'associations et de personnalités.

Un service d'informations de la presse fonctionne régulièrement. Des orateurs entraînés sont à la disposition des groupes. [...] Pour la formation des guides, de nombreuses semaines d'instruction ont lieu au centre ou dans les régions. A Berlin, ce centre entretient un dépôt de matériel. En outre, il existe un service de vente de cartes d'état-major.

Des appels spéciaux sont adressés de temps en temps à des milieux déterminés, tels, par exemple, les commerçants et les industriels, — appels signés par des personnalités connues dans ces domaines. Les écoles de tous degrés et les Universités sont travaillées systématiquement. [...]

Développement du mouvement à travers le monde.

Pays affiliés.

Le mouvement ne tarda pas à se répandre hors d'Allemagne ; il gagna d'abord les contrées qui, jadis, faisaient partie du territoire du Reich, notamment les provinces cédées après la guerre à la Tchécoslovaquie, Dantzig, Memel ; puis les Pays baltes, l'Autriche, la Suisse, la France et les Pays scandinaves, la Hollande, l'Angleterre, etc. Il couvre aujourd'hui presque toute l'Europe et il s'est installé jusqu'aux Etats-Unis et en Nouvelle-Zélande.

Une circulaire de la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (octobre 1935) signale que 23 Etats possèdent aujourd'hui des auberges et font partie de l'Union internationale créée en 1933 (voir plus loin). Nous en donnons ci-après la liste, avec, pour 17 de ces Etats, le titre officiel de la Ligue qui y a été constituée (1) :

Allemagne : Reichsverband für Deutsche Jugendherbergen (Berlin).

Angleterre : Youth Hostels Association (Welwin Garden City, Herts.).

Autriche : Oestreichische Mittelstelle für Jugendpflege (Vienne).

Belgique : *a*) Centrale wallonne des auberges de la jeunesse (Bruxelles) ; — *b*) Vlaamsche Jeugd-Herberg-Centrale (Anvers).

Danemark : Herbergsringen (Copenhague).

Dantzig : Jugendherbergsverband der Freien Stadt Danzig (Dantzig).

Ecosse : Scottish Youth Hostels Association (Edimbourg).

(1) D'après la *Germania* (24. 11. 35), le nombre des auberges était de 2 250 en 1935. Alors que le nombre des nuits d'hébergement s'élevait à 5 300 000 en 1934, il serait passé à 7 millions de janvier à novembre 1935. — D'autre part, les statistiques publiées à l'occasion de l'Exposition des auberges de la jeunesse, qui s'est ouverte à Berlin le 16 mai 1936, donnent pour l'Allemagne le chiffre de 2 291 auberges (*Deutsche Allgemeine Zeitung*, 12. 5. 36).

(1) *Guide* de la Ligue française 1935.

Etats-Unis : American Youth Hostel Association (East Northfield, Mass.).

France : Ligue française pour les auberges de la jeunesse (Paris).

Hollande : Nederlandsche Jeugd-Herberg Centrale (Amsterdam).

Irlande (Etat libre) : Irish Youth Hostel Association (Dublin).

Irlande du Nord : Youth Hostels Association of Northem Ireland (Belfast).

Luxembourg : Ligue nationale luxembourgeoise pour les auberges de la jeunesse (Steinfort).

Norvège : Norges Ugdoms-Herberger (Oslo).

Nouvelle-Zélande : Youth Hostels Association of New Zeeland (Lindwood).

Pologne : Ministerstwo Wyznan Relgynych (Varsovie).

Suisse : Schweizerischer Bund für Jugendherbergen (Zurich).

Tchécoslovaquie : Verband für Deutsche Jugendherbergen (Aussig a E).

L'Estonie, la Finlande, la Lettonie, le pays de Memel, la Roumanie et la Suède font également partie de l'Union internationale.

Quelques chiffres.

Il existe aujourd'hui en Europe environ 4 000 auberges de la jeunesse. Elles totalisaient, en 1932, 5 millions de nuits d'hébergement.

Les passages suivants que nous donnons d'un rapport de M. Arne Bjornson-Langen sur « l'activité des Ligues étrangères en 1932 » montrent quelle était à cette date la situation dans les divers Etats européens, exception faite pour l'Allemagne, dont nous avons relevé plus haut la situation (*Eveil des Peuples*, 30. 7. 33) :

DANTZIG ET PAYS BALTES

Dans le territoire de Dantzig, on compte, en 1932, 5 auberges (4 en 1931). En Estonie, toujours 3 auberges. En Lettonie, 57 auberges (31 en 1931). Dans le territoire de Memel, 5 auberges (4 en 1931).

TCHÉCOSLOVAQUIE ET POLOGNE

Pour le Sudetenland, partie allemande de la Tchécoslovaquie, les chiffres de 1932 nous manquent. Mais, sous l'impulsion du nouveau président, Dr Simon, le mouvement se développe régulièrement. Rappelons les chiffres de 1931 : 238 auberges, 4 552 lits, 9 738 membres, 58 853 nuits d'hébergement.

Dans les autres parties de la Thécoslovaquie existent des auberges, mais un peu différentes de la conception générale. C'est une organisation uniquement scolaire, dépendant officiellement du ministère de l'Instruction publique, réservée exclusivement aux élèves des écoles et n'utilisant que des locaux scolaires.

Il faut rapprocher de ce mouvement celui des auberges de la jeunesse de Pologne. C'est aussi une organisation d'Etat, dirigée par les ministères des Cultes et de l'Instruction publique, alors que toutes les autres Ligues nationales sont des institutions privées s'appuyant sur leurs propres membres ou sur de multiples associations. Quant aux auberges de la jeunesse elles-mêmes, elles servent plutôt de centres d'excursion pour des groupes qui y séjournent plusieurs jours, que de gîtes d'étape proprement dits. Ce sont enfin, comme en Tchécoslovaquie, surtout des écoles qui sont aménagées en auberges de la jeunesse et des groupes scolaires qui les utilisent. Mais le tout est fort bien organisé et, en 1932, 146 auberges (113 en 1931) ont abrité 106 260 nuits d'hébergement (64 605 en 1931).

SUISSE

En Suisse, le mouvement des auberges de la jeun[esse] a été fondé en 1925. Jusqu'à l'année dernière, il s'é[tait] presque uniquement développé dans la Suisse alleman[de] mais, cette année, un peu sous l'influence du mouvem[ent] français, de nouvelles sections se sont formées : une p[our] la région de Genève, l'autre pour le pays Vaudois, a[vec] son siège à Lausanne. Le Comité régional de la Sav[oie] de la Ligue française pour les auberges de la jeune[sse] travaille en étroite liaison avec les sections suisses. [Un] bulletin mensuel suisse paraît en allemand et en franç[ais]. Voici quelques chiffres permettant de juger du dével[op]pement du mouvement des auberges de la jeunesse [en] Suisse : 183 auberges (178 en 1931) ; 87 153 nuits d'hé[ber]gement (71 969 en 1931).

HOLLANDE

La Hollande est peut-être le pays où les auberges de [la] jeunesse ont eu le plus beau développement. Le nom[bre] de ses auberges est passé de 35 en 1931 à 43 en 19[32] avec 2 663 lits (1 824 en 1931) et 92 514 nuits d'héb[er]gement (20 000 environ en 1931). Le nombre de memb[res] s'est élevé à 20 534 (11 250 en 1931).

Mais ces auberges sont surtout remarquables par l[eur] admirable installation. Tandis que presque tous les p[ays] possèdent un certain nombre d'auberges de fortune et [de] gîtes d'étape qui sont acceptés à défaut d'auberges p[lus] parfaites pour compléter des circuits d'auberges, [les] auberges de Hollande sont toutes, même les plus petit[es], de véritables joyaux de propreté admirablement agenc[ées].

PAYS SCANDINAVES

Le Danemark possédait, en 1932, 137 auberges (93 [en] 1931), avec 2 246 lits. Le nombre des nuits d'héber[ge]ment s'élevait à 31 000 (18 000 en 1931). C'est là [un] résultat magnifique pour un pays de 3 millions et de[mi] d'habitants.

La Norvège continue également à développer son rése[au] d'auberges, les édifiant suivant un plan très précis, rég[ion] après région. Elle possède environ 60 auberges.

GRANDE-BRETAGNE

L'Angleterre se couvre d'un réseau serré d'auberges [à] une allure surprenante. De nombreux Comités régiona[ux] possèdent 132 auberges (75 en 1931), avec 2 868 lits [qui] ont totalisé 78 067 nuits d'hébergement. Le nombre [des] membres actifs a atteint 25 000 en 1932.

L'Ecosse (qui, en 1931, avait 9 auberges) en comp[te] 19 en 1932, avec 528 lits. Le nombre de nuits d'héb[er]gement est passé de 3 120 à 22 366 et celui des membr[es] de 3 873 à 11 065.

L'Etat libre d'Irlande, dont la Ligue d'auberges de [la] jeunesse se développe également, quoique plus lentemen[t], possède 5 auberges (4 en 1931).

BELGIQUE

Enfin, la Belgique présente une grande activité. U[n] Comité flamand des auberges de la jeunesse a obten[u] dès ses débuts, en 1932, de brillants résultats : 8 auberg[es] avec 205 lits ont totalisé environ 3 000 nuits d'héberg[e]ment. Il trouve de puissants appuis parmi les grand[es] associations belges. Un Comité wallon des auberges [de] la jeunesse est en formation et travaille en liaison av[ec] le Comité flamand. Depuis quelques mois surtout, c[es] deux Comités sont en très grand progrès.

AUTRICHE

Pour terminer le tableau rapide que nous venons d'é[bau]quisser, il nous faut mentionner la situation regrettab[le] de l'Autriche. Celle-ci possède, en effet, plusieurs Ligu[es] d'auberges à caractère politique ou confessionnel et q

se font une concurrence acharnée. Ces associations détiennent des auberges disséminées à travers tout le pays et réservées uniquement à leurs membres. C'est ainsi que l'on voit dans la même ville jusqu'à quatre auberges appartenant à des groupements divers. Nous ne saurions trop souligner les inconvénients qu'apportent au développement du mouvement des auberges de la jeunesse cette division des efforts et cette méconnaissance de l'esprit des auberges de la jeunesse qui veut rendre celles-ci accessibles à « tous les jeunes » sans distinction d'opinions politiques et philosophiques ou de confessions religieuses. Mais, malheureusement, tous les essais d'unification ont échoué jusqu'à présent.

SUÈDE, FINLANDE, IRLANDE

Nous devons signaler d'autres mouvements en faveur des auberges de la jeunesse qui viennent de se former en Suède, en Finlande et dans le nord de l'Irlande (Ulster).

Une statistique récente, qui a été publiée au moment où s'est ouverte à Berlin, le 16 mai dernier, l'Exposition des auberges de la jeunesse, donne le nombre actuel des auberges par pays (1) :

Allemagne	2 291
Angleterre	250
Tchécoslovaquie (langue allemande)	245
Suisse	191
Suède	186
Pologne	165
Danemark	153
Autriche	139
Norvège	110
Hollande	70
Lettonie	59
France	50
Ecosse	48
Roumanie	39
Belgique	34
Finlande	30
Irlande du Nord	18
Etat libre d'Irlande	9
Estonie	8
Dantzig	7
Pays de Memel	3
TOTAL	4 105

Congrès internationaux.
Fondation d'un organisme international.

Une première conférence entre délégués des dix Ligues alors existantes se réunit à Amsterdam, du 20 au 23 octobre 1932. Tous furent d'accord pour intensifier le travail en commun et rendre réguliers et dans la mesure du possible permanents les rapports entre les Ligues nationales.

Parlant de ce premier Congrès international, M. BJORNSON-LANGEN, dans le rapport sur l'activité des Ligues en 1932 dont il est question plus haut, fait connaître qu' « une des décisions les plus importantes fut certainement celle qui stipula que pour chaque pays une seule association nationale pourrait être reconnue par le secrétariat international — exception faite pour la Belgique, que deux associations se partagent ; le Comité wallon et le Comité flamand travaillent en étroite union au profit des auberges de la jeunesse dans leurs pays. Un cas analogue se présente pour l'Irlande proprement dite et l'Ulster ». (*Eveil des Peuples*, 6. 8. 33.)

C'est l'année suivante, lors de la seconde conférence qui eut lieu en octobre 1933, à Godesberg-sur-le-Rhin, que furent jetées les bases d'une association internationale avec secrétariat permanent (1). Cet organisme a pris le nom d'Union internationale des auberges de la jeunesse. La présidence en fut donnée à M. Schirrmann.

Au cours des séances de travail, on étudia différentes questions d'ordre pratique : élaboration d'un certain nombre de signes conventionnels rendant intelligibles à tous les indications portées dans les différents guides d'auberges étrangères, création d'une Caisse commune pour soulager les frais du secrétariat international et aider les Ligues de chaque pays.

Conformément à la décision de principe prise l'année précédente au Congrès d'Amsterdam, le Congrès de Godesberg s'opposa à l'affiliation du Centre laïque des auberges de jeunesse, « considérant que celui-ci n'avait pas l'esprit des auberges de la jeunesse et que la Ligue française représentait en France un effort des bonnes volontés de toutes tendances dans un esprit de neutralité absolue ». (*Eveil des Peuples*, 29. 10. 33.) Une décision semblable fut prise à l'égard d'une Ligue confessionnelle de Belgique. (*Ibid.*)

Le troisième Congrès international se tint en octobre 1934 (2), en Angleterre, où, « dans le cadre charmant d'un vieux château du Derbyshire, les délégués d'une quinzaine de pays » se retrouvèrent. Voici en quels termes le *Guide* souligne les résultats obtenus :

D'abord, au point de vue pratique, on est arrivé, aujourd'hui, à un accord parfait. Le type des cartes des usagers a été unifié ; leur aspect, les conditions de validité et les limites d'âge sont les mêmes partout. Ceci a permis d'établir des accords de réciprocité dans tous les pays. Le « Règlement général » est le même partout ; on a défini le type de l'auberge de jeunesse.

Les parents peuvent aujourd'hui laisser partir leurs enfants dans les A. J. de toutes les nations : ils auront l'assurance que ceux-ci trouveront toujours un standard de vie minimum et toute garantie de moralité.

La Conférence a nettement précisé le caractère même des auberges. Les A. J. ont été créées par les associations les plus diverses dans les différents pays, mais toujours l'association internationale s'est préoccupée de maintenir à ces diverses associations, membres de l'Union, un caractère de véritable neutralité, sans tendances politiques ou confessionnelles.

L'Eveil des Peuples du 6. 10. 35 nous apprend que le IV[e] Congrès international s'est tenu à Cracovie, du 12 au 16 septembre 1935 :

Ce Congrès, ce beau voyage nous laissent une forte impression. Chaque année, en effet, les liens, la collaboration entre les divers pays se resserrent. Cette réunion annuelle permet à leurs représentants de mettre leur expérience en commun et de travailler dans une entente plus parfaite.

De nouvelles mesures y ont été édictées en vue de faciliter les échanges entre les divers pays affiliés à l'Union. En ce qui concerne les cartes, on a adopté un modèle international définitif. Le Congrès a une nouvelle fois affirmé le caractère neutre des auberges.

(1) Chiffres reproduits dans la *Deutsche Allgemeine Zeitung* du 12. 5. 36.

(1) Cf. compte rendu dans *l'Eveil des Peuples*, 29. 10. 33.
(2) *Ibid.*, 14. 10. 34 ; *Guide* de la Ligue, 1935, pp. 54-55.

L'Union internationale des auberges de la jeunesse.

L'Union internationale des auberges de la jeunesse n'a pas de statuts propres. Ses travaux s'inspirent d'un « Règlement général » qui a été adopté au Congrès de 1934 par toutes les nations affiliées.

Le but qu'elle poursuit est une collaboration très étroite entre toutes les Ligues qui lui sont rattachées. Elle veut resserrer les liens entre les usagers de tous les pays et promouvoir l'échange des jeunes gens des différentes nations.

D'une part elle espère, en pratiquant dans les auberges une stricte neutralité politique et confessionnelle, rendre celles-ci accessibles à tous les milieux et par là aboutir au rapprochement social ; d'autre part, elle prétend exercer un rôle pacificateur et, par le moyen des rencontres et des échanges entre jeunesses de pays différents, travailler efficacement à la réconciliation des peuples.

Nous reviendrons plus en détail sur ces projets quand nous examinerons « l'esprit et les tendances du mouvement des auberges ».

Auberges internationales.

Signalons ici que la collaboration que l'Union internationale s'efforce de réaliser entre les Ligues nationales ne s'est pas seulement manifestée par les accords internationaux qui facilitent aux jeunes voyageurs l'utilisation des auberges des pays étrangers grâce aux cartes nationales d'hébergement ; elle s'est encore réalisée par la création d'auberges dites « internationales », dont l'initiative est laissée à chaque Ligue.

Celles-ci — lisons-nous dans le *Guide* de la Ligue française (p. 56) — poursuivent un but idéaliste : donner naissance à cette entente de pays à pays en symbolisant le travail de l'Union, et un but pratique : procurer un revenu au Secrétariat international.

Pour le moment, il existe deux auberges de la jeunesse internationales.

Celle de Ouergourgh, à Oosvoorne, qui a été créée par la Ligue hollandaise, est située au sud-est de Rotterdam, dans la belle île de Voorn, transformée en parc national. Cette auberge est installée dans un des rares bâtiments hollandais de style gothique.

Tout dernièrement, la Ligue allemande pour les auberges de la jeunesse vient de transformer en auberge de la jeunesse internationale la toute première A. J., celle qui fut fondée par Schirrmann et dont il est encore aujourd'hui le « père » aubergiste. Cette auberge, située à Altena, en Westphalie, est installée dans un vieux burg et présente, perchée sur son rocher, un charme tout particulier.

(*A suivre.*) ABEL DENNEVAL.

ÉPHÉMÉRIDES

Mercredi 13 mai 1936.

CANADA. — *Montréal :* Célébration du centenaire de la fondation du diocèse (cf. *D. C.*, t. 35, col. 1487).

Vendredi 15 mai.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — *Carlsbad :* Sixième Congrès de la Fédération internat. des Syndicats chrétiens d'employés (15-16 mai), réunissant une centaine de délégués de cinq pays ; demande que certaines réformes soient adoptées en vue de discipliner l'accès à la profession par l'orientation professionnelle, la réglementation des salaires, la réduction de la durée du travail, que des mesures soient prises pour protéger les jeunes employés ainsi que les employés âgés, qu'une législation sociale d'ordre général soit appliquée aux voyageurs et aux représentants de commerce du moment qu'ils n'effectuent pas d'opération pour leur propre compte.

URUGUAY. — *Montevideo :* M. José Espalter, min. des Aff. étr., déclare qu'il a ordonné au délégué uruguayen à Genève d'appuyer toute initiative tendant à abolir le régime des sanctions contre l'Italie.

Samedi 16 mai.

FRANCE. — D. (min. Aff. étr.) portant promulgat. de la convention concernant l'établissement de lignes de navigation aérienne signée à Rome le 13. 5. 35 entre la France et l'Italie (*J. O.*, 24. 5. 36).

— *Lyon :* LL. EEm. les cardinaux Maurin et Verdier inaugurent l'Exposition catholique.

— *Paris :* Congrès extraordinaire du parti démocrate populaire (16-17 mai), sous la présidence de M. Auguste Champetier de Ribes ; se déclare hostile à la participation ministérielle, poursuivra un programme de défense républicaine, de rénovation de l'état de justice sociale et de paix, travaillera à rénover l'économie pour sauver l'ordre social et exigera le vote de la R. P. intégrale. — Le Parquet de la Seine intente des poursuites contre M. Charles Maurras, codirecteur de *l'Action française*, provoquées par un article du 14 mai contenant des menaces contre M. Léon Blum.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Ordonnance du président de la Chambre de la presse du Reich, M. Max Amann, relative à la sauvegarde de l'indépendance des journaux. — Réponse de l'association nationalsocialiste des victimes de la guerre à l'adresse du 12 mai de la Confédération nationale des anc. combattants français.

— *Leipzig :* Congrès des juristes allemands (16-19 mai) ; l'Association des juristes décide de s'appeler également Association nationaliste des gardiens du droit (Rechtswalrebund) ; les congressistes font l'apologie du droit nationalsocialiste, des transformations apportées dans le droit par la révolution nationalsocialiste ; la loi est devenue la servante de la vie du peuple, elle ne doit pas avoir la prétention de prescrire son chemin à la vie ; toute révolution a sa loi propre et son créateur est le plus haut interprète du droit ; l'autorité du Führer est également valable pour le juge et le juriste.

AUTRICHE. — *Vienne :* La durée du service militaire est fixée à un an.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* Réunion du Comité exécutif de l'Internationale ouvrière socialiste (16-18 mai), sous la présidence de M. Louis de Brouckère ; se prononce à nouveau pour le boycottage moral et matériel de l'Allemagne et demande que les sportifs ne participent pas aux Olympiades d'Allemagne ; discute de la question de l'unité d'action sur le plan international et de la situation des prisonniers politiques ; demande le maintien des sanctions contre l'Italie jusqu'au rétablissement de l'autorité de la S. D. N. ; fait appel aux masses populaires pour l'offensive morale et politique contre le fascisme et contre la guerre, pour la paix et la liberté.

BOLIVIE. — *La Paz :* Coup d'Etat fomenté par des officiers supérieurs ; le président L. Tejada Sorzano est contraint de démissionner ; formation d'un gouvernement militaire à tendance socialiste, dont le lieutenant-colonel Hermann Busch, anc. officier allemand, chef de la garnison de La Paz, est le président provisoire.

ITALIE. — *Rome :* Le Sénat ratifie les décrets-lois relatifs à l'annexion de l'Ethiopie.

— *Turin :* Le Dr Ante Pavelich, Yougoslave, chef de l'Oustacha, inculpé de complicité dans l'assassinat du roi Alexandre Ier à Marseille le 9. 10. 34, est remis en liberté.

PALESTINE. — *Jérusalem :* Des Arabes tuent trois jeunes Israélites qui sortaient d'un cinéma.

PARAGUAY. — *Assomption :* Démission de M. Gomez Estèves, min. de l'Intérieur, et de M. Luis Freire Estèves, min. des Finances.

POLOGNE. — *Varsovie :* Découverte d'une nouvelle organisation secrète communiste, les « Pionniers », qui se recrute en grande partie dans les établissements d'enseignement secondaire.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — *Prague :* Le Sénat adopte les lois relatives à la défense nationale, aux peines contre l'espionnage et à la dissolution des partis politiques dont l'activité est dangereuse pour la sûreté de l'Etat.

TURQUIE. — *Ankara :* M. Henri Ponsot, ambass. de

France, et Sir Percy Loraine, ambass. d'Angleterre, remettent leurs lettres de créance au président Kemal Ataturk.

Dimanche 17 mai.

Belgique. — S. Em. le card. van Roey, associant le prince Baudouin et la princesse Joséphine-Charlotte à son geste, couronne la statue miraculeuse de Notre-Dame de Laeken.

Grande-Bretagne. — *Londres* : Mort du Dr Nahum Sokolov, né en Pologne, âgé de 74 ans, collaborateur du Dr Weizmann pour l'établissement du foyer juif en Palestine.

Grèce. — *Athènes* : Mort de Panayoti Tsaldaris, né à Camari en 1868, études à Athènes, aux Universités de Berlin, Leipzig, Goettingen et Paris, avocat, membre de l'Assemblée constituante, 1910, min. de la Justice, 1915, min. de l'Intérieur, 18. 11. 20-1921, délégué à la Cour internat. de La Haye, 1921-22, chef du parti populaire, 1922, min. de l'Intérieur, 1926-27, président du Conseil, 3. 11. 32-16. 1. 33, 10. 3. 33-10. 10. 35 ; obsèques nationales le 19 mai. — Mort du général Leonidas Paraskevopoulos, âgé de 75 ans, commandant d'un groupe important sur le front de Salonique pendant la grande guerre, généralissime du corps expéditionnaire grec en Asie Mineure, s'installa à Paris à la restauration du roi Constantin, 1921-26, quelque temps président du Sénat ; obsèques nationales le 18 mai.

Pays-Bas. — *Utrecht* : Mort de Mgr Jean-Henri-Gérard Jansen, né à Leuwarden le 9. 5. 68, vicaire capitulaire, élu archev. d'Utrecht, 11. 4. 30, démissionnaire et nommé archev. de Selymbria, 6. 2. 36, président de l'Union missionnaire du clergé pour la Hollande, 28. 9. 30.

Pologne. — Dissolution des sections de la « Deutsche Vereinigung », organisation de la minorité allemande sur le littoral polonais.

Suisse. — *Genève* : Le gouvernement italien retire la note transmise au Secrétariat S. D. N. et relative à de prétendues fournitures de balles dum-dum par l'Angleterre aux Ethiopiens.

— *Fribourg* : Le Congrès du parti catholique suisse s'élève contre le projet de reprise des relations diplomatiques avec l'U. R. S. S.

Lundi 18 mai.

France. — *Paris* : Le Comité confédéral national précise la nature de la collaboration de la C. G. T. au gouvernement de demain : nationalisation des industries de guerre, lutte vigoureuse contre le chômage, prolongation de la scolarité obligatoire. — Mort de Mgr Henry Debout, né à Arras le 22. 8. 57, études à Saint-Sulpice et à l'Univ. cathol. de Lille, missionnaire apostolique, 1890, directeur du collège Saint-Joseph d'Arras, 1895-1903, chanoine honoraire, 1. 1. 1900, curé du Sacré-Cœur à Calais, 1906, archiprêtre de Notre-Dame à Calais, 1912-19, membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques internat. et du Comité des Congrès eucharist. nationaux, 1921, directeur général de la Société des Prêtres de Saint-François de Sales, juillet 1922 ; directeur de *Dimanche paroissial* d'Arras ; auteur de *Grande histoire illustrée de Jeanne d'Arc ; L'histoire admirable de Jeanne d'Arc ; Nouvelle vie populaire de Jeanne d'Arc ; Sainte Jeanne d'Arc*, 1920 ; *Sainte Jeanne d'Arc montrée à la France*, 1920 ; *Sainte Jeanne d'Arc, notre sœur et notre patronne*, 1924 ; *Nouvelle vie populaire de saint Vincent de Paul* ; chevalier de l'Ordre de Léopold II, 28. 10. 15. — Mort de Henry Lemonnier, né à Saint-Prix (Seine-et-Oise), le 8. 5. 42, études au lycée Charlemagne, archiviste-paléographe, docteur en droit et ès lettres, prof. au lycée Saint-Louis, Louis-le-Grand et Condorcet, à l'Ecole des beaux-arts, 1875, à l'Ecole normale de Sèvres, 1881, prof. d'histoire de l'art moderne à la Sorbonne, 1893, conservateur du musée Condé à Chantilly, membre de l'Acad. des beaux-arts, 1913 ; auteur de *Etude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'Empire romain*, 1887; *L'art français au temps de Richelieu et Mazarin*, 1893 ; *Cours d'histoire de sculpture du moyen âge, de Courajod*, 1899 ; *Les guerres d'Italie*, 1903 ; *Gros*, 1905 ; *L'art français au temps de Louis XIV, 1661-1690*, 1911 ; *L'art moderne (1500-1800). Essais et esquisses*, 1913 ; *Le collège Mazarin et le Palais de l'Institut*, 1921 ; *La dissimulation frauduleuse des bénéfices de guerre*, 1925, etc.

Bulgarie. — Grève générale des ouvriers du tabac pour question de salaires (18-19 mai).

Espagne. — *Alcala de Henarès* : Le gouvernement déplace deux régiments de cavalerie et fait arrêter 43 officiers ou soldats qui refusaient d'obéir.

— *Madrid* : Rodriguez del Barrio, inspecteur général de l'armée, est destitué.

Etats-Unis. — *Washington* : Le Sénat ratifie le traité naval de Londres du 25. 3. 36. — La Cour suprême déclare non conforme à la Constitution le « Guffey Coal », vaste projet visant à la stabilisation de l'industrie du charbon. — La Cour d'appel du district de Columbia déclare non conforme à la Constitution le projet gouvernemental ayant pour but de donner aux fermiers des terres fertiles et de leur faire abandonner les régions devenues incultes.

Grande-Bretagne. — *Londres* : A la Chambre des Communes, M. Anthony Eden, min. des Aff. étr., réfute les allégations du gouvernement italien relatives à la fourniture de balles dum-dum par l'Angleterre à l'Ethiopie.

Italie. — *Rome* : Le taux officiel d'escompte est ramené de 5 à 4 1/2 %.

Mexique. — Grève générale de vingt-quatre heures des chemins de fer nationaux.

— *Monterey* : La police occupe le siège des « Chemises dorées » et arrête 68 membres de cette organisation, dont le chef Felizardo Villa Real.

Paraguay. — *Assomption* : Le Cabinet démissionne pour permettre au président provisoire Rafaël Franco de procéder à un remaniement ministériel.

Mardi 19 mai.

France. — *Paris* : L'Union socialiste républicaine, réunie sous la présidence de M. Paul-Boncour, se montre favorable à la participation au pouvoir. — Mort du vice-amiral Henri Salaün, né à Brest le 13. 1. 66, entré au *Borda*, 1882, campagne du Tonkin, 1886, du Dahomey, 1890, prof. au *Borda*, commandant du torpilleur *Mousquetaire*, capitaine de frégate, 1905, commandant de la flottille des contre-torpilleurs de l'escadre du Nord, 1908-1909, des sous-marins de Brest, 1909-11, capitaine de vaisseau, 1911, secrétaire du Conseil supérieur de la marine, commandant du *Dunois* et de la division des flottilles de la 3e escadre, chef de cabinet du min. de la Marine, 1914, contre-amiral juin 1915, commande la division navale d'Orient, transporte l'armée serbe à Salonique, organise les bases de l'armée d'Orient, vice-amiral, 4. 6. 18, directeur général de la guerre sous-marine, préfet maritime à Brest, 1919, chef d'état-major de la marine, 1920 et 1924, commandant de l'escadre de la Méditerranée, 1922-24, de la réserve, 13. 1. 28.

Espagne. — *Madrid* : Les Cortès, par 217 voix contre 61, accordent la confiance au ministère Casarès Quiroga.

Etats-Unis. — *Washington* : Signat. d'un accord sino-américain. — En vue de la Conférence panaméricaine de la paix (cf. *D. C.*, t. 35, col. 703), la Colombie dépose un projet de création d'une Société des nations américaines.

Ethiopie. — *Harrar* : Mgr André Jarosseau, Capucin français, vicaire apostol. des Gallas, est invité à quitter l'Ethiopie en raison de ses manifestations antiitaliennes ; cette invitation est rapportée le 22 mai.

Italie. — *Rome* : Le Directoire du parti fasciste stipule que tous les fascistes aptes à porter les armes, de 21 à 55 ans, demanderont à faire partie de la milice des volontaires pour la sécurité nationale, que la lutte pour l'émancipation économique nationale sera intensifiée au moyen de l'exclusion des produits sanctionnistes d'une manière permanente et irrévocable, qu'une souscription soit ouverte pour la construction à Rome d'un édifice monumental qui rappellera la fondation de l'Empire fasciste.

Mexique. — *Mexico* : Mort de Mgr Pascal Diaz, Jésuite, né à Zapopam le 22. 6. 76, élu év. de Tabasco, nov. 1922, expulsé de son diocèse, promu archev. de Mexico, 25. 6. 29 ; poursuivi le 7. 9. 34 pour avoir célébré un office religieux hors de la cathédrale, demeura cependant en liberté provisoire ; arrêté le 7. 3. 35, après une tournée pastorale, il dut payer une amende.

Palestine. — *Jérusalem* : Meurtre d'un Juif.

Paraguay. — *Assomption* : L'anc. président, le Dr Eusebio Ayala, est arrêté par le gouvernement révolutionnaire, puis remis en liberté avec ordre de se tenir à la disposition des autorités.

Roumanie. — *Bucarest* : Conférence ferroviaire à laquelle participent l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Roumanie ; s'occupe de la revision des tarifs ferroviaires entre ces pays.

Mercredi 20 mai.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant approbat. et publicat. de l'accord des payements commerciaux conclu entre la France et la Roumanie le 7. 2. 36 (*J. O.*, 22-23. 5. 36).

— *Paris* : M. Abolghassem Frouhar, ambass. de l'Iran, présente ses lettres de créance au président A. Lebrun. — Mort de Mgr Armand-Louis Olichon, né à Rennes le 10. 4. 78, docteur en théologie à Rome, 1910, secrétaire de l'évêque de Meaux, 1910, aumônier des Francs-Bourgeois à Paris, 1915, directeur national pour la France de l'œuvre de Saint-Pierre-Apôtre, 20. 2. 25, et de l'Union missionnaire du clergé, 1930, prélat de Sa Sainteté, 17. 4. 26, protonotaire apostolique, 1. 4. 31 ; directeur du *Bulletin de l'Union apostolique* et de la *Revue de l'Union missionnaire* ; auteur de *Vie de Mgr Lebeurier* ; *Les origines de l'œuvre de Saint-Pierre-Apôtre* ; *Vie des Dames Bigard* ; *Le baron de Phat-Diem* ; *Les Missions, histoire de l'expansion du catholicisme dans le monde* ; *Le prêtre André Ly*, 1934.

Autriche. — *Vienne* : Le Conseil des ministres élabore le nouveau statut du Front patriotique, considéré comme une association patriotique basée sur le principe autoritaire et l'unique expression de l'idéologie politique de l'Etat, et décrète la nomination de trois Führers : M. Schuschnigg devient le Führer du Front patriotique ; M. Baas-Baarenfels Führer de la milice, et le prince Starhemberg Führer des sports en même temps que chef fédéral de la Heimwehr. — Une députation de délégués de toutes les branches des entreprises de la ville remet au chancelier K. Schuschnigg un mémoire qui, en dehors de revendications d'ordre économique et social, constitue une profession de foi pour la défense de l'Autriche contre le nationalsocialisme.

Cuba. — *La Havane* : M. Miguel Mariano Gomez, proclamé prés. de la République par les deux Chambres réunies le 8 mai, prête serment, prononce son premier discours présidentiel et forme le nouveau Cabinet.

Grande-Bretagne. — *Londres* : Démission de M. J. H. Thomas, secrét. d'Etat pour les Colonies, mêlé à l'affaire dite des indiscrétions budgétaires.

Italie. — *Rome* : Mort du card. Alexis-Henri-Marie Lépicier, Servite, né à Vaucouleurs, dioc. de Verdun, le 28. 2. 63, prieur général des Servites, mai 1913-juin 1920, élu archev. tit. de Tarse, 22. 5. 24, visiteur apostol. pour les diocèses des Indes orientales dépendant de la Propagande, 11. 6. 24, et pour l'Abyssinie et l'Erythrée, avril 1927, créé cardinal-prêtre, 19. 12. 27, avec le titre de Sainte-Suzanne ; préfet de la S. C. des Religieux, 17. 12. 28, et démissionnaire le 31. 12. 35 ; légat pontifical aux fêtes d'Orléans, 8. 5. 29, au Congrès eucharistique internat. de Carthage, mai 1930, pour la reconnaissance des restes des Sept Fondateurs des Servites au Mont Senario, août 1933, pour le Concile régional de Malte, juin 1935 ; auteur de nombreux ouvrages sur l'Ecriture Sainte : *Diatessaron*, 4 vol. ; *In Actus Apostolorum commentarius*, 2 vol., etc. ; de 28 ouvrages de théologie spéculative : *Tractatus de Sacra doctrina* ; *Tractatus de Deo uno* ; *Tractatus de SS. Trinitate*, etc. ; d'ouvrages d'apologétique : *Les indulgences* ; *The Unseen World* ; d'ouvrages philosophiques : *L'opera dei sei giorni* ; *Dell'anima umana separata dal corpo* ; *De anima humana, tanquam forma substantiali corporis*, etc. ; d'œuvres ascétiques : *Gesù Cristo* ; *The Mystery of love* ; *Sacerdos alter Christus* ; *Il più bel fiore del Paradiso* ; *L'Immaculée Mère de Dieu* ; et de nombreux opuscules.

Maroc français. — *Rabat* : Entrée solennelle de M. Marcel Peyrouton, nouveau résident général.

Suède. — *Stockholm* : Le Riksdag vote le projet de loi unifiant l'obligation de la scolarité en portant à sept ans la fréquentation de l'enseignement primaire.

Jeudi 21 mai.

France. — *Colmar* : M. A. Lebrun préside la fête des vins de la République ; il déclare que la France doit d'abord reprendre confiance en elle-même : la foi dans l'avenir est aujourd'hui une vertu civique.

Argentine. — *Buenos-Aires* : Décret interdisant la propagande communiste et déclarant que le gouvernement se refuse à reconnaître l'existence de tout parti ou groupement affilié à la troisième Internationale.

Bolivie. — *La Paz* : Le colonel David Toro, venant du Chaco, constitue un nouveau Cabinet provisoire.

Ethiopie. — Les troupes italiennes occupent Debra Marcos dans le Godjam.

Irlande. — *Dublin* : Arrestat. de M. Maurice Twomey, chef de l'armée républicaine irlandaise, et de l'avocat Con Lehane, un des chefs républicains.

Mexique. — *Atelixo* (province de Puebla) : Les troupes fédérales cernent un groupe de rebelles, qui se rend après avoir perdu 24 partisans.

Vendredi 22 mai.

France. — D. (min. Justice) instituant un Conseil supérieur de prophylaxie criminelle chargé d'étudier les mesures et les méthodes susceptibles de développer la prévention contre le crime (*J. O.*, 25-26. 5. 36).

— *Paris* : Le Comité exécutif radical-socialiste décide, à la demande de M. E. Daladier, d'autoriser ses élus à collaborer loyalement et totalement au Cabinet Léon Blum et impose aux membres du parti la discipline du vote. — Message radiodiffusé de M. Léon Blum au peuple américain : les élections françaises signifient la victoire des institutions démocratiques sur toutes les formes de l'autocratie, la résolution de chercher une solution nouvelle de la crise économique et la volonté d'assurer la paix en Europe et dans le monde en la fondant sur le droit et le respect des contrats.

Argentine. — *Buenos-Aires* : La ville est secouée par un violent tremblement de terre.

Suisse. — *Genève* : Le Secrétariat S. D. N. publie le mémoire italien du 30. 4. 36 sur l'emploi des balles dum-dum par les troupes du négus ; ce mémoire avait été remis au secrétariat le 11 mai.

Russie. — *Moscou* : Le gouvernement décide de créer auprès du Conseil des commissaires du peuple un Comité de l'enseignement supérieur, sous la présidence de M. Mejlaouk.

Samedi 23 mai.

Saint-Siège. — S. S. Pie XI inaugure le nouveau palais des Congrégations romaines.

France. — *Nancy* : Fêtes du centenaire du collège de la Malgrange et du nouveau Grand Séminaire de l'Asnée, sous la présidence de LL. EEm. les cardinaux Binet et Baudrillart (23-25 mai).

— *Paris* : M. Albert Aupetit (né à Sancerre le 28. 4. 76, docteur en droit, membre de l'Institut des actuaires français et de l'Institut internat. de statistique, anc. maître de conférences à la Faculté de droit de Paris, prof. à l'Ecole libre des sciences politiques, directeur du *Journal des économistes* ; auteur de *Le marché financier de Paris* ; *Le mécanisme général des phénomènes économiques* ; *La vie financière* ; *Théorie générale de la monnaie* ; *L'œuvre économique de Cournot*) est élu membre de l'Acad. des sciences morales et politiques, section d'économie politique, en remplacement d'Eugène d'Eichthal, décédé le 28. 2. 36). — La 10e Chambre correctionnelle condamne M. Charles Maurras, directeur de *l'Action française*, à huit mois de prison sans sursis et à 200 francs d'amende pour provocation au meurtre contre la personne de M. Léon Blum. — Mort de Henri de Régnier, né à Honfleur le 28. 12. 64, études au collège Stanislas et à la Faculté de droit de Paris, membre de l'Académie française, 9. 2. 11 ; auteur de *Poèmes anciens et romanesques*, 1890 ; *Premiers poèmes*, 1899 ; *Figures et caractères*, 1901 ; *Le passé vivant*, 1905 ; *Esquisses vénitiennes*, 1906 ; *La sandale ailée*, 1906 ; *Le miroir des heures*, 1910 ; *Images vénitiennes*, 1912 ; *Le plateau de laque*, 1913 ; *Esquisses vénitiennes*, 1920 ; *L'Altana*, 1928 ; *Les rencontres de M. de Breot*, 1931, etc.

Autriche. — *Waxenberg* : Echec d'un coup de main de nationalsocialistes autrichiens contre le château du prince Starhemberg ; deux agresseurs sont tués ; 28 arrestations.

Belgique. — *Anvers* : Deux socialistes sont tués au cours d'une échauffourée avec des membres du parti réaliste.

Chine. — *Tien-Tsin* : Dans la concession japonaise, assassinat du général Ouang-Hsiang-Tchen, anc. chef de l'état-major du général Chi-Hyou-San.

Espagne. — La suppression de l'enseignement religieux est intensifiée dans tout le pays ; des collèges sont saisis à Madrid, Avila, Pontevedra, La Corogne.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant* : A. Faigle.